UNIVERSITÉ DE DIJON — FACULTÉ DES LETTRES
Années 1926-1927

NOËLS ET NOËLLISTES BOURGUIGNONS

BERNARD DE LA MONNOYE
AIMÉ PIRON

THÈSE

POUR LE DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ
présentée à la Faculté des Lettres de Dijon

PAR

Mme B. CRAWFORD
Chargée de Cours à l'Université de Swarthmore (Pensylvanie)

DIJON
IMPRIMERIE VEUVE PAUL BERTHIER
12, rue Berbisey, 12
1927

NOËLS ET NOËLLISTES
BOURGUIGNONS

BERNARD DE LA MONNOYE

AIMÉ PIRON

UNIVERSITÉ DE DIJON — FACULTÉ DES LETTRES
Années 1926-1927

NOËLS ET NOËLLISTES BOURGUIGNONS

BERNARD DE LA MONNOYE
AIMÉ PIRON

THÈSE

POUR LE DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ
présentée à la Faculté des Lettres de Dijon

PAR

Mme B. CRAWFORD

Chargée de Cours à l'Université de Swarthmore (Pensylvanie)

DIJON
IMPRIMERIE VEUVE PAUL BERTHIER
12, rue Berbisey, 12
—
1927

R. UNIV.
BIBLIOTHEEK
LEIDEN

À MON MARI

Les Noëls avant La Monnoye

Histoire du genre — Caractère du genre
Les premiers Noëls en patois

Dans le plus ancien des Noëls connus, les Anglo-Normands chantaient ainsi au XIV^e^ siècle la venue du Christ sur terre :

Seignors, ore entendez a nus
De loing sumes venus a wous
Pur quere Noel ;
Car lem nus dit que en cest hostel
Sleit tenir sa feste anuel
A hi cest jur.
Deu doint a tus icels joie d'amurs
Qi Danz Noel ferunt honors.
Seignors, je vus di por veir
Ke dans Noel ne velt aveir
Si joie non
Et repleni sa maison
De payn, de char et de person. (1)

A quelle époque commença-t-on à fêter la venue du Sauveur par des chants et des cantiques ? Il est

(1) *Recueil d'opuscules et de fragments en vers patois*, extraits d'ouvrages devenus fort rares (par Gustave BRUNET). Paris, Gayet et Lebrun, 1839, in-16.

probable que dès l'origine obscure du Christianisme, les hommes composèrent chaque année des chants d'allégresse et de reconnaissance en l'honneur de la venue du Messie. Saint-Augustin rapporte que la fête de Noël était célébrée en 380, sans être cependant officiellement reconnue par l'Église. La date changea lorsque le calendrier grégorien fut imposé.

Pendant le moyen-âge, cette période de foi profonde et vive, où la religion était intimement mêlée à la vie de chaque jour on dut célébrer Noël avec magnificence. Ces hommes qui élevaient vers le Ciel d'aussi vertigineuses cathédrales, qui vivaient constamment dans la crainte de Dieu et du Diable, ont dû exprimer en des chants naïfs et harmonieux comme les tableaux des primitifs, leur reconnaissance pour le Christ qui les avait sauvés. Les cathédrales et les statues sont demeurées, témoins éloquents de la foi et de l'art de nos aïeux ; les peintures ont gardé la fraîcheur et la naïveté de leurs couleurs; mais les Noëls sont morts quand les lèvres qui les chantaient se sont tues. On en retrouve de temps en temps un faible écho ; Guillaume de Villeneuve, un trouvère de la fin du XIII^e^ siècle mentionne des collections de Noëls. Dans le Glossaire des Noëls de Bernard de La Monnoye, l'auteur parle des Noëls de Maitre Lucas Le Moigne et donne les deux vers suivants qui en sont extraits :

Nous jetterons nos sabots,
Pour danser la tricotée.

Le même auteur écrit au mot Noei du glossaire. « Dans la vieille Bible des Noëls on trouve chanter

« Nau pour chanter Noël. Les Poitevins écrivoient « Nau, témoin cet endroit de Rabelais, C. 22, du « L. 4 ».

Je n'en daignerois rien craindre
Car le jour est feriau,
Nau, nau, nau.

« Endroit tiré indubitablement d'un de ces Noëls « que le même Rabelais dans l'ancien prologue du « quatrième livre, dit avoir été composés en langage « poitevin par le Seigneur de Saint George nommé « Frapin. Les rimailleurs ont dit aussi très souvent « Noé pour Noël et c'est comme prononcent les « bonnes gens de Bourgogne qui croient bien parler « français.

« Depuis cette note écrite, il m'est tombé entre les « mains un volume contenant trois recueils de vieux « Noëls, imprimés in-80 à Paris en lettre gothique, « les deux premiers sans date, le troisième l'an 1520. « Dans le premier se trouve le Noël désigné ci-des- « sus par Rabelais. Rien n'est plus froid. Le dernier, « plus ample seul que les deux autres, est dit avoir été « composé par feu maitre Lucas le Moigne, en son « vivant, ce sont les paroles du titre, curé de Saint- « George du Pui la Garde, au Diocèse de Poitou. Il n'y « a pas apparence que ce curé de Saint-George soit « ce Frapin, Seigneur de Saint-George dont parle « Rabelais. Ses Noëls que j'ai lus avec grande envie « d'y trouver quelque agrément, même rustique « m'ont paru fort plats » (1).

---

(1) *Glossaire des Noëls au mot Noei.*

Rabelais fait ailleurs plusieurs allusions aux Noëls de Frapin Seigneur de Saint-Georges. Dans l'ancien prologue du livre IV il en rapporte deux vers :

> Qui ne le croit, d'enfer aille au gibet
> Nouel nouvelet.

Le catalogue de la Bibliothèque Lavallière-Nyon présente un volume de Noëls manuscrits de 1593-1594, et contenant « un grand nombre de figures colo-« riées fort singulières » (1). Ce manuscrit qui est le N° 24407 de la Bibliothèque nationale porte à l'intérieur de la couverture la note suivante, d'une écriture du XVIII^e^ siècle : « Dans l'esprit des journaux, janvier « 1783 on donne aux Noëls l'origine suivante : Marot « a traduit en vers français une partie des psaumes « qui furent chantés par les protestants sur des airs « qui couroient la ville. Les catholiques opposèrent « bientôt aux psaumes de Marot des cantiques spiri-« tuels qui n'étoient point des chants d'église ; de là, « dit-on, l'origine de nos Noëls dont le sujet n'est pas « toujours relatif à la naissance de N. S. J. C.

« Le mot Noël à nos yeux étoit le *Polychronium* « des anciens et remplaçait le *vivat* de nos jours, on « s'en servoit aux entrées et sacres de nos Rois et « autres fêtes solennelles. Le nom de cette espèce « de poésie vient de ce qu'elle étoit particulièrement « destinée à chanter la venue du Sauveur. J'ai dans « mon cabinet un ms. contenant un Recueil (2) de « Vieulx et nouveaulx Noëls recueillis par frère

---

(1) Gustave BRUNET, *Recueil d'opuscules et de fragments.*
(2) Ce recueil est le ms. 24.407 de la Bibliothèque nationale.

« Jehan de Vilgonthier prebstre de l'abbeie de la « Coulture prieur de Sct Saulveur pres Fresnay. « Ces Noëls (de mon cabinet) me paroissent avoir « été écrits vers le milieu du XVI^e siècle et avoir été « faits la plupart par un nommé *F. S. Bodoin.* Les « airs sont des musiciens en vogue, plusieurs ont été « composés par M^e Josquin Desprès... organiste de « Charles IX, Goudinet et d'autres dont les noms me « sont inconnus, une partie de ces Noëls a été impri- « mée in-12 gothique sans date, sans nom de ville n'y « imprimeur ; j'en possède un exemplaire qui en con- « tient cinquante deux. » La signature de cette note est illisible. Ce même catalogue contient aussi la mention d'une curieuse collection de huit recueils de Noëls parmi lesquels ceux de l'organiste Jehan Daniel, précédés de cette introduction :

Chantzons sainctes pour vous esbattre
Élégantement exposées
Par un prisonnier composées
Cest an mil cinq cent vingt et quatre.

Dans le *Manuel du Libraire* on trouve : « Noëls « nouvellement faicts composez en l'honneur de la « Nativité de Jésucrist et de sa très digne Mère » (17 Noëls et 2 hymnes) vers 1510-1520, et « Noëls « nouvellement composez à l'honneur de la Nativité « de nour Saulveur et Redêpteur Jesucrist qui se « châtent sur le chant de plusieurs belles chansons. « On les vend à Lyon en la maison de Claude Le « Nourry dit le Prince, vers 1520 (1). »

(1) Du recueil de Gustave BRUNET.

Un peu plus tard, en 1557, Jehan de Tournes, un lyonnais faisait éditer ses Noëls, et en 1600, Melchior Bernard, à Pont-à-Mousson. Vers 1561, on édita, sans nom de ville ou d'imprimeur, un curieux *Noël nouveau de la description et forme de la messe sur le chant de Hari Bourriquet.* Eustache de Cauroy, maître de chapelle du Roi, au XVII^e^ siècle, laissa dans ses mélanges de musique plusieurs Noëls.

A partir de cette époque, on possède de nombreux exemplaires de ces recueils édités dans chaque province, très souvent en dialecte. Il semble y avoir eu dès le milieu du XVII^e^ siècle un intérêt particulier pour les compositions en patois. Ces recueils sont en général d'humbles brochures, imprimées avec force fautes et contresens sur du papier de pauvre qualité. Elles ne coûtaient que quelques sous et étaient extrêmement répandues; les exemplaires qui sont parvenus jusqu'à nous portent les marques d'un usage constant pendant de longues années. C'était pendant la saison de Noël, c'est-à-dire depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'à Noël, le livre le plus lu dans toutes les provinces et dans toutes les classes.

Aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles un grand nombre de poètes régionaux se mettent à en composer et les Noëls abondent dans toutes les provinces de la France. Ces chants sont, en général, d'un mérite littéraire assez mince. Dans tous on retrouve les mêmes platitudes, les mêmes lieux communs et la même médiocrité, mais on y trouve aussi l'expression d'une foi sincère et naïve.

A Toulouse, en 1716, on imprima les Noëls de Goudelin, un des plus connus parmi les auteurs patoisants. Saboly et Puech, d'Avignon, publièrent en 1698, un recueil sous le titre de *Cantiques et Noëls provençaux* ; dans la même ville, le menuisier Peyrot fit paraître des Noëls, et Nalis, maire de Beaucaire en fit imprimer à Arles, en 1766.

De 1733 à 1739, on donna plusieurs éditions des Noëls auvergnats recueillis par l'abbé Pastural. On en imprima en patois du Jura, à Arbois, par Pillot, en 1802, en patois franc-comtois, à Dôle, chez J.-B. Touret, 1758.

Charles Nodier (1) fait l'éloge de l'imprimeur Gauthier qui publia un recueil de Noëls en 1730, et dans une note du catalogue de Pixérecourt, il qualifie de charmantes, trois pièces en bourguignon contenues dans le *Recueil de nouvelles poésies galantes et critiques, Londres, cette présente année* (Paris vers 1740) et les attribue à Aimé Piron.

Les œuvres de Chapelon (Saint-Etienne 1741) contiennent dix Noëls en patois du Forez. Trois années plus tôt on avait imprimé à Fontenay les Noëls vendéens de Jacques Poirier. Il y eut des Noëls Bressans (Chambéry 1787), des Noëls en patois du Béarn par Henri d'Andichon, en languedocien par Arnoud Colomiez, en mâconnais par l'abbé Thuillier, ces derniers pendant la première moitié du XVIII^e^ siècle. Ces Noëls furent à l'origine

---

(1) Mélange d'une petite bibliothèque.

N.-B. Une grande partie des noms et dates sont extraits du petit in-16 de Gustave BRUNET déjà mentionné.

des chants naïfs et purement religieux ; ils n'exprimaient que l'allégresse et la reconnaissance des hommes et on les chantait à l'église pendant les messes de Noël. Peu à peu le genre s'élargit ; on ne les chanta plus seulement dans l'église, on les chanta le soir au coin du feu, pendant que brûlait la *suche*, dans les réunions, dans les rues, dans les tavernes même.

A Dijon, pendant tout l'Avent, des joueurs de hautbois, payés par la ville, parcouraient les rues de neuf heures à minuit en jouant des Noëls, comme le prouve le témoignage de La Monnoye :

J'antan po no rüe,
Passai lé Menetrei,
Acouté come ai jue
Su los hauboi dé Noei ;
No devant le feù,
Po le meu,
Chantons an jeusqu'ai mèneu.

An déçanbre on trezeule
Dé Noei tô lé jor ;
Dé Chantre fot-an-gueule
An antone é carrefor.

(*Noël* III de lai Seute.)

De cantiques qu'ils étaient, les Noëls devinrent chansons, chansonnettes légères. On conçoit qu'ils perdirent beaucoup de leur caractère religieux quand on commença à les chanter sur des airs d'opéra comme « Essaie un peu de l'inconstance. » De plus en plus ils changent; ils deviennent de petites épopées, des Passions en miniature, des

tableaux. Outre les saints personnages qu'ils contenaient autrefois, on en ajoute d'autres ; on y introduit les personnages de la ville, et avec les personnages, un commentaire ; on y discute et critique les événements du temps, la guerre, la misère, la politique; sous prétexte de s'y plaindre des vices de l'époque on en fait « une comédie aux cent actes divers ». Entre les mains de Piron, par exemple, ils deviennent de précieuses descriptions des réjouissances et de la misère publiques. Sous la plume ironique d'un La Monnoye ils seront une arme de sarcasme et de ridicule contre les hommes, la religion et Dieu même.

En 1700, lorsque La Monnoye fit paraître ses treize premiers Noëls, un grand nombre de productions du même genre étaient déjà parues. Cependant Françoise Pascal, M^lle F. C., le chantre Nicolas Maillyer (1), le chanoine Lachaume, M. Hervy, avocat au Parlement, M^lle M. D., sœur dévote et une autre personne désignée seulement par les initiales J. F. D. P. sont à peu près les seuls poètes à mentionner. Avant que Bernard de La Monnoye publiât ses Noëls, d'autres avaient eu une grande vogue.

M^lle F. C. publia en 1675 un petit volume de poésies et plus tard fit paraître deux tragédies à Lyon. Nous n'avons d'elle qu'un seul Noël, en patois et français ; c'est un dialogue entre l'Ange et les Pas-

---

(1) Nicolas Maillyer a composé entr'autres un Noël que Mignard a donné comme d'Aimé Piron et qui commence par :

Lucifar aa ébasôdi (*bis*)
Ai laa de feu dou Pairaidi...

teurs, dialogue traditionnel de fond et presque immuable de forme. Les vers patois n'y sont pas trop mal tournés :

Evaille tei don Guillemôtte
Vei tan voo qui a celai qui côque,
Y voy in gran jor po lai varaire.

Par contre le français en est assez plat. Il tient à la fois du précieux et du pompeux.

Qu'il est doux d'aimer sans contrainte,
Vous pouvez former des vœux sans crainte
Jusqu'aux langueurs et jusqu'aux larmes
Pour les tendres cœurs il a des charmes.
Purifiez vos consciences
Avant que lui faire révérence
Soumettez vous à ce divin maître
Qui vous a donné le jour et l'être (1).

Durandeau lui attribue un Noël que M. Mignard a édité dans ses Noëls d'Aimé Piron et qui contient la strophe :

Equodon nô fleutôte
Aivô no tanborin etc...

S'il est de M^lle^ F. C., il est très supérieur au Noël déjà mentionné.

M^lle^ M. D., sœur dévote, a laissé plusieurs Noëls. L'un d'eux se trouve dans le recueil cité. C'est un « Colloque sur la naissance de Jésus » entre un bourgeois, un artisan, et un vigneron.

---

(1) Noël françois et bourguignon de l'entretien de l'ange avec les pasteurs, sur l'air de *La gaillarde nouvelle*, par M^lle^ F. C. fille. Ce Noël se trouve dans l'*Odon de Noei Bourguignon su lai Nativitai de l'Anfan Jésu*, composai de Messire chécun su des ar vieu et novea. Ai Dijon ché Claude Michard imprimou et marchand librar, sans date.

Il a plus de finesse que celui de M^lle F. C. et il rappelle dans certains passages la meilleure manière d'Aimé Piron.

M^lle M. D. connaissait sans doute beaucoup mieux les paysans dont elle parlait :

Y ne voiré pu de soudar
Veni chéno écorniflai mai par
Non pu que mon rapai boire
Ai seron treto cassai.
Chanton de Noei lai gloire
To no mau s'en vont passai.

En français elle ne réussit pas aussi bien et tombe dans la préciosité :

Qu'il est doux et charmant,
Qui ne voudrait en faire son amant
Et se sentir par ses flèches
Le cœur percé tour à tour
Pour y loger par les brèches
Les douceurs de son amour.

Elle y met un compliment à l'adresse du Roi., du Gouverneur et finit par une prière du bon vigneron qui demande à Dieu :

Qu'ai no veuille bé gadai
En tote cor de jamoi procédai,
De Fanne vive et de dette,
De moitre méchan poyou...

Mignard dans son recueil de Noëls attribue à Piron un Noël qui est vraisemblablement de M^lle M. D. C'est le Noël IX du recueil qui commence ainsi :

Dans une étaule en in carre.

Et qui contient la strophe :

Prove jan ne sein pu greigne
Devan que lai neu reveigne
Lai poi cete œuvre si daigne
Sere faite to po to... (1)

A cette époque, il semble que chacun veuille composer des Noëls en patois. Délassements de lettrés ou de dévotes, ce ne sont, en général, pas des chefs-d'œuvres. Des parlementaires qui avaient le goût des lettres et à qui leur charge laissait des loisirs étaient souvent des écrivains distingués ; les exemples abondent dans la Bourgogne de la fin du XVII^e siècle. Nicolas Hervy, avocat au Parlement de Dijon composa, dit-on, un recueil de Noëls ; on n'en a conservé qu'un seul sur l'air « Lorsque Parette était note amoureuse » et qui commence par ce vers :

Tote lai neu les Ainges paule-maule,

Maître Hervy s'exprimait fort agréablement en patois et son Noël est bien tourné :

Le Pairaidi vinrot-i su lai tarre
Ah ! que je serein bé détraipai
Madeu on entendroo palai
Ni de pati, ni de lai garre.

Beaucoup de Noëls de l'époque contiennent cette note sur la guerre, et certains Noëls sont même une prière pour la paix. C'est aussi sous la forme d'un colloque, une des formes les plus fréquentes des Noëls, que Nicolas Maillyer écrivit le Noël contenu

(1) Se trouve dans l'*Odon de Noëls* de 1708.

dans l'*Odon de Noei*. C'est naturellement un colloque entre l'Ange et les Pasteurs. C'est un genre où il est difficile d'être original, aussi ces pièces se ressemblent toutes et la plupart sont d'une médiocrité affligeante.

Dans son livre sur « Aimé Piron », Durandeau attribue à Laurent Maillyer un Noël que Mignard a donné dans son édition des Noëls d'Aimé Piron (p. 55, N° VIII). L'autre Noël de Maillyer se trouve dans le recueil déjà cité.

Ses pasteurs sont remplis de soucis, beaucoup plus pour leurs troupeaux que pour l'enfant Jésus qui les attend dans sa crèche :

Ma ça que vo ne dite pa
Qui aivon y ci dé Meuton
Et que si je faison in pà
Le Lou no lé anpoteron.

Et c'est seulement lorsque les Anges leur ont donné l'assurance que jamais moutons ne furent gardés « d'un Roy si beau », que leurs enfants pourront les suivre, et surtout qu'ils pourront emporter leur souper, qu'ils se décident à aller offrir leurs prières à l'enfant :

Y le priron, écoute moi
Peu qu'ai se sôvein bé de no
Que come sat in digne Dei
Ai san sôvenré bé tojô.

Il ne reste plus maintenant que Jean Bénigne Foulon de la Chaume, chanoine de l'Eglise collégiale de Saint-Etienne de Dijon. Il fit imprimer en 1660 chez Jean Grangier, un recueil de Noëls bourguignons

sous le titre *Lucifar pryn au Baytan* (1) qu'il dédia à S. A. R. Mademoiselle. On trouve aussi de ses Noëls dans l'*Odon de Noei*, publié par Claude Michard. Le bon Chanoine était, dit-on, une âme secourable, toujours occupé à soulager ou à aider ses frères, plein d'amour pour tous. Il mourut à 41 ans ; mais cette courte vie fut remplie de bonnes actions et de dévouement. Il mit dans ses Noëls toute la bonté de son cœur, tout son amour pour Jésus ; mais on y chercherait en vain un trait d'esprit ou un grain de malice, le bon chanoine n'avait ni l'un ni l'autre.

On ne sait pas beaucoup de choses sur sa vie à part ce que cette mauvaise langue de La Monnoye a dit de lui dans son glossaire au mot « étoi ». « On disoit du Chanoine de la Chaume à Dijon, qu'il ne confessoi que sur les étoi, parceque n'ayant pu obtenir la permission générale de confesser, il s'étoit restreint à celle de confesser sur les maisons, ceux qui venant au secours dans les incendies y étoient souvent blessés à mort. Hai, Monsieur, disoit-il a M. Gontier, alors Grand Vicaire, baillé moi du moins lai parmission de confesser sur les étoi » (2).

Le meilleur de ses Noëls est peut-être *Lucifar pryn au baytan*. Le personnage important pour le Chanoine la Chaume est Lucifer. Dans ce Noël il se réjouit de

---

(1) Baytan, La Monnoye donne simplement « trébuchet à prendre les oiseaux » sans autre explication. Y aurait-il une relation entre baytan et le mot anglais bait qui veut dire *appât*. Bait vient de l'islandais *béita*, nourriture.

(2) Glossaire des *Noei Borguignon de Gui Barozai* (La Monnoye) dont il sera parlé plus tard.

voir le diable pris à son propre piège et il termine de cette façon :

Quy ne syn pa yntady
D'antray dan son Payraydy ;
Et qualor quy patyron
Du monde et quan sotyron
Quay faysse antray sous sé vôtte
Tô les povre vygneron.

Ce sont des sentiments qui viennent d'un bon naturel bourguignon et les vignerons ont bien droit à une considération particulière. Un autre qui commence par ô dà, ô le voyey ne contient de remarquable que la multiplicité des y, — due sans doute à la difficulté que le Chanoine éprouvait à transcrire le patois — et un autre Noël en forme de dialogue entre l'Ange et Jean, du même sentiment naïf et de la même forme médiocre.

Il reste encore parmi les auteurs de Noëls en patois, un inconnu désigné seulement par ses initiales J. F. D. P. (1). La seule de ses compositions qu'il ait été possible de trouver est contenue dans l'*Odon des Noei Borguignon* ; c'est un Noël en forme de « corloque » chanté sur l'air de « Or nous dites Marie ». Ce dialogue est entre Simono et Pairigo et présente ceci de particulier, que deux couplets, composés de la question de Simono et de la réponse de Pairigo sont dédiés à chaque péché capital :

---

(1) Durandeau suggère (*Lai Mor au Diale*) que D. P. veulent peut-être dire Du Parlement. C'est très plausible, car plusieurs autres membres du Parlement se sont essayés dans ce genre. *Lai mor au Diale*, d'Aimé Piron, par G. Durandeau, Dijon, 1907.

Gourmandise

Ce gros gras groin compeire
Qui passe ai balifrai
Le jor et neu enteire,
Fure ti voi Josay?

Pairigo

Cé goinfre ne se maule
Que de se bé gonai
Et d'être en eine taule
Tojor boire et dignai.

L'Orgueilleux, l'Avaricieux, le Luxurieux, l'Envieux, le Colérique et le Paresseux ne furent pas davantage voir Joseph.

Qui a su don Compeire
Qui y aitoo aulai
Ai-tin ti de Pleumeire
Ou de Sain Epleumai.

Pairigo

Laborei, Vigneraille
Bé de gen de metei
Lé pu hau po lai taille,

voilà qui étaient les gens qui furent adorer Jésus, des humbles.

Jusqu'en 1700, quand Bernard de La Monnoye publie son recueil, les Noëls patois avaient été œuvres d'amateurs. Leurs auteurs les considéraient comme un délassement de leurs travaux quotidiens, ou comme œuvre pieuse agréable au Seigneur. L'approbation de leurs contemporains était pour eux une récompense suffisante ; leur publication

était souvent laissée au hasard, et la main du libraire réunissait dans un même petit livre les Noëls français, bourguignons et latins. D'ailleurs, ils composaient peu et leur verve était bientôt tarie à cause de l'étroitesse du sujet.

Aimé Piron, le seul concurrent sérieux de La Monnoye, était placé dans des conditions différentes. Sa profession d'apothicaire lui laissait des loisirs que les autres n'avaient peut-être point et sa verve inépuisable avait fait de lui le chantre officiel des solennités dijonnaises et des événements de l'époque. On attendait de lui des poèmes et des Noëls bourguignons et il les composait chaque année au fur et à mesure des circonstances.

Il appartenait à La Monnoye de faire l'exploitation du Noël bourguignon. Lui seul en fit une entreprise de librairie, poussé peut-être par le besoin, car sa charge rapportait peu, mais surtout par une rapacité naturelle qu'il tenait de ses parents, petits boutiquiers.

Là est l'explication de l'abondance de ses Noëls, qu'il publia tous dans l'espace de deux ans, et du soin qu'il mit à les faire imprimer, accompagnés d'un glossaire afin que l'entreprise fût plus productive.

Bernard de La Monnoye

Sa vie — Son éducation — Digression sur l'éducation donnée par les jésuites — La profession — La famille

---

« Le quinzième jour de juin 1641 a été baptizé « Bernard filz d'honorable Nicolas de La Monnoye « md. paticier et d'honneste Catherine Baron ; a été « parrain honorable Bernard Baron aussi md. pati- « cier. (Signé) Bernard Baron, Jehanne Baron » (1).

Ainsi était conçu l'acte de baptême de Bernard de La Monnoye, nous dit M. Girault, qui le releva dans les registres de la paroisse Notre-Dame en 1822.

La Monnoye naquit le 15 ou peut-être le 14 juin, car on avait coutume de baptiser les enfants le jour ou le lendemain de leur naissance. Cependant, dans une lettre à son fils, Cordelier à Auxonne, il écrivait en 1723 : « A la vérité je suis dans un âge fort « avancé puisque le seizième de Juin prochain « j'aurai quatre vingt deux ans complets. »

Quoiqu'il en soit, il naquit au mois de juin 1641. Il passa sa jeunesse dans la maison qui porte aujourd'hui le n° 70-72 de la rue du Bourg, rue joyeuse et

---

(1) Durandeau, *Aimé Piron.*

vivante s'il en fut à cette époque, rue pittoresque et malpropre, la rue des bouchers et des tripiers, bruyante et populeuse.

Ses parents, honorable Nicolas de La Monnoye et sa femme Catherine n'étaient pas riches, mais ils avaient de l'ambition pour leur fils. De sa petite enfance, on ne sait rien. Elle dut se passer dans cette rue débordante de vie, et si, comme l'a dit Anatole France, il n'est rien de meilleur que la rue pour faire comprendre la machine sociale, La Monnoye fut à bonne école; il y reçut une éducation abondante et variée pour peu qu'il sût voir, entendre et surtout retenir. Il hérita de ses parents une âme étroite de boutiquier, rancunière et regardante, et c'est à cette école du Bourg, où les querelles et les marchandages débordaient des échoppes dans la rue, que le jeune Bernard acquit le sens de la valeur de l'argent et des hommes. Comme les autres enfants de son temps, il commença son éducation à la maison. Dans le Roti-Cochon, il apprit à lire, et épela ses premiers mots de latin dans la Bible, car c'étaient les prestigieuses histoires de la Bible et les contes de bonnes femmes qui berçaient la première enfance de nos pères. Vers les douze ans, son père le conduisit au Collège des Jésuites, où il commença à étudier sérieusement ; finies les parties de « trebi » et de billes avec les galopins du Bourg, finies les flâneries au coin des cinq rues, il fallait travailler.

Le Collège des Jésuites. — Le 9 février 1581, Odinet des Godrans, Premier Président au Parlement de Bourgogne, institua les Jésuites ses héritiers, conjoin-

tement avec la commune de Dijon, pour fonder un collège où l'on enseignerait « les bonnes lettres que l'on dit lettres humaines et la philosophie morale traitée par Aristote dans ses livres des éthiques et politiques et dans Platon ».

Il demanda que l'établissement fût appelé de son nom et de celui de son père. Les Jésuites s'établirent à Dijon en 1587 et fondèrent leur maison qui devait bientôt devenir un des meilleurs collèges de province. Les bâtiments, qui sont maintenant l'Ecole de Droit et l'Ecole du Petit-Potet, furent élevés sur les plans d'un frère coadjuteur, Etienne Martillange. Les libéralités de la commune de Dijon, des États de Bourgogne et de certains particuliers donnèrent au collège une grande prospérité et contribuèrent à sa réputation. En 1649, le Président Pierre Odebert augmenta la fondation des Godrans en instituant une classe de mathématiques et en créant trois nouvelles chaires : théologie, langues grecque et allemande.

Pierre Févret, Conseiller-clerc au Parlement, chancelier et chanoine de la Sainte-Chapelle à Dijon, fit présent au Collège de sa bibliothèque en 1707 (1).

Le Collège n'a pas sensiblement changé depuis cette époque. A droite, en entrant, on trouvait la grande salle de théologie, aujourd'hui la salle Proudhon, avec ses boiseries, son plafond et ses tableaux. Il y avait parfois 1100 élèves et 34 religieux; les

(1) La Bibliothèque des Jésuites est aujourd'hui à la Bibliothèque Municipale qui occupe l'ancienne chapelle du Collège des Jésuites, si jolie avec sa pittoresque tour carrée.

élèves y venaient de la ville, du dehors et parfois de l'étranger; en 1768, on trouve au programme des exercices classiques de la distribution des prix un Jean Honoré Marsiguet, de Londres, expliquant une fable d'Esope. Pour maintenir l'ordre parmi un si grand nombre de jeunes gens, il fallut multiplier les règlements. Défense fut faite de jeter de la neige (1607); défense aux enfants de famille et écoliers de fréquenter les tavernes et cabarets (1608); défense d'aller aux vignes manger les raisins (1624); défense d'user du tabac dans les maisons « où l'on prend du « tabac en fumée » et défense en tous temps de faire feux, fusées, pétards, plombeaux, tapereaux d'artifice dans les rues.

Avec les tavernes et les maisons où l'on fume, il y avait d'autres dangers et plus sérieux, si nous en croyons l'auteur du *Discor Joyou* (1), de 1682 :

> Coutureire en drai, blainchisseuze
> Qui son si tre for aimoureuze
> D'Ecolie, de Laquai, de Clor etc...

L'enseignement au collège était gratuit; toutes les familles même les plus humbles pouvaient y envoyer leurs enfants. Ils y entraient vers onze ou douze ans avec un mince bagage de latin et de français acquis dans la Bible et le Roti-Cochon. « Au plus tôt, (dès « la sixième) on les habituait non seulement à écrire « en latin, mais à l'entendre parler, car il était de

(1) *Discor Joyou dé réjouissance de lai velle de Dijon, en rime Borguignote su lai naissance de note Duc, jonée po jonée.* Anthoine Farjot, Dijon, 1682, in-4° 55 pages.

« règle absolue de ne jamais se servir d'une autre « langue en classe ».

L'étude du grec y était négligée, dit l'abbé Deberre (1). Il y a lieu de le croire car Peignot relate que La Monnoye se mit au grec à l'âge de quarante et un ans. Les professeurs du Collège, dont plusieurs étaient des hommes remarquables, avaient un grand ascendant spirituel sur leurs élèves; le R. P. Oudin y fut pendant cinquante ans professeur de rhétorique et de philosophie, et de nombreuses générations se formèrent dans ses classes.

Pour complètes qu'y fussent les études classiques on n'y négligeait pas les exercices corporels. L'auteur de l'*Ebaudisseman dijonnoy* (2) ne nous dit-il point qu'en l'honneur de la naissance du Duc de Bourgogne les écoliers prirent part aux réjouissances?

Lé jésuitre que j'oublioo
Montrire qu'ai n'apatenoo
Qué confraire de Sain Ignaice
De to faire de bonne graice.
Bon nombre d'Echolié couvar
Et brave come dé César
Se bottire dezo les arme....

(p. 14)

L'auteur du *Discor Joyou* (3), plus loquace nous donne maints détails sur cette « latinouze milice » :

Ay l'aytin be cent mousquetoire
Qui n'ayvin pa de taime à foire,

---

(1) Abbé Deberre.
(2) *Ebaudisseman dijonnoy* 1682 (La Monnoye).
(3) *Discor joyou de rejouyssance de lai velle de Dijon* (A. Piron) 1682.

Porçan qu'on ayvoo examtay
Çò qui devin arme potay...

(p. 24) XVIe jonée.

On avait d'autres distractions que les exercices militaires et ces distractions témoignent du souci qu'avaient les maitres de rendre les études classiques agréables à leurs élèves. Les tableaux et les énigmes étaient fort à la mode; Aimé Piron raconte avec sa verve habituelle la représentation d'une énigme en vers patois (1), et La Monnoye, dans le Glossaire de ses Noëls décrit ainsi la représentation du Mystère de la Nativité : « de nos jours un Professeur en « humanité donnant une représentation publique « du mystère de la Nativité, y introduisoit quatre « animaux; le bœuf et l'âne de la crèche, le coq de « la Passion et l'agneau de St-Jean-Baptiste, les faisant « parler chacun à leur manière. D'abord le coq « entonnait d'une voix perçante comme celle du coq « de l'horloge de St-Jean de Lyon : *Christus natus est.* « Le bœuf avec un long mugissement demandait : « *ubi ?* prononçant à l'allemande oubi. L'agneau « répondoit : *in Bethleem*, traînant beaucoup sur la « première syllabe de Béthleem ; sur quoi l'âne con- « cluoit *Hinhamus, hinhamus*, ce qui en son langage « signifoit eamus ».

Deux fois par an, le mardi-gras et à la fin de l'année, on jouait une de ces pièces et lorsqu'un grand personnage visitait l'école, on donnait en son

(1) *L'Enigme rhétorique. Explication de l'énigme rhétorique sur la vendange en rime bourguignonne*, par Jean Gouin, vaigneron de Couchey. Dijon, Claude Michard, 1694-in-12.

honneur une énigme rhétorique ou une tragédie qui se terminait quelquefois par un compliment en patois.

Pour que l'excellent enseignement des Jésuites portât ses fruits il fallait une rude discipline ; il y avait au Collège un correcteur attitré qui exerçait parfois ses fonctions par ordonnance du magistrat. Aimé Piron conserva de ses années d'étude un souvenir cuisant et c'est peut-être sa rancune qu'il a versée dans ces vers du « Mausolée » :

Je ne croi pa que dan Dijon
Ce mo-lai se trove en usaige.
Peut ètre *que dan le coliaige*
Vou ç'a qu'on feusse tan de cu
Ai l'i peuro étre entendu

(Mausolée 1711) (1).

Ce fut dans ce Collège où Bossuet, Bouhier et d'autres gloires bourguignonnes avaient étudié avant lui, que le jeune La Monnoye acquit à la fois l'amour des lettres et la crainte du fouet... Il s'y montra un élève brillant, en latin surtout et en français. Papillon relate que le jeune homme tournait fort bien les vers latins, si bien que Martial ne les aurait pas désavoués. C'est un bien beau compliment mais l'indulgence d'un érudit bourguignon pour un autre est peut-être excessive. Quelques-uns des bourguignons que la Monnoye connut au Collège s'illustrèrent dans les lettres ; ils formèrent plus tard une

(1) Le Mausolée de Monseigneu le Dauphin dans l'église dé Jaicopin Dialogue de Sanson Grivea et d'Antonne Brenea par Aimé Piron, Dijon Ant. Defay 1711, in-12.

Académie de Dijon qui eut son heure de célébrité.

La plupart des biographes de La Monnoye ont parlé de son amitié avec Piron, amitié qui dura quatre-vingts ans dit l'un d'eux. Il semble cependant que les deux hommes ne se soient point connus. Aimé Piron était d'un an plus âgé que la Monnoye et cela suffit peut-être à les séparer au Collège puisqu'ils devaient faire partie de classes différentes. Même en admettant qu'ils se soient connus, leur camaraderie ne pouvait guère se continuer au delà des heures de classe, car le jeune Piron rentrait chez son père rue Saint-Pierre à L'Hôtel des Trois Maures et La Monnoye, lui tournant le dos se dirigeait vers la rue du Bourg.

L'église ne les réunissait pas plus que le Collège. Piron faisait partie de la paroisse Saint-Pierre et La Monnoye de celle de Notre-Dame, la paroisse des « Messieurs » comme on disait ; d'ailleurs, leurs situations sociales étaient différentes et elles le devinrent plus encore dans la suite. Les La Monnoye étaient fiers, arrogants, ambitieux, les Piron simples et pieux d'une foi absolue qu'Aimé répandit plus tard dans ses Noëls. « Il semble, nous dit Duran-« deau (1), que cette pointe d'incrédulité existait « dans le sang des La Monnoye, car son père, le « Patissier Nicolas de Lamonnoye, fut condamné le « 14 juin 1641 à vingt livres d'amende pour n'avoir

(1) Voir *Aimé Piron*, p. 85. Durandeau. N.-B. Plus tard, La Monnoye demeura « près l'église Saint-Jean ». (*Almanach de Ptolémée*, 1675).

« pas tendu devant sa boutique, et pour avoir mis « sa patisserie en avant le jour de la procession de la « Sainte Hostie ».

Qu'y aurait-il pu avoir de commun entre l'humble apothicaire du Bourg « vendou de beaume et d'orviétan » et l'arrogant contrôleur de la Cour des comptes ? Quelle camaraderie aurait pu exister entre l'érudit qui polissait ses Noëls dans le calme de son cabinet et le petit homme rond et gai, qui toute la journée, allègrement saignait, posait des ventouses, donnait des consultations familières et qui, le soir, lorsque la boutique était fermée, s'asseyait au coin de son feu pour composer un cantique à l'intention des bonnes gens du Bourg ? S'il avait existé des relations entre les deux poètes, il en serait resté quelque chose dans les écrits de La Monnoye; or, tandis qu'il mentionne dans son glossaire et dans ses lettres un grand nombre de poètes contemporains, il n'a jamais une seule fois cité le nom de son prétendu ami. Quant à Aimé Piron, rien dans ses allusions au poète de la Roulotte, ne laisse supposer qu'il ait été un de ses amis.

Tout les séparait : différence de classe sociale, de profession et de tempérament. Il faut donc abandonner l'hypothèse attrayante d'une camaraderie de quatre-vingts ans entre les deux hommes.

Quand La Monnoye eut reçu des Jésuites toute l'éducation qu'il était possible d'en recevoir, ses parents l'envoyèrent à Orléans pour faire son droit. Dijon n'avait pas encore d'université et les jeunes gens allaient étudier soit à Paris, soit à Orléans ou à

Besançon (1). Il fut sans doute un élève laborieux et brillant; il s'y fit quelques amis qu'il choisit adroitement ; parmi ces amis était M. Givez, fils d'un avocat d'Orléans, pour le mariage duquel il composa plus tard une églogue latine.

Lorsque ses études furent terminées en 1662, il revint à Dijon et le 16 novembre de la même année il fut reçu avocat au Parlement de Dijon. La chicane l'attirait moins que la littérature, mais ses parents étaient de condition modeste et lui-même était pauvre. Pendant toute sa vie il eut des soucis d'argent et resta pauvre, âpre au gain et regardant. Ce ne fut que dix ans plus tard qu'il acheta une petite charge de Conseiller correcteur en la Chambre des Comptes de Dijon (2). Elle lui coûtait vingt mille livres; le 11 mars 1672, il entra dans ses nouvelles fonctions. A cette époque il commence à être connu parmi les gens de lettres; il a déjà remporté un prix de l'Académie et il en remportera six autres par la suite. Ce prix se composait d'une médaille et d'une certaine somme d'argent. L'une et l'autre étaient propres à satisfaire sa soif d'honneurs et son âpreté au gain et il est permis de penser que cette persistance à gagner le prix de l'Académie ne fut pas toujours désintéressée.

---

(1) L'Université de Dijon fut établie sur la demande des Etats le 6 juillet 1722 malgré les protestations de Paris et de Besançon. Un édit de décembre de la même année la créa comme faculté de droit seulement; elle ne comprenait que trois professeurs. Le pape Innocent III approuva l'érection par une bulle du 16 avril 1723.

(2) Il y avait à Dijon 68 charges à la Cour des Comptes (en 1749) dont 9 de Conseillers correcteurs. Ce n'était pas une charge très importante.

Il avait trente-quatre ans lorsqu'il épousa, en juin 1675, Claude Henriot, fille de M. Henriot, Officier de la Chancellerie du Palais, près le Parlement de Bourgogne. Il eut de ce mariage deux garçons et deux filles. Ce n'est qu'en 1696, qu'il se décida à devenir écrivain professionnel; il vendit sa charge à Bernard Joly et prit sa place parmi les écrivains bourguignons de cette époque.

Dijon était alors un véritable centre d'érudition. La Monnoye y brillait avec l'abbé Nicaise, le P. Oudin professeur au Collège des Godrans, le Président Bouhier et les Conseillers du Parlement Dumay, de la Mare et Lantin, l'avocat Michaud, Dom Aubrey de Saint-Bénigne, qui l'admiraient beaucoup.

En 1700, il publia ses premiers Noëls sur la demande de son libraire. Ce fut immédiatement un grand succès. Ils firent les délices des bonnes gens, qui n'en virent pas la malice, et des lettrés qui l'apprécièrent beaucoup. Mais, dévoré d'ambition, La Monnoye s'aperçut qu'il n'arriverait que lentement à la gloire s'il demeurait à Dijon. Il lui fallait des horizons plus vastes, un cercle plus étendu; briller à Dijon ne lui suffisait plus, il voulait briller à Paris, centre de toute érudition, de toute lumière, le centre du monde enfin. Après le scandale que soulevèrent ses Noëls parmi le monde religieux, il s'en fut pour un temps chez un oncle de sa femme à Noyon, eu 1706. Puis il revint à Dijon et décida de quitter sa patrie pour Paris (1). En 1707 il vend tous ses biens,

(1) Il demeurait rue Sainte-Marguerite, faubourg Saint-Germain, vis-à-vis l'hôtel de Soleurre.

part pour la capitale, s'y installe avec sa bibliothèque, et commence discrètement les intrigues qui le conduiront à l'Académie.

Il demeure en correspondance avec ses amis et écrit de nombreuses lettres de sa petite écriture soignée et nette, sèche et précise comme lui-même (1).

La fortune voulut que l'abbé Regnier Desmarais mourut en 1713; c'était là l'occasion qu'attendait La Monnoye. D'après ses biographes, le Cardinal d'Estrées et son neveu l'abbé finirent par vaincre sa modestie et le persuader de poser sa candidature au tabouret vacant; quels arguments ils employèrent, on ne le sait, mais il est certain que la bataille était gagnée d'avance. Les d'Estrée firent campagne pour leur candidat qui fut élu à l'unanimité le 23 décembre 1713; ce ne fut pas une surprise car La Monnoye était célèbre dans toute l'Europe. En 1687, les Ricovrati de Padoue l'avaient nommé membre correspondant de leur académie.

Il acceptait les louanges, les honneurs et les récompenses modestement comme il sied à un véritable savant et à un homme dont les soucis d'argent sont constants.

C'est pendant qu'il était à Paris que sa fortune disparut presqu'entièrement dans des spéculations malheureuses. Les sommes d'argent qu'il avait retirées de la vente de ses biens à Dijon lui avaient été

---

(1) La réception de La Monnoye à l'Académie française se fit dans une séance solennelle qui est racontée dans une lettre au Président Bouhier. Voir Rigoley de Juvigny, *Œuvres complètes de Bernard de La Monnoye, de l'Académie française.*

payées en billets de banque et lorsque le fameux système de Law commença à péricliter, sa fortune diminua considérablement. Il était vieux, il n'était pas riche et il avait des craintes pour l'avenir. Il écrivait à son fils cordelier le 15 janvier 1721 : « Je « ne veux pas m'étendre plus au long sur la triste « situation où je me trouve réduit, qui ne feroit que « vous affliger, et ne me soulageroit pas. C'est bien « malgré moi qu'au lieu de vous payer votre pen- « sion en espèces, comme j'avois coutume, j'ai été « obligé de vous envoyer un billet de cent francs « sur lequel vous en avez perdu quarante. J'ai perdu « bien davantage sur les miens... » (1).

Un peu plus tard il en fut réduit à vendre ses médailles, prix de l'Académie, ce qui lui fit écrire :

Les prix du pauvre La Monnoye,
Du système fatal sont devenus la proie,
Ciel il faut perdre ainsi tout le prix de [mes vers.
Ce coup me perce les entrailles;
Et pour d'assez belles médailles,
Il le faut avouer c'est un vilain revers.

Cependant c'est à cette époque qu'il vendit, à une société de libraires de Paris, ses notes et corrections sur « Les Jugements des Savants » de Baillet ; on lui assura en échange une pension annuelle de six cents livres. Il vendit ainsi plusieurs de ses ouvrages. Enfin le Duc de Villeroi, touché de sa misère, lui

(1) *Lettres de Bernard de la Monnoye de l'Académie française à son fils, Religieux Cordelier*, publiées et annotées par Henri Beaune, ancien Procureur général à Lyon. Lyon, imprimerie Pitrat Aîné, 4, rue Gentil, 1887.

fit don d'une pension de six cents livres (1). Mais cela n'était pas suffisant, il fallut vendre sa bibliothèque. C'était là l'ultime sacrifice, celui auquel on ne se résout qu'après avoir longtemps lutté. Mais là encore, son sens des affaires l'aida à tourner la difficulté ; il vendit sa bibliothèque, en reçut le prix, mais ne s'en sépara pas, car M. de Saint-Port qui la lui paya dix mille livres comptant, lui en laissa la jouissance jusqu'à sa mort. Il continua dans la tranquillité ses travaux littéraires et ne fut affligé d'aucune des infirmités de la vieillesse. Il écrivait à son fils le 5 Janvier 1723 : « A la vérité je suis dans « un âge fort avancé, puisque le seizième de juin « prochain j'aurai quatre-vingt-deux ans complets. « Mon ouïe commence à devenir dure, ma vue est « extrêmement affaiblie, mais j'ai la poitrine bonne, « la jambe ferme et l'appétit autant qu'il en faut pour « mes deux petits repas journaliers ».

Claude de La Monnoye, sa femme, mourut quelques années plus tard. Après avoir fait sur sa mort des stances médiocres qu'il envoya à son fils, La Monnoye supporta cette douleur avec une résignation qui était peut-être plus faite d'indifférence que

---

(1) Dans une lettre adressée au Président Bouhier La Monnoye raconte comment il obtint cette pension. Le 9 février en 1721, dans un souper chez Madame de Caylus, le Duc de Villeroi décida cette pension et trois jours après « le vendredi, écrit l'auteur, Madame Giraut me surprit agréablement, lorsqu'étant venue en carrosse me prendre pour aller chez Madame de Caylus elle me mit dans la main les six cents livres en treize louis d'or et six pièces de cinquante sols. » A ses remerciements le Duc, grand seigneur, avait répondu « Oubliez cela c'est à moi de me souvenir que je suis votre débiteur ».
Rigoley de Juvigny, *Œuvres de La Monnoye*, tome II.

de grandeur d'âme. Deux années après il mourut à Paris, âgé de quatre-vingt-sept ans. On l'inhuma dans l'église Saint-Sulpice.

Dans un petit manuscrit conservé à la Bibliothèque de Dijon, on a relié, avec quelques lettres de La Monnoye (1) la gravure d'un portrait de l'auteur par Devosge. Il avait à cette époque à peu près cinquante ans. Une physionomie dure, froide, hautaine, avec un grand air d'intelligence ; un front haut, des yeux grands et foncés, sans aucune expression de bienveillance, des yeux qui observent et qui évaluent, une bouche mince au pli amer et sarcastique lui composaient un masque à la Voltaire avec quelque chose de moins fin et de plus cruel encore.

Il est difficile de juger de l'homme par son œuvre, car c'est surtout une œuvre de critique et d'érudition. Les Corneille, les Racine ont mis dans leurs tragédies le meilleur de leur cœur et de leur âme, mais La Monnoye n'a livré que peu de lui-même : son esprit, son sens critique aigu et souvent malveillant et comme il le dit lui-même :

Queique chose qui pique,
Ein grain de sei por iqui, por ilai.

C'est dans sa correspondance qu'il faut surtout chercher l'homme. Dans les innombrables lettres qu'il écrivit à son fils et à ses amis on voit ce petit vieillard méticuleux, féroce et pratique. M. Beaune,

(1) Quelques lettres de Monsieur de La Monnoye, l'un des Messieurs de l'Académie française sur divers sujets, M. S. 1176. Contient sa correspondance avec Huisser d'Agencourt.

parlant de sa correspondance avec son fils cordelier semble s'excuser que leur auteur n'y ait mis « Que « des détails de famille et de ménage, des exhortations « paternelles des affaires d'intérêt de très médiocre « importance, dont le récit est à peine entremêlé de « l'expression discrète des sentiments du vieillard ». Il ajoute cependant que La Monnoye « n'est dans « l'intimité, au coin du foyer domestique, qu'un « vieillard modeste tempéré, froid, minutieux et fort « regardant en affaires ». C'est dans ses lettres qu'on voit l'envers de ce grand homme ; elles livrent plus de son âme et de son cœur que tous les gros volumes qu'il produisit, que toutes les savantes dissertations, oubliées aujourd'hui, pour lesquelles l'Europe entière l'admirait. Certes il aimait sa famille — quel homme pourrait ne pas aimer les siens — mais il les aimait d'une façon discrète qui n'entrait jamais en conflit avec ses intérêts. Il aimait ses amis, ils l'avaient tant aidé à réaliser ses ambitions. Il aimait les lettres, il leur donna toute sa vie, et se fit payer souvent. A la fois humble et orgueilleux, servile et plein de morgue, sans égard pour autrui, il connaissait les hommes et savait ceux qu'il faut ménager.

A cause de la médiocrité de sa fortune il ne pouvait faire beaucoup pour l'établissement de ses enfants. L'aîné devint avocat et les trois autres entrèrent en religion. Il écrivait à son fils cordelier à Auxonne : « Vous me priez de vous avancer une année de « pension. Je n'ai gardé d'en user de la sorte. Je vous ai « déclaré une fois pour toutes que je vous ferais « toucher dix huit francs tous les six mois. C'est un

« ordre invariable que je ne prétends point changer, « quelques soient les raisons que vous m'alléguiez. « Si vous avez emprunté de l'argent vous le rendrez « sur celui qui vous sera compté dans le premier du « mois prochain. Souvenez-vous que vous en avez « autrefois prêté à l'un de vos confrères qui ne vous « l'a point rendu. A Dieu ne plaise que je vous « conseille d'en user de même ; il est juste de payer « quand on doit, mais ne vous figurez pas que je me « charge d'acquitter vos dettes ». (27 juillet 1705).

Quelle belle leçon d'économie pour un homme qui disposait de trente six francs par an !

Il n'arrête pas là sa tendre sollicitude pour le budget filial :

« Le long silence n'est pas toujours un effet de « l'indifférence, c'en est souvent un d'une confiance « réciproque. A quoi dans le fonds pourroit nous « servir des lettres fréquentes dont le port seroit cher « et lesquelles ne contiendraient que des répéti- « tions ? » (11 janvier 1708). A quatre vingts ans il savait la futilité des vœux et des souhaits mais il connaissait encore la valeur des remerciements qu'on exprime en livres et en sols. « Quoique les souhaits, « mon cher fils soient fort inutiles, je ne laisse pas « d'agréer les vôtres et voudrois bien être en état de « pouvoir les reconnaître par des effets » (15 janvier 1721).

Il manque de naturel et quand sa femme mourut, c'est en termes conventionnellement pompeux qu'il exprima sa douleur :

...nous fûmes moins époux qu'amans
Dix lustres avec toi m'ont paru dix moments (1)
Et dix moments sans toi me paraissent dix lustres.

et pour l'intelligence du texte il ne manque pas d'ajouter dans la marge une note où il explique qu'un « lustre en poésie, c'est un espace de cinq ans ». Toutefois il n'ajoute point d'éclaircissements étymologiques.

De pompeux il devient précieux :

Unis par une tendre amitié
Qui devoit être inséparable,
Nous formions un tout agréable,
Et je ne serai plus qu'une triste moitié.

Puis pour faire d'une pierre deux coups, il ajoute à l'adresse de son protecteur :

Et si l'heure de mon trépas
Dans cet instant ne sonne pas,
C'est que (le nommerai-je) un héros me fait vivre :
Un héros... que ne puis-je autrement m'exprimer ?
Je le louerois bien mieux, si je l'osois nommer.

Il ajouta à la lettre qui contenait ces stances plusieurs notes explicatives ; dans l'une d'elles il nommait son protecteur, le Maréchal de Villeroi. Ces stances parurent dans le Mercure de France d'avril 1726. La Gazette de Berne les publia et ajouta même que La Monnoye avait été récompensé du madrigal par un envoi de cinquante pistoles de la part du Maréchal. La chose était inexacte, du moins il l'af-

(1) Celle-ci et les citations qui suivent sont extraites du livre de Henri Beaune.

firma plus tard dans une lettre à son fils. En dépit de son orgueil et de son ambition, il sait quand il sied être modeste: « Il me prend envie, écrit-il à « l'Abbé Nicaise, de vous refuser les Hymnes que vous « me demandez pour vous apprendre une autre fois « à m'écrire. Où diable avez-vous pêché toutes ces « coionneries que vous me jetez à la tête ? Moi, « savant! moi, le premier homme du siècle; savant « vous-même, je n'y prétends rien; et pour ce qui « est de l'autre éloge, il est vrai que quand je me « regarde dans mon miroir, et que je vois grisonner « ma barbe, il me semble bien, dont j'enrage, que « je suis, comme vous dites, un des premiers hommes « du siècle.

Il se flatte de n'être point courtisan, et nul peut être plus que lui ne poussa aussi loin l'art de l'intrigue et de la flatterie. C'est dans sa correspondance avec Huissier d'Argencourt que l'on voit comment il savait utiliser ses amis. Au début de cette correspondance il répond ironiquement à l'admiration respectueuse du gentilhomme bourguignon :

« Je m'étois à la vérité bien aperçu dans le tems « de nos entrevues, que vous aviez une grande « intelligence de la géographie ancienne et moderne, « mais j'avais ignoré jusqu'ici que vous eussiez fait « tant de progrès dans l'éloquence. Je n'ai gardé, « Monsieur, d'entreprendre de vous copier par cet « endroit » (20 avril 1710).

A partir de ce moment suivra une correspondance qui durera plusieurs années, au sujet de livres que La Monnoye devait acheter pour son ami ; il y parle

peu de lui-même, mais une des lettres, au sujet des Noëls, contient un couplet supplémentaire qu'on n'a d'ailleurs jamais ajouté au texte.

Il a manifesté maintes fois la sécheresse de son cœur ; accablé de soucis d'argent, il se plaint du sort qui lui a donné trop d'enfants et va jusqu'à souhaiter une prompte et douce mort à ses confrères académiciens afin que sa part de tontine devienne plus importante :

O Matignon ! O Siffredis
Illustres tontiniers de la dixième classe
Vos bonnes actions devant Dieu trouvant grâce,
Devroient bien au plus tôt vous mettre en Paradis.
Pour moi, faible rentier qui ne fait pas grand'erre
Ne pouvant alléguer qu'une simple action
Je suis en bon Chrétien, plein de soumission,
Prêt, encore vingt ans, à rester sur la terre.

D'ailleurs dans la lettre qui accompagne ces vers (lettre au Président Bouhier, environ 1726) il donne ses raisons : « Comme dans l'état de ma fortune « actuellement très médiocre, une augmentation « considérable de mes revenus me feroit grand bien, « je vous avoue que la maladie survenue en même « temps à Messieurs Jacques de Matignon et Joseph « Siffredi, deux des plus forts rentiers qui restent « parmi mes confrères, de la dixième classe de la « Tontine, me tenoit il y a six semaines dans une « grande attente à cause d'un accroissement de dix- « sept mille livres de rente qu'ils auroient laissé par « leur mort aux survivants. Le peu de charité qui « règne en ces sortes de compagnies, me permet

« aisément de faire les vœux que vous allez lire ». On ne peut guère être plus cynique et exprimer plus gracieusement des vœux de ce genre-là. Il confesse quelque part ce trait de son caractère dans une lettre à propos de Baillet : « Etourdi comme je suis né, et « ayant naturellement je ne sais quelle férocité dont « je ne puis me défaire, je vous avoue que je me sens « de la répugnance pour les airs de cour ».

En somme un esprit brillant, un cœur sec, malveillant, plein de morgue avec plus humble que lui, obséquieux, faussement modeste avec les grands, cynique et moqueur avec tout le monde, il est bien le type du courtisan du XVIII^e siècle ; petit homme de robe avec l'amertume et la cruauté de Voltaire sans son génie, virtuose de la rime plutôt que poète, érudit plutôt qu'artiste, trop petit d'âme pour oublier la médiocrité de sa situation, ou pour la supporter sans plainte, tel est cet homme que son siècle admira et qui est demeuré une des gloires de la Bourgogne.

Claude Henriot partagea pendant cinquante et un ans la vie de cet homme dur, vaniteux, âpre et avisé.

On ne sait presque rien sur la famille de La Monnoye. Madame de La Monnoye dut avoir la vie besogneuse d'une femme d'officier pauvre et chargé de famille. Il fallait paraître, il fallait que les enfants pussent recevoir une éducation. Terrible problème dans une famille où l'argent était rare. La pauvre femme dut passer des heures pénibles. Il y avait quatre enfants, deux garçons et deux filles.

L'ainé, Pierre de La Monnoye, s'établit à Paris et acquit quelque réputation comme avocat au Parle-

ment. Il dut se marier entre 1712 et 1716 car La Monnoye mentionne sa belle-fille pour la première fois, dans une lettre à son autre fils, le 11 janvier 1716. Les trois autres enfants durent entrer en religion. Il est incertain que leur père se soit jamais soucié beaucoup de les établir. Comment marier deux filles sans dot ? Que faire d'un cadet sans situation ? La Monnoye devait trouver à ce problème une solution pratique, celle de tous les problèmes de ce genre, à cette époque. Dans son Noël sur les avantages de la Loi de Grâce, il s'adresse aux Juifs :

Eussein vo des anfan deu dozéne,
Vô lé mairié tretô :
Diantre, je ne son pas si fô,
Je feson nos fille campéne
No darei garcon Jaicopin,
Codelei, vou Caipucin.

(Noël de la Loi de Grâce) (1)

C'est ce qu'il fit puisque trois de ses enfants entrèrent en religion, sinon par goût, car on était plutôt sceptique chez les La Monnoye, du moins par nécessité. L'une des filles entra au Couvent des Ursulines. On dit qu'elle s'y fit remarquer par son esprit et son goût pour la littérature. Rigoley de Juvigny dit d'elle « Elle était née avec du talent pour la poésie, mais « l'austérité de son état ne lui a pas permis de le cultiver ». On lui attribue même la composition d'une

(1) Il dit aussi ailleurs (R. de J.)

J'ai toujours trop froid ou trop chaud,
Si je choisis je prends le pire
J'ai moins de santé qu'il ne faut
D'enfans plus que je n'en désire.

brochure intitulée : « Relation de la Feste solemnelle faite en notre Monastère de Sainte-Ursule de Dijon, en mémoire du siècle qui s'est écoulé depuis son établissement en cloture régulière le 22 août 1619 » (1).

C'est pour cette fille que Bernard de la Monnoye composa un sonnet intitulé : Sur la solitude, composé pour la fille de l'auteur (Rigoley de Juvigny).

L'autre fille était bernardine, comme on le voit par une lettre de La Monnoye à son fils cordelier à Auxonne : « On vient de me mander de Dijon que votre sœur l'ursuline a un grand mal de gorge, et que la bernardine qui depuis longtemps est malade ne se sauroit rétablir » (11 janvier 1708). Mais par ailleurs on sait que la bernardine était encore vivante en 1770.

Le fils cadet entra dans l'ordre des cordeliers. On possède à la Bibliothèque de Lyon les originaux de vingt et une lettres de La Monnoye à son fils religieux. Nous avons parlé de ces lettres précédemment. Le cordelier fut à Bar-sur-Seine puis à Auxonne. Il s'essaya dans la prédication, mais n'étant pas doué, il ne réussit guère en dépit des recommandations de son père qui l'assurait que « outre l'honneur que « peuvent vous faire ces prédications vous en recueil- « lerez encore du profit. Il n'y en a pas une qui ne « doive vous valoir tout au moins un écu » (11 jan- « vier 1716).

---

(1) A Dijon, chez les Ressayre seul imprimeur du Roy et du Parlement, vis à vis le Collège (1719).

L'Œuvre de La Monnoye

Œuvre générale — Œuvre patoise

Il est difficile de donner en quelques mots une idée précise de l'œuvre de La Monnoye. C'est une œuvre de soixante-dix années remplies d'un labeur constant et minutieux. Il toucha à la poésie, à la philologie, à la critique. Cet œuvre immense est écrit en latin, en français, en italien et en bourguignon. A cela il faut ajouter une correspondance volumineuse couvrant une soixantaine d'années.

Séparer l'œuvre de La Monnoye de sa vie est presqu'impossible, car sa vie entière fut un labeur immense et continu. Dès l'époque où il recherchait, à Orléans, les ouvrages rares, jusqu'au moment de sa mort, il poursuivit avec une patience et une constance sans égale, son œuvre de vaste érudition. On n'a point conservé de ces vers latins que Papillon comparait à ceux de Martial, mais Rigoley de Juvigny recueillit tout l'œuvre de La Monnoye, à l'exception des Noëls Bourguignons qu'il trouva sans doute indignes de figurer parmi les écrits d'un si grand savant. Il eut de bonne heure un sens critique très

développé ; il dit de lui-même dans une lettre à l'abbé Nicaise : (2 sep. 1690) « Il y a véritablement « des compositions d'une autre espèce, qui deman- « dent beaucoup moins de travail d'esprit, et pour « lesquelles par conséquent un homme comme moi « qui ne l'a pas extrêmement vif ni fécond, se senti- « roit beaucoup plus d'inclination. Telles sont ces « remarques critiques sur les ouvrages d'autrui. Avec « un fonds raisonnable de lecture, un peu de discer- « nement et un peu de génie pour la langue dans « laquelle on écrit, rien n'est plus aisé que de se « tirer de ces sortes d'ouvrages ». Le petit volume d'observations auquel il fait allusion s'étendit et devint plus tard la base de l'ouvrage sur Baillet.

Il est inutile de donner ici une liste de ses œuvres, la partie bourguignonne seule nous intéresse.

Quand il publia ses *Noëls*, en 1700, ce fut à la demande de son libraire et parce qu'il était payé. Il les publia en patois, parce qu'à cette époque, les compositions en patois étaient très à la mode dans toute la France. Il serait difficile de retrouver les causes de cette espèce de floraison des dialectes régionaux en France, au XVII^e^ siècle. C'est peut-être une réaction contre le style trop épuré du grand siècle, qui ne permettait plus d'exprimer toutes les idées. Le courant de littérature gauloise n'a jamais cessé en France : il est une caractéristique du tempérament français. Il fut, à cette époque, et pour une certaine partie de la production, détourné au profit de la littérature patoise. Ce n'est qu'une hypothèse.

La fin du XVII^e siècle et le commencement du XVIII^e siècle ont vu plus d'érudits et moins d'artistes qu'au commencement du siècle précédent. Cela devait plaire à un philologue de tirer de l'obscurité où ils commençaient à tomber, les patois des provinces françaises. En somme, soit subtilité des auteurs gaulois, soit divertissement de philologues, on doit constater à cette époque un renouveau de la littérature patoise.

Comme il a été dit dans le premier chapitre, ce renouveau fut général. Les Noëls formèrent une grande partie de la poésie en patois. Cela tient sans doute à ce que le patois est une langue incomplète et que ses possibilités sont limitées. On ne saurait exprimer dans ce langage fruste des choses très subtiles, mais il convient admirablement pour les tableautins naïfs des Noëls, les scènes paysannes, les plaisanteries un peu lourdes, les réflexions hardies. Comme le latin, il peut exprimer les choses qu'on ne saurait dire en français. C'était donc une arme admirable dans les mains de La Monnoye qui se servit de la naïveté du bourguignon comme d'un masque. De ce langage, il connaissait peu de chose. Presque pas de grammaire et pas de syntaxe. Les véritables tournures du patois lui échappaient parce qu'il ne l'avait jamais parlé lui-même et qu'il l'avait peu entendu parler. Il le connaissait surtout par les œuvres des écrivains patoisants qui l'avaient précédé et qu'il avait assidûment pratiquées.

C'est en 1700, probablement pendant l'Avent, qu'il publia les treize premiers Noëls sous le titre de

Noeis compozaì l'an MDCC en lai rüe du Tillô. Il avait alors cinquante-quatre ans.

En dépit de ce que le titre des Noëls pourrait faire supposer, il ne demeurait point rue du Tillot, mais il avait introduit le mot dans son titre pour lui donner ce que nous appelons aujourd'hui la « couleur locale ». En effet, la rue du Tillot, derrière la pittoresque église Saint-Philibert, était à cette époque la rue des Vignerons. Parlant des vignerons de Dijon au XVII^e^ siècle, M. Roupnel nous dit : « A l'intérieur « de son enceinte (Dijon) habitent en effet 321 vigne- « rons. Leur quartier est très spécial. C'est la paroisse « Saint-Philibert, surtout les deux rues Saint-Phili- « bert et du Tillot. Leurs vignes se répandent des « rives de l'Ouche jusqu'aux pentes de Larrey. Sur « le coteau des Perrières, elles s'intercalent en « lambeaux taillades, en lanières pittoresques, à « travers le dédale touffu des carrières, des murgers « et des buissons. Il y a cependant quelques autres « vignerons qui habitent au côté opposé de la ville, « dans la rue Roulotte. Leurs vignes sont situées sur « les pentes des Poussots et de Montmusard (1). » Nous verrons plus tard que pour cette raison les Noëls suivants, édités en 1701, seront les *Noëls de la Roulotte.* Il semblait bien que la rue du Tillot fût l'endroit où des Noëls dussent naître. Cependant, La Monnoye connaissait peu les véritables Barôzais ; ils ne jouissaient pas d'une très bonne réputation à Dijon : « Enfant du crû, dit M. Roupnel, en parlant

(1) Gaston ROUPNEL, *La Ville et la Campagne au XVII^e^ siècle.*

« du vigneron, il recueille directement, et à même « la terre où l'écrase le labeur brutal, l'esprit gros- « sier mais vivace et véhément des lieux. Et il en « tire une populaire énergie, brusque et pétulante, « et tour à tour joyeuse ou irritée. C'est ce quartier « rustaud, hardi et bavard qui fut l'origine des sin- « gulières péripéties de la vie municipale. Le plus « souvent, le quartier est en repos. Mais le vigneron « a une obéissance plus indifférente que docile, plus « inactive que résignée, et qu'interrompent des « crises brusques et brèves, des rébellions brail- « lardes et téméraires. » Il est donc difficile de croire La Monnoye quand il dit dans l'Evartisseman des Noëls : « Come i seu de lai raice de bon Barozai, je « n'ai jaimoi velu palai autre langaige que cetu de « mon peire. » C'est à la fin du XVII^e^ siècle que l'on commença à bâtir les hôtels de pierre dans le quartier de la rue Saint-Philibert. Jusque-là, les vignerons seuls l'habitaient ; ils vivaient dans de pauvres masures de bois et de torchis, écrasées les unes contre les autres, foyers d'infection pitoyables et malpropres. Ils se réunissaient les soirs dans les écraignes dont La Monnoye a donné une description dans son glossaire des Noëls : « Tabourot, au pro- « logue de ses *Ecraignes Dijonnoises*, dit que de son « temps Ecraigne à Dijon était une hute faite avec « des perches fichées en rond, et recourbées par en « haut, d'une manière qui ressembloit à la forme « d'un chapeau, le tout couvert de gazon et de « fumier si bien liés et mêlés que l'eau n'y pouvoit « pénétrer. En ce temps-là, les vignerons de chaque

« quartier avaient leurs Ecraignes, où après soupé « ils s'assemblaient en hyver avec leurs femmes et « leurs filles pour faire la veillée jusqu'à minuit... « Les pauvres gens ne bâtissent plus à Dijon de ces « sortes de taudis. Ils tiennent leurs veillées l'hyver « en quelques caves et ces assemblées conservent « encore le nom d'écraignes ».

C'était dans ces caves ou écraignes qu'on discutait des événements quotidiens, qu'on chantait les chansons populaires et que pendant l'Avent on répétait les Noëls bourguignons.

L'Œuvre patoise de Bernard de La Monnoye

Une pièce antérieure aux Noëls — Les Noëls, comment et pourquoi ils ont été écrits — Popularité et querelle des Noëls

---

Les Noëls de Bernard de La Monnoye ne sont pas le cri spontané d'une âme pieuse. Ils sont le résultat d'une transaction commerciale entre l'auteur et son libraire. Celui-ci s'étant avisé du succès des Noëls bourguignons publiés à cette époque, et de la verve patoise de La Monnoye, car il avait déjà écrit en patois, lui commanda un recueil de Noëls bourguignons.

La Monnoye, en effet, s'était déjà essayé à composer dans la langue des Malpoy et des Tassinot. Dans son livre des *Noëls de Guy Barozai,* Fertiaut prétend bien que La Monnoye avait fait ses débuts en patois, à la suite d'un dialogue imaginaire avec Aimé Piron : « Un jour La Monnoye en (des Noëls) « parlait avec lui : « C'est plein d'esprit, lui dit-il, « mais c'est négligé, vous faites trop vite. — Vra ? lui « répond ironiquement l'apothicaire en le regardant « du coin de l'œil. — Vra, lui réplique La Monnoye

« en appuyant plus fort sur son mot. — E bé ! reprend « l'autre, en continuant de parler patois, i voro bé « t'i voi. — Pardienne, reprend aussitôt le poète « dijonnais, tu m'i voirai. Et peu de temps après, « continue Fertiault, il publiait ses treize premiers « Noëls. Seize autres suivirent, ceux-là au commen- « cement de l'année suivante. »

Mais toute séduisante que soit l'hypothèse de ce défi, il nous faut l'abandonner. On a vu plus haut combien semblent incertaines les relations des deux hommes. Aimé Piron a parlé de La Monnoye (1) en plusieurs endroits dans ses œuvres parce que La Monnoye était un personnage très connu, parce qu'il avait gagné un grand nombre de prix littéraires, parce qu'il était académicien, en somme une personne en vue à Dijon. Mais il est à remarquer que La Monnoye, ni dans ses œuvres, ni dans sa volumineuse correspondance, où l'on retrouve toutes les personnalités de son temps, n'a fait mention de l'obscur apothicaire dont les Noëls paraissaient le plus souvent sans nom d'auteur, dans les brochures de Messire Chécun. Il ne le connaissait point. D'ailleurs, en dépit de ce qu'en dit Fertiaut, La Monnoye avait commencé, bien avant 1700, à écrire dans la langue savoureuse des Bourguignons.

En 1682, après les réjouissances données en l'hon-

---

(1) Piron a parlé de La Monnoye dans certains de ses *Noëls*, dans *lé Chai de Novelle* :

Ce que La Monnoye ce rimou
Si esparluca, si famou.

et aussi dans le *Discor Joyou*.

neur de la naissance du Duc de Bourgogne, futur Louis XV, parurent à Dijon quatre brochures en vers patois. Mignard, dans sa *Bibliographie raisonnée de l'idiome bourguignon*, en donne les mentions suivantes suivies de commentaires et d'extraits :

1682. *Ebavdisseman Dijonnoy sv l'heurose naissance de Monseignevr Duc de Bregogne*, à Dijon, chez Antoine Farjot, marchand libraire, rue de la Poulaillerie, avec permission, M.DC.LXXXII. Grand in-12 de vingt-sept pages.

1682. *Discor Joyou dé rejouissance de lai Velle de Dijon en rime borguignôte, su lai naissance de note Duc.* Ionée po Ionée. Ai Dijon, se ven ché Anthone Farjô, vis ai vis de petit Belô. M.DC.LXXXII.

1682. *Dialôgue français et bourguignon du récit des réjouissances faites à Dijon pour la naissance de Monseigneur Duc de Bourgogne*, par Jean Fory *(sic)* chirurgien. Dijon, Jean Ressayre, imprimeur et libraire, vis-à-vis le collège; in-4° de trente-huit pages.

1862. *Remarciman dé brave Barozai de Dijon* (1), fay par Grégore Gouy au gran Roa Lovy quaitoze, en requeneussance d'ou beâa prezan quai lô zé fay d'ain Duc de Bregogne. A Dijon, chez Antoine

---

(1) On voit que La Monnoye n'avait pas inventé le nom de l'illustre vigneron. Il lui donne une étymologie invraisemblable et embrouillée dans le glossaire de ses Noëls. Après Tassinot, Dumay se servit de l'expression franc-barozai dans son *Vergille virai* et le R. P. Joly emploie ce mot dans la suite du même ouvrage. « Pendant ce temps (dit Durandeau dans le *Barozai*), La Monnoye, avec son flair habituel, prit le vent et se coiffa de l'ancien mot lui-même, ne craignant pas de publier ses Noëls sous le nom de Guy Barôzai. »

Michard, imprimeur de la ville; à Saint-Jean-l'Évangéliste, in-12.

Le *Dialogue français et patois* est attribué à Jean Flory (et non Fory) chirurgien à Dijon. Cette pièce paraît assez froide auprès des trois autres poèmes bourguignons. Le *Remarciman* est meilleur, plus vif et plus intéressant, et très reconnaissable à sa transcription exacte de l'accent dijonnais. On l'attribue à Tassinot (1). Mignard qui s'étend particulièrement sur le *Discor Joyou* et sur *l'Ebaudisseman* les attribue tous les deux à Aimé Piron. Cependant avant d'examiner les textes, il conviendrait de corriger certaines erreurs de la bibliographie raisonnée.

A la page 246 de l'ouvrage de Mignard on trouve ceci :

1632. *Ebaudisseman dijonnoi su l'heurose naissance de Monseigneur Duc de Bregogne*, à Dijon, chez Antoine Farjot, marchand libraire, rue de la Poulaillerie, avec permission M.DC.LXXXII. Grand in-12 de vingt-sept pages, etc. (2).

Il est aisé de voir que l'auteur a confondu les dates.

Il n'y a en vérité qu'une seule brochure ayant pour titre l'*Ebaudisseman dijonnoy* etc... Elle se trouve à la Bibliothèque de Dijon et elle a été éditée par Pierre Paillot en 1682. On n'aurait pu fêter la naissance d'un dauphin Duc de Bourgogne en 1632,

(1) François-Jacques Tassinot, 1654-1730.

(2) *Histoire de l'idiome Bourguignon et de sa littérature propre* ou *Philologie comparée de cet idiome suivie de quelques poésies françaises inédites de Bernard de La Monnoye*, par Mignard. Dijon, Lamarche et Drouelle, libraires éditeurs, place Saint-Etienne, 1856.

car Louis XIV est né en 1638 et l'on donnait habituellement le Duché de Bourgogne aux cadets de la maison de France. Les fêtes extraordinaires de 1682 célébraient l'honneur que le Roi faisait à la Bourgogne en lui donnant pour Duc le Dauphin, futur Louis XV.

... on ne voiré pu lai saison
Vou lé cadai de lai moison
Airon ce lôpin si tré dogne
Lou beà Duché de lai Bregogne.

On doit en conclure qu'il existe une seule pièce appelée l'Ebaudisseman, qu'elle a été composée en 1682 et éditée par Pierre Paillot. Le *Discor Joyou*, également anonyme a été attribué à Piron, mais il suffit de lire les deux pièces pour s'apercevoir immédiatement qu'elles ne sont pas du même auteur. Il arrive en effet que la langue d'un auteur évolue au cours de sa vie, mais il ne saurait écrire, sur le même sujet, à la même date, deux pièces aussi différentes d'esprit et de forme.

Un seul de ces deux poèmes appartient à Aimé Piron et c'est dans le *Discor Joyou*, un peu long, un peu embrouillé mais plein de vie qu'on retrouve la manière familière du peintre des réjouissances populaires de Dijon. L'autre est beaucoup trop concis, beaucoup trop sobre pour être de Piron. A qui donc alors attribuer ce poème ? Plusieurs auteurs patoisants vivaient à cette époque ; à part Tassinot et Flory, il y avait à Dijon : Jean Godran, Pierre Richard, Pierre Dumay, Françoise Paschal, Nicolas

Hervy et Claude Launay. Nous avons assez d'œuvres de ces auteurs (excepté Françoise Paschal) pour conclure qu'aucun d'eux n'est l'auteur de la pièce en question.

Aimé Piron lui-même, dans le *Discor Joyou*, nous fournit la clef de l'énigme. Il y décrit la *fouleire* (1) qu'on fit à Dijon en août 1682; ce n'était pas une fouleire ordinaire, mais un groupe allégorique assez compliqué pour l'explication duquel il nous renvoie aux *doctes sermonnaires* qui en conçurent le projet,

Ay ce fesou d'imaige en piarre
. . . . . .
Et po le savoi meu encor
Y vo diray, ça lou pu cor
D'an aulay échetay lou livre
Qui couterey moin déne livre (2)
Dou Prince de Rimou Rimay
Po lay France si estimay,
Ce gaignou de prey po lay rime,
Ce rimou suparlatissime
Qui é fay lay barbe ay tretô
En Françoi en laitin aitô.

Il ne peut y avoir d'erreur, ce Prince des Rimou, ce *rimou suparlatissime*, c'est Bernard de La Monnoye qui avait déjà gagné plusieurs prix de l'Académie et qui commençait à devenir célèbre par toute l'Europe. L'auteur termine son long poème en signant modestement par ces mots :

---

(1) Feu d'artifice.

(2) En effet, le livre ne dut couter que quelques sous. C'est une mince brochure de 27 pages, assez mal imprimée sur du papier trop mince.

Qui é fai cé var et cé rime,
Çat in de cé rimou mignime,
Lou savitieu ay tô chécun,
Et lou séne pu qu'ai pa zun,
Qui vorey son nom bén éprare
On l'épeule ay Dijon l'écharre (1).

Il apparaît donc d'après ce que nous dit Piron, que La Monnoye avait composé lui-même une relation des fêtes, et que celle-ci contenait l'explication de l'allégorie.

En effet, l'auteur de l'*Ebaudisseman* est remonté jusqu'à Clovis et Clotilde pour nous expliquer le sujet de la *fouleire*, sujet imaginé par les Jésuites, que Piron appelait *ces doctes sermonnaires*. Dans un temps où l'on raffolait des énigmes et des allégories, celle-ci dut paraître admirable :

On voioo lai France éssetée
Vé lai Victoire érétée
Qui montroo lai Félicitai
Tenan dans son chaissô dorai
Lou petit Duc béa come in ainge
Qui sotoo ai demi du lainge
Por regadai de tote par ;
Lai Bregogne lé brai en l'ar
Et l'un dé deu genon en tarre
L'invitoo humblement de parre
Lai Corone de son Païs;
Ai ne se fau pa ébahi,
Qui ne scai qu'autrefoi lai France
Aivô lei fi tei convenance

(1) Est-ce la façon dont Piron a signé cette œuvre, l'Echarre, qui aurait donné à La Monnoye l'idée d'emprunter le mot Barozai pour signer ses Noëls?

Quai ne se quiterain jaimoy
Depeu que Clouvis lou gran Roy
Aivi charché en mairiaige
Clotilde lou prétieu gaige
De ce tan solennel accor
Qu'on voi qui se sôtin tôjor.
Lai Paix juoo son porseneige
Vé lai Joie de qui lou visaige
Témoignoo que ce bel enfan
Se contantoo d'in tei présen,
Qu'en dépei de lai destignée
Le consarve tai milannée.

L'auteur nous donne même le nom de l'artiste :

Po exécutai lou dessain
On mi en besogne lai main
De Dubois (1) qui se sai bé prare
Po fouillai lou boo, lai piarre,
Le mabre noir, ossi le blan,
Tretô li son indiféran.

Voilà donc ce que ce *Prince dé Rimou* nous explique dans l'*Ebaudisseman.*

Il y a d'ailleurs d'autres raisons, moins évidentes mais plus sérieuses, de penser que La Monnoye est l'auteur de cette pièce. Le patois de l'auteur a légèrement changé dans les dix-huit années qui séparent les deux poèmes, mais dans les deux cas il n'est que le déguisement insuffisant d'une excellente forme française. C'est dans la langue, dans ce patois imparfait aussi bien que dans l'esprit et la forme,

(1) Ce même Dubois, sculpteur dijonnais dont Aimé Piron épousa en seconde noces la fille, qui devint la mère d'Alexis.

que nous devons chercher des points de comparaison. A la première lecture nous y retrouvons la concision et la clarté de La Monnoye. Là où Piron s'est interminablement étendu en détails, où il a raconté une multitude de faits «journée par journée», où il a accumulé les incidents dans un récit extrêmement touffu, La Monnoye a été concis et clair avec quelques traits bien placés.

L'impression générale est celle d'un récit dans lequel l'auteur a donné aux évènements les proportions convenables.

Dès les premières lignes il devient évident que nous n'avons plus affaire au joyeux drille assoiffé du *Discor Joyou :*

Enfin é-tu requeneussu
Commen i tenon lou dessu ;
Çat-ay ce co que lai Bregogne
Maugrai lai jailousie qui grogne
Fai voi ai lay barbe dé gen
Ce que depeu pu de mile an
Tan de Prince guarrié et saige
Li on forai de porvilaige.

A la fermeté de la forme on reconnait tout de suite une main de maître ; des quatre auteurs qui ont écrit sur le même sujet il est le seul qui attaque son récit sans préliminaires.

Il fait plus que raconter ce qu'il a vu, il commente, et sans aucune bienveillance. Pendant que les Dijonnais, béants d'admiration regardaient passer ce char somptueux, La Monnoye voyait avec une netteté implacable le ridicule d'une telle mascarade.

Rien ne lui échappe ; il se gausse de tout et de tout le monde. Les Ducs de Bourgogne même attirent ses remarques :

Et du troisième lai figure
Etoo hébillé de forure ;
De son co pando lai Toison,
Ai se quaroo come in oson
Ou come in pan qui dan sai coue
Se mire aidon quai fai lai roue.

Quant aux cinquante hommes magnifiquement habillés qui accompagnent le chariot :

Ai l'aitein montai en Sain George,
Dé codinde qui se rengorge
Ne tenne tan lo gravetai
Qu'ai faisin treto ce jor lai.

On pourrait croire que les petits pages ont trouvé grâce aux yeux du commentateur ; mais en dépit de leur jeunesse il est impitoyable :

Aipré lor, doze peti paige
Efeutai come cé-zimaige (1)
Que Marjau ven pendan l'étai
Ai çoo qui en venne échetai
Osi dispo que dé aiguaisse
En totevillan de lai faisse...

Après avoir prodigué quolibets et moqueries aux gens du défilé, La Monnoye regarde autour de lui par la ville illuminée. Tous les couvents sont

(1) Remarquer que l'auteur qui a indiqué, la liaison de cé-zimaige a omis sans raison de la faire pour dé aiguaisse. De même si la représentation du patois est purement euphonique le u de aiguaisse est superflu.

resplendissants de lumière. Il les passe en revue non sans ajouter « iqui, et ilai », le fameux « grain de sei » :

Lé Minime dan quatre bure
Potire lo veille friture...

Ils n'étaient d'ailleurs pas les seuls à mettre leur cuisine à contribution, car

Lé Carme aivein en aibondance
De lai graisse de roo bé rance.

Les Capucins firent mieux et sans dépenser davantage :

Ai breulire to lo vieu meu ;
Osi bé nosain tai lé vendre.

Tous les couvents et les abbayes de la ville rivalisaient de zèle pour célèbrer la naissance du Jeune Duc ; les couvents de femmes ne furent pas les derniers :

Lé Daime de Sainte Mairie (1)
Queique lay fièvre en sai furie
Tormentisse dan lo Couvan (2)
Ene Daime quai l'aime tan.

Puis il ne peut se retenir et laisse échapper enfin une grosse plaisanterie, qui est comme son sceau :

De moime ché lé sœur Caissote
Po le Couvan de lai Roulotte

---

(1) C'est probablement l'Abbesse pour laquelle il fit plus tard une chanson intitulée : « Chanson faite au nom de queique Religieuse, su le pecho de Santai de lote Aibaisse ».

(2) Peut-être le couvent où sa fille entra.

Qui né ni cloche ni grillo
Ai chairivorioo d'in pô.

Nul autre que La Monnoye, peut-être, n'aurait osé placer les « sœurs » de la Roulotte en compagnie de toutes les religieuses de Dijon.

D'ailleurs ce n'était pas tout ; les élèves du Collège des Godrans formèrent une milice qui avait ma foi fort bonne allure. Mousquet en mains ils s'exerçaient :

Jamoi ai ne fu tei vacarme
Car sai déchargein queique cô
Ai mirein au travar dé chô.

Dans le quartier du Palais de Justice, l'enthousiame était grand car plusieurs dames avaient conçu l'idée de faire un festin :

Sou lou paron ou lai Jeustice
Fai passai lé Marchan dépisse.

Le festin était splendide ; riches tapisseries, lustre de cristal, rien n'y manquait. Cependant

Ene seule chose chôquoo
Ça qu'au fin dessu on voisoo
Ene dozeine de couvô
Quai l'aivein fai sarvi de pô
Po faire clairé l'artifice
Vé lai Force et vé lai Jeustice
Qui se tônain d'autte côtai
Tan sé pô santain lo raitai.

Et après ce trait il raconte un épisode de trompeuses trompées, épisode qui a perdu de son sel parce que nous ne connaissons pas les acteurs de

cette farce, mais qui a du bien divertir les gens de la ville.

Le soir du dernier jour les réjouissances se terminèrent par un feu d'artifice, une « fouleire » comme on disait à Dijon.

Nous l'avons vu plus haut, les Jésuites composèrent l'allégorie, ces Jésuites

> ...Qui ne sont béte
> Qué quai potein desu lo téte
> Do cone ai foison comme on scait.

Cette profusion de lumière, et ce qu'il considère comme un gaspillage, provoquent ces réflexions :

> Ai jettain dé fesée en l'ar
> Qui cotein di fran lai dozaine,
> Ma po lor ce n'étoo granpeine,
> Car ai se moque de l'arjan
> Come le diale din sorjan
> Et se socie d'ène pistole
> Cen foi moin que no d'ène obole...

En somme ce récit est bien dans la note de La Monnoye. On y retrouve son esprit impitoyable et cette faculté de voir en toute chose le côté ridicule.

Le patois de l'*Ebaudisseman* présente les mêmes caractéristiques que celui des Noëls, et s'il a légèrement changé, on y retrouve les traits familiers du patois imparfait de notre auteur.

Au point de vue de la forme on a constamment l'impression en lisant l'*Ebaudisseman* que le français est mal déguisé. Dès le commencement on sent la forme française :

Enfin é-tu requeuneusseu
Commen i tenon lou dessu...

et un peu plus loin

Note Roy lou pû gran dé Roy
Qui ai dontay en tan d'endroy
Les-Holandoi aivo l'Espagne...

Par endroits, l'auteur a laissé, comme dans les Noëls, des vers entiers en français :

Si tré roide que mon épaule...

en dépit de l'altération orthographique de très.

Et quand il s'écrie :

Quan ji raive le cœu men saigne

on ne peut guère prendre cela pour du patois bourguignon.

Pour le besoin de la rime et du mètre il a sacrifié le patois comme il le fera plus tard dans les Noëls :

Quatte gran grivoi en chemise
. . . . . .
Potein in Bachus aigréable
Su in tonea de table en table.

il est évident que le français table a été conservé pour la rime de deux vers qui sont d'ailleurs des vers français.

On ne saurait mettre en doute la ressemblance des comparaisons dans les passages suivants de l'*Ebaudisseman* et des Noëls :

Ai se quaroo come in oson
Ou come in pan qui dan sai coue
Se mire aidon quai fai lai roue
(*Ebaudisseman.*)

et

Mire toi j'y consan
Dan té pleume de Pan
Rouge, vade, jaune et bleue
Elle sanne ein arcancié
Au solo tu fai lai reüe...
Ma quei pidié !
Quan tu voi tai queüe
D'obliai té pié ?

l'auteur a fait la même faute dans les deux pièces et pour la même raison.

Dans l'*Ebaudisseman* il a fait rimer coue avec roue. Ces deux mots n'ont pas la même terminaison en patois bourguignon. En effet alors que le mot queue se traduit par *quoue*, le mot roue se traduit par *reue*. Ils ne sauraient donc jamais rimer l'un avec l'autre. Il est à remarquer que La Monnoye quand il a employé ces mots au milieu d'un texte les a traduits correctement. Dans la description du fameux chariot il écrit :

Dan lé reue on aivoo écri...

et plus loin l'auteur dit parlant de lui-même :

Et su mon chaipea in laisso
Qui lio lai quoue d'in poulo.

On retrouve aussi certains artifices de poète communs chez La Monnoye, comme celui-ci :

Lai Bregogne lé brai en l'ar
Et l'un de deu genon en tarre.

Les discordances orthographiques y sont aussi

nombreuses que dans les Noëls, sans cependant qu'on puisse distinguer de celles qui proviennent de fautes d'impression, celles qui sont dues à la fantaisie de l'auteur. Le pronom de la première personne a les formes i et je, et s'il traduit hautbois par aubois pour lui donner une allure plus rustique, il traduit aussi aubade par hautbade pour la même raison :

Le cri de joie, les hautbade...

dans ce vers tout français. Poulet est traduit une fois par poulo, qui est la forme correcte et une autre fois par poulou pour lui permettre de rimer avec cou dans :

I ne sauvi ran que troi cou
De deux Albran, et d'in poulou.

Mèche est traduit une fois par *moche* et une autre fois par *moiche*, et l'on trouve dans le poème, *ouvraige* et *ovraige*. Précieux, sans aucune raison, est écrit *prétieu* dans :

Clotilde lou prétieu gaige
De ce tan solennel accor.

Même un mot comme la préposition *et* se travestit en *ai*

On mi an besogne lai main
De Duboi qui se sai be parre
Po fouillai lou boo *ai* lai piarr.

ce *fouillai* a peu la mine d'un mot bourguignon, de même qu'*effroy* qui se trouve plus loin et qui est bien français en dépit de l'y de la fin. *Aussi* qui se dit *ayto* en bourguignon se transforme en *ossi* pour la rime.

Voici le verbe *cuider*, un favori de La Monnoye :

Ie *cude* qu'ai fu bé brelai...

Dans la même phrase, nous avons *pour* écrit de deux façons différentes :

Por célébrai cette jonée
Qui fait l'heurose destinée
De lai Bregogne *po* tojor.

Il n'est pas nécessaire d'en dire davantage pour prouver qu'on est bien là en présence d'une œuvre de La Monnoye.

L'hypothèse de Fertiaut et des autres biographes de La Monnoye qui prétendent que l'auteur bourguignon se mit à composer en patois seulement après y avoir été provoqué par son prétendu ami Aimé Piron, tombe d'elle-même. La Monnoye a écrit en patois avant Aimé Piron et nous verrons, en étudiant les Noëls de ce dernier qu'il a quelquefois mis à contribution les Noëls de Guy Barozai.

C'est donc après avoir constaté à la fois le succès de sa première pièce en patois et celui des Noëls qu'on publiait à cette époque que La Monnoye comprit le parti qu'il pourrait en tirer, et pendant l'Avent de 1700 fit paraître ses treize premiers Noëls patois sous le titre : « Noei borguignon composai l'an MDCC, an lai rue du Tillo. » Ressayre libraire à Dijon vendait ce livre. C'était un petit in-12 de vingt cinq pages, comme tous les autres recueils de Noëls de l'époque. Petites brochures de médiocre papier, piètre impression dont les feuilles étaient

cousues grossièrement dans une couverture de fortune. Humbles recueils vendus à d'humbles gens pour quelques sous. Il n'en est resté qu'un petit nombre car personne ne s'est soucié de garder une chose d'aussi peu de valeur, et d'ailleurs la mauvaise qualité du papier n'a pas permis d'en conserver beaucoup.

Les Noëls de La Monnoye ont été diversement jugés par la postérité. Tantôt les critiques les ont acclamés comme des chefs-d'œuvres, tantôt ils ne les ont même pas mentionnés parmi ses œuvres. Quoi que les critiques de diverses époques aient pu penser des Noëls il n'en est pas moins vrai qu'ils sont la partie la plus vivante et la plus originale de ses travaux. Ils soulevèrent dès leur apparition un enthousiasme général. Ils furent accueillis également par toutes les classes de la société ; les bonnes gens qui les chantèrent n'y virent que de nouveaux Noëls plus intéressants que les autres; ils y retrouvaient les personnages familiers et une certaine bonhommie qui leur plaisait ; les lettrés y virent tout ce que l'auteur avait mis sous cette apparente naïveté, d'ironie et de moqueries. Les Noëls acquirent rapidement une réputation qui alla jusqu'à la Cour. On s'y était entiché de patoiseries et celles-ci devaient plaire, par ce qu'elles alliaient d'apparente foi à de véritable scepticisme. Encouragé par ces succès, La Monnoye donna une suite aux premiers Noëls; il continua dans la veine qui lui avait réussi, força encore la dose, et s'y gaussa davantage de Dieu et des hommes. Ce qu'il dit dans l'*Epologie*, de son

maître Chaingenay pourrait mieux encore s'appliquer à lui-même :

El eto Pouaite de naiture,
Et po gaussai, n'aivo jaimoi son par.

Il se trouva cependant quelqu'un pour protester. Le chanoine Magnien de l'église Collégiale de Saint-Etienne dénonça en chaire les Noëls impies de M. de la Monnoye. Il alla même plus loin. Il mit sous les yeux des Docteurs de la Sorbonne d'assez pauvres traductions de certains passages des Noëls incriminés. Mais les Docteurs, par peur du ridicule sans doute, refusèrent de passer jugement sur les Noëls. La Monnoye mentionne la chose dans son Glossaire des Noëls, au mot Maignien : « Nom « propre d'un prêtre connu à Dijon par ses brus- « queries. Dans le temps qu'il y était vicaire de la « cure de Saint-Etienne, s'étant avisé de déclamer « dans un de ses prônes très mal à propos contre « les Pères Jésuites, il fut obligé de se rétracter « publiquement le dimanche suivant. Le même « n'étant pas content de s'être déchaîné en chaire « plus d'une fois contre les Noëls, voulut depuis les « faire censurer par neuf Docteurs de Sorbonne, « sur quelques endroits détachés et mal traduits « qu'il leur en présenta. C'est ce qui a donné occa- « sion au couplet où il est dit :

Qué pidié de voi tan de sotane
Contre ein ruchô si fo se démenai !

(Epologie des Noé.)

« Phrase poétique élégante pour marquer l'as-

« semblée de neuf Docteurs contre un vigneron ». On voit que la Monnoye n'oubliait pas les injures.

D'ailleurs cette sortie du Vicaire Magnien ne porta pas atteinte à la popularité des Noëls, au contraire nous dit leur auteur :

Celai lé fi renchéri de mitié.

A partir de ce moment, les éditions se succédèrent (1). Il y en eut sept avant 1720 qui ne contenaient point de glossaire. En 1720 le Président Bouhier, ami de l'auteur fit éditer les Noëls suivis du Glossaire, avec un soin particulier. C'est la meilleure édition et la plus recherchée. On fit plus tard d'autres éditions que l'on data également de 1720 à cause du succès de celle-là. De 1720 à 1737, il y eut huit éditions contenant le glossaire ; l'une d'elles contenait une traduction en vers français ; enfin de 1738 à 1825 on compte treize éditions avec ou sans glossaire.

(1) La liste des éditions des *Noëls* se trouvera à la fin de l'ouvrage, dans la Bibliographie.

Les Noëls
de Bernard de La Monnoye

Le fonds, la forme, le patois
Intentions de l'auteur

Comme on l'a vu plus haut, La Monnoye n'a pas créé le genre ; il s'est mis à composer des Noëls lorsqu'il était florissant et que le succès était assuré. Pour s'y préparer il avait étudié le patois ; surtout il avait lu de nombreux Noëls, bourguignons et autres, et il connaissait les œuvres de ses prédécesseurs. Il en avait probablement lu en vieux français et on en trouve quelques traces dans ses ouvrages : le XII[e] Noël de la Roulotte où il est parlé de la faute d'Adam semble bien s'être inspiré d'un Noël contenu dans un manuscrit de la fin du XVI[e] siècle. Ce manuscrit qui a pour titre « Recueils de vieulx et nouveaulx Noëls recueillis par le frère Jehan de Vilgontier prebstre de l'abbeie de la Coulture, prieur de Sct Saulveur près Fresnay » a pu être connu de La Monnoye; en tous cas on ne peut s'empêcher

de trouver un certain air de famille entre ces strophes :

Por trop se fié, le bonhome,
Ai lai compagne de son lei,
Sai gueule, d'ein morcea de pome
Ampoizeni le monde antei.
Le pautenei, le pautenei,
An celai no montre bé come.
Ce né'to ran qu'ein vrai fannei.

et

Adam par mon ame
Fut un vrai sorquelet (?)
De suivre sa femme
Qu'est (*illisible*) ung varlet
Dieu qu'il devint laid
Meschant et infame
Dieu qu'il devint laid
Pour un morcelet.

S'il est difficile de trouver dans l'œuvre patoise de La Monnoye la trace exacte des lectures de l'auteur, on peut affirmer cependant qu'elle existe. D'ailleurs, La Monnoye lui-même, dans le Glossaire des Noëls, parle des recueils qui lui sont tombés entre les mains (voir au Glossaire le mot Noëi). On y relève successivement la vieille Bible des Noëls, Rabelais, dans deux passages différents, trois recueils de vieux Noëls, imprimés in-8, à Paris en lettre gothique, les deux premiers sans date, le troisième l'an 1520. Les recueils manuscrits de Noëls, très rares maintenant devaient être plus nombreux de son temps et il a pu s'inspirer là de Noëls qui ne nous sont jamais parvenus. D'ailleurs il avait, plus près de lui, et plus à

sa portée des sources auxquelles il puisa abondamment. La difficulté principale pour La Monnoye n'était pas la forme du Noël qui est limitée, mais le patois. C'est, nous le verrons, la partie médiocre de son œuvre; malgré tous ses efforts et ses artifices il n'a pas réussi à nous donner l'illusion du Noël en patois. Il avait de nombreux prédécesseurs dans la composition en patois bourguignon et il les connaissait. Il goûtait fort dit-on, les poésies de Bénigne Pérard qui vécut dans la première partie du XVI^e^ siècle. Bien qu'il parle de Chaingenet dans son Glossaire et dans l'*Epologie*, il n'est pas certain qu'il ait jamais existé à Dijon un poète de ce nom. Cependant nous dit Durandeau (1) « le document le plus grave et le plus ancien, où on le voit figurer, date de 1658, époque où Louis XIV vint pour la seconde fois à Dijon ». La Monnoye aurait donc pu le connaitre, mais pourquoi dit-il en en parlant dans son glossaire « *Je me souviens avoir ouï dire que Chaingenai...* » et bien qu'il prétendit dans l'*Epologie des Noëls* que Chaingenet était le cousin de son père, il est permis de croire, avec Durandeau que l'illustre vigneron n'a jamais existé ou du moins que La Monnoye ne l'a jamais connu. Il ne s'est targué de cette parenté que pour la couleur locale, comme il s'est targué d'habiter rue Roulotte et rue du Tillot, et de s'appeler Guy Barozai.

Cependant il est certain qu'il pratiqua Malpoy (1), car on en trouve plusieurs réminiscences dans les

---

(1) *Le Légendaire Changenet*, par J. DURANDEAU, 1898.

Noëls. Dans l'un deux il employa les deux premiers vers de la Priapée de Godo, et s'explique au mot *cheulai* du Glossaire :

« Ce mot a été employé dans la fameuse pièce qui « commence ainsi :

I ne m'estimeroo pa daigne
D'aivoi cheulai dan lai tétaigne...

« pièce recherchée des curieux, et dont fait honora- « blement mention Claude Barthélemy Morisot, « Epit. 6 de la 1re centurie, où il l'attribue à un habile « poète Bourguignon nommé Malpoy qui la composa « en 1620. L'auteur des Noëls ayant trouvé à son gré « l'expression des deux vers ci-dessus, s'est fait un « plaisir de l'enchâsser stance 3, du Noël *Ein jor lai « hau...* ». Puis comme s'il avait peur qu'on puisse l'accuser d'avoir un goût coupable pour une composition aussi leste, il se rétracte presque, plus loin dans le Glossaire, en disant : « ...de la Priapée de « Godo, pièce dont sur ce que j'ai dit plus haut on « pourrait croire que je fais beaucoup d'estime si je « ne déclarois ici ingénument ce que j'en pense. Il « s'en faut bien qu'elle mérite les louanges qu'on lui « a données. Ce n'est à le bien prendre qu'un verbiage « plein de redites, même de contradictions. Le style, « quoiqu'assez énergique par-ci par-là, n'y est pour- « tant pas correct partout. Les élisions, le privilège

(1) Pierre Malpoy, un des doyens de la poésie bourguignonne, mourut en 1644.

« de la poésie bourguignonne, y sont choquantes, et « la finesse du sens n'y dédommage presque nulle « part des négligences de la versification... ».

Il a également lu Tassinot puisque c'est à lui qu'il a emprunté le nom de l'immortel vigneron, Guy Barôzai. En somme il n'a négligé aucune des sources d'inspiration. Deux fois il s'est inspiré directement du texte biblique qu'il a suivi de près. Dans le Noël VII[e] de la deuxième partie, il a suivi l'Evangile selon Saint-Luc, et en a paraphrasé le texte de façon burlesque :

Au sixième mois Dieu envoya l'ange Gabriel dans une ville de Galilée, appelée Nazareth.

27. A une vierge fiancée à un homme nommé Joseph, de la maison de David ; et cette vierge s'appelait Marie

28. Et l'ange étant entré dans le lieu où elle était, lui dit : Je te salue, toi qui est reçue en grâce ; le Seigneur est avec toi.

29. Elle fut troublée de ces paroles, et elle se demandait ce que signifiait cette salutation.

30. Alors l'ange lui dit : Marie ne craint point, car tu as trouvé grâce devant Dieu.

31. Et voici tu concevras et enfanteras un fils, à qui tu donneras le nom de Jésus.

Qu'an de tô le tu-autam
L'Ainge u bé rampli sai téte
Ai prin sés aile de féte,
Et vôli come le van,
Devé lai Vierge discrette
Qui prió devan son feù,
Dan lai chambre qu'ai Lorette
On montre encore aujodeù.

Po lai fenétre el entri,
Et peù de queique distance
Ai li fi lai révérance,
Car el étó bén épri.
Dei vo gar, mai chére aimie,
Dit-i d'éne douze voî,
Beni só le fru de vie
Que vos airé dans neu moî.

Mairie entandan celai
Se trôbli tan, qu'an areire
Elle en chezi su sai cheire,
Qui de foteùgne étó lai.
Elle grulle, elle tressuë,
Rougi, blaimi, s'étodi ;
Anfin s'étan requeunuë,
Prin coraige, et répondi

32. Il sera grand, et sera appelé Fils du Très-Haut, et le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père.

33. Il règnera éternellement sur la maison de Jacob, et il n'y aura point de fin à son règne.

34. Alors Marie dit à l'ange comment cela se fera-t-il puisque je ne connais point d'homme?

35. Et l'ange lui répondit : l'Esprit saint viendra sur toi, et la puissance du Très-Haut te couvrira de son ombre ; c'est pourquoi aussi l'être saint qui naîtra sera appelé Fils de Dieu.

36. Et voici, Elisabeth ta parente elle aussi a conçu un fils en sa vieillesse ; et c'est le sixième mois de celle qui était appelée stérile.

37. Car rien n'est impossible à Dieu.

38. Et Marie dit à l'ange : voici la servante du Seigneur : qu'il m'arrive selon que tu m'as dit. St Luc.

De quei fru me palé vo?
Je prétan meuri pucelle.
Vo me lai baillerein belle,
Monsieu, si je vo croyó.
Vo me senongé bissétre,
Je seú prômise, el à vrai,
Ma saiché que ç'á por étre
Sœur et non fanne ai Jôsai.

L'Ainge di : je ne vén pas
Ici vo contai dé faule
Tô se peu quan Déi s'an maule
Or ai s'an maule an ce cá.
N'ain pô d'aucun maulancombre,
Laissé faire au Saint Espri,
L'anvelôpe de son ombre
Vo bôtré bén ai l'aibri.

Ein example tô nôvéá
De lai pussance divaigne
Éclaite an vote couzaigne,
Vote couzaigne Izaibeá.
Vo saivé que tôjor braime
Elle passe cinquante an,
Volai potan que lai Daime
A grosse d'ein bel anfan.

Noël VII.

On voit que dans ce cas l'auteur a suivi le texte biblique d'assez près, en ce qui concerne le fonds du moins.

Dans un autre Noël, qui consiste dans la relation du miracle d'Élie l'enfant de la Shumanite, il a suivi presque exactement le texte :

33. He went in therefore, and shut the door upon them twain, end prayed unto the LORD.
34. And he went up, and lay upon the child, and put his mouth upon his mouth, and his eyes upon his eyes and his hands upon his hands : and he stretched himself upon the child ; and the flesh of the child waxed warm.
35. Then he returned in the house to and fro ; and went up, and stretched himself upon him : and the child sneezed seven times, and the child opened his eyes (1).

El v fu don e dan lai chambre
Voù gizò le peti garçon,
Ai trôvi qu'el aivó lé mambre
Deijai pu froi que dé glaiçon.

Ai varulle aussitô lai pote,
Et peù montan dessu le lei,
S'y récrepissi de tei sote
Qu'ai devin pu cor d'ein quatei.

Eüille contre euille, paite ai paite
Lôfre ai lôfre su le peti,
Pei su pei, sans autre recette,
Ai fi si bé qu'ai l'échaufi.

D'aibor l'enfan baaille, rebaaille,
Clignôte, grimôle, s'étan,
Etarnuë, anfin se révaille,
Se leuve, e charche sai mamman.

Noël IX.

L'idée de cette parabole n'est pas de La Monnoye. Dans un recueil de toute l'histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament du XVII^e^ siècle, le miracle d'Élie est raconté et l'auteur termine le récit par ces mots : « Il se rendit petit pour se proportionner à ce petit « corps, par un miracle qui représentoit admirable- « ment le mystère de l'Incarnation, où J.-C. s'est « rendu petit avec nous pour nous redonner la vie », passage que La Monnoye a traduit de cette façon :

Tô jeuste ai lai taille enfantaigne,
Elizai se rétrécissi ;

(1) C'est de la Bible dite de Saint Jean, écrite en anglais d'après une traduction directe de l'hébreu que ce passage a été extrait. Il a été impossible d'en retrouver une traduction française ou latine.

Po no lai Maijestai Divaigne
Au moîme éta se réboissi.

(*Noël* IX.)

Dans les autres Noëls, La Monnoye s'est plus ou moins inspiré du texte biblique, mais il est difficile de suivre dans la composition le modèle dont il s'est servi.

En somme, à part les thèmes qui lui sont originaux, il s'est inspiré des vieux Noëls français, des auteurs patois qui l'ont précédé, et des textes bibliques qu'il a paraphrasés à sa manière.

La Monnoye n'avait pas trouvé dans les Noëls qu'il avait lus une grande variété de thèmes. Le genre du Noël s'était, il est vrai, considérablement élargi depuis le Moyen-Age, mais les sujets étaient demeurés religieux et surtout ils avaient été traités avec sincérité et souvent avec naïveté. La Monnoye va les reprendre, mais il va les traiter d'une façon ironique qui fera de ses œuvres des parodies de Noëls plutôt que des chants religieux. Il traitera également et dans la même note les mystères et les miracles, et il commencera en Bourgogne, à introduire des thèmes nouveaux, critiques de la société de l'époque, et invitation à la ripaille. Dans la première catégorie, c'est-à-dire les thèmes religieux traités par l'ironie et le septicisme, on peut ranger les Noëls II, III, IV, V, X, XI, XIII du premier livre, I, II, III, IV, V, VI, VII, IX, XIII du second livre, et II, III, IV de la suite des *Noëls de la Roulotte et du Tillot.*

La première série des Noëls ne contient pas l'irré-

vérence qu'on trouvera dans ceux qui suivront, mais cependant dès le deuxième Noël, voici une pointe à l'adresse des chérubins célestes qui volaient autrefois

Ai lai dozène
Ma mointenant ai crainde le serin.
(*Noël II.*)

De ce moment à la fin des Noëls, les moqueries sur le sujet de la religion, de Dieu et des mystères se succéderont, sans qu'on puisse comprendre comment on ait jamais pu prendre pour de la naïveté des choses comme celle-ci :

Je pleure ai grosse gôte,
Quant i songe, ai taule éssetai,
An maingean de lai foisse
Qu'éne pome vos é coutai,
Mointe poire d'angoisse.
(*Noël V.*)

A part les contradictions grammaticales qui seront discutées plus loin, on ne peut s'empêcher de relever l'ironie et l'esprit un peu forcé de cette strophe.

Dans les Noëls, La Monnoye s'est gaussé de tout. Le mystère de l'Annonciation y est conté de leste façon ; si l'auteur a suivi le texte biblique de très près quant au fonds, il s'en est éloigné considérablement pour la forme :

Po lai fenétre el entri,
Et peù de queique distance
Ai li fi lai révérance
Car él éto bén épri.

Dei vo gar, mai chére aimie,
Dit-il d'éne douze voî,
Beni sô le fru de vie
Que vos airé dans neu moi.

(Noël VII.)

Il traite Dieu familièrement. Pourquoi, lui demande-t-il, êtes-vous venu sur terre ?

Vos étein si bén ai vote aize,
On n'a pa ché no
Beà Dei ne vo déplaize,
Aussi bé qu'on a ché vo.

(IIIe Noël du Tillot.)

Il lui reproche presque le long détour de la Rédemption. Puisqu'il fallait sauver les hommes, pourquoi a-t-il choisi un moyen aussi compliqué et aussi douloureux, pourquoi d'abord les a-t-il perdus pour les sauver ensuite ?

Meù vauro, ce me sanne
Que jaimoi le sarpan
N'eusse étrépai lai fanne
De note peire Adam.
Lai bonne aifaire po vote repô
Et po le notre aitô.

(Noël II.)

C'est cette idée qui est développée dans le deuxième Noël de la Roulotte. Si Dieu n'avait pas permis le péché originel, l'homme eut été éternellement heureux. Quel tableau de sa félicité ! :

Le vantre plein
De figue, de grenade,
De melon seucrin,

Maulin-maulô,
J'airein su l'harbe vade
Fai le cutimblô.

(*Noël II.*)

Mais hélas il y a l'épisode de la maudite pomme et ce qui s'en suit :

Dan no caiboche fôle,
Diron-je que velai
Le chemin de l'école
Que vos aivé prin lai ?
Que vo peuvein san viré tôt autor,
No padonai d'aibor ?

(*Noël II de la Roulotte.*)

Puis il parle de l'enfance du Christ, non pour nous en faire comprendre l'essence divine, mais pour la réduire aux termes matériels d'une enfance humaine :

Quei paciance ! un Dei qui teusse,
Un Varbe qui ne pale pa
Ai qui l'on baille du papa,
Qu'on rechainge, qu'on breusse.

(*Noël X.*)

Cette enfance humaine du Christ est traitée plusieurs fois et toujours avec force détails :

Vos aivé de l'homme, el à vrai,
Le vizaige, lé trai,
Lé pié, lé main, lé brai,
Comme lu, pousseire et çarre,
Vo tôssé, mouché, creiché.

(*VIIIe Noël Roulotte.*)

Le moins qu'on en puisse dire est que la comparaison est un peu poussée. Il admire ironiquement

la constance d'un Dieu qui souffrit en grandissant, toutes les petites misères dont les hommes sont affligés

Ancor qu'ai feusse le moitre
De grandi d'aibor,
Ai se contanti de croitre
Tô lé jor d'ein jor (1).

(Noël I de lai Seute.)

Mais c'est bien un Dieu, notre auteur l'affirme d'une façon énergique :

Tô clar on li
Que ça l'ôvraige
Du Sain Espri
Ç'à po le seur un vrai Dei tô naquai

(XIIIe Noël.)

Les anges jouent dans ses Noëls comme dans la Bible un rôle important. Ces messagers divins sont bons pour toutes les tâches. Voici l'ange Gabriel que Dieu dépêche auprès de la Vierge.

Ai prin sés aile de fête,
Et vôli come le van,
Devé lai Vierge discrette
Qui prio devan son feù...

---

(1) C'est à propos de ce Noël que La Monnoye écrivit à Huissier d'Argencourt et lui envoya la strophe qui avait été omise :

« Come ai no dan lai boucôte
De ce Dei novea
Le pei d'ène fammelôte
Chiccli du laissea.

Par exemple dans le petit livre des Noëls, ajoutez, p. 7, après ce couplet :

Ai veli come noz autre etc...

Celui-ci qui a été omis, doit suivre immédiatement. »
Lettre de décembre 1713.

Po lai fenétre el entri,
Et peù de queique distance
Ai li fi lai révérance,
Car el éto bén épri.

(*VII*e *Noël.*)

Quant à l'Archange Saint-Michel on l'emploie à des besognes plus humbles. C'est à lui qu'incombe le soin de « vergetter ».

Lé meuble du logi
D'aivo ses aile.

(*IV*e *Noël.*)

Ailleurs ils sont chargés d'annoncer la bonne nouvelle aux pasteurs. Presque tous les Noëls du temps ont suivi en cela l'Evangile d'après Saint-Luc. (Ch. II. versets 8 et 9).

Velai les Ainge ai tire d'aile,
Qui corre an contai lai nôvelle
Po lés écraigne d'ailentor.
Lés un chante lai Perronnelle,
Et lés autre seune du cor.

(*XIII*e *Noël.*)

Les Noëls de la deuxième catégorie, où il paraphrase les miracles et les coutumes, sont moins nombreux, il n'y en a que trois : le Noël XII de la première série, le VIII[e] de la seconde et le I[er] de la Suite. Les miracles ne trouvèrent pas grâce aux yeux de cet impitoyable moqueur; dans le Noël du prophète Elie, où il suit presque exactement le modèle biblique, il ne peut s'empêcher de glisser à l'adresse d'Elie lui-même une plaisanterie qu'il aggrave d'ailleurs par son explication du Glossaire :

Ès éveugle ai baillo l'ouïe,
El airo fai voi clair ein sor

(*XIe Noël.*)

dit-il.

Il n'épargne même pas Jésus marchant sur les flots :

Su lai mar, bé que ce feusse
Ein tarbe daingé,
Ai chemini san qu'el eusse
Pô de se gaugé.

(*Ier Noël de lai Seute.*)

Mais le miracle qui devait le plus ravir un Bourguignon est certainement celui-ci :

Ein bel androi de sai vie,
Ç'a qu'ai taule ein jor,
Ai changi l'ea dé brechie
An vin de Mador.

(*Ier Noël de lai Seute.*)

Il s'indigne souvent des mœurs du temps et en parle dans un certain nombre de Noëls, particulièrement dans le XIe et le XIIIe de la deuxième série et dans le Ier de la Suite.

Il laisse éclater son amertume contre les riches et les grands de ce monde sous le couvert d'une dévote indignation et il s'apitoie sur la triste condition de Jésus qui vint sur terre humblement sans « porpre ni pane » :

Vo laissé l'or et le brôcar,
Lai pompe, lé grans ar
É millor, é richar ;
Vo lo laissé lé déglice,
Lé jeù, lé ri, lés ébai ;

Ma vo lo laissé lo vice,
Lo lachetai,
Tôte lai maglice,
Los igniquitai...,.

(*VIIIe Noël.*)

Son indignation grandit à mesure qu'il énumère leurs vices ; il leur reproche de trop bien se nourrir, de s'engraisser du sang du peuple et finit par ces mots :

Ambrenai de mille défau,
Treite, glôton, ribau
Fezeu de contra fau,
Je lé plain bé daivantaige
Que vo qui grullé de froi...

(*VIIIe Noël.*)

Pourquoi, dit-il au Seigneur, avez-vous fait ce sacrifice ?

..... po dé cafar,
Dé narquoi, dé drôlaisse,
Po dé gripe, dé brelandeire,
Po dé machedru, dé truan,
Po dés hoquelle, dé vauran,
Dé raice de vipeire,

(*Xe Noël.*)

Et après ce rabelaisien déluge d'adjectifs, il ajoute amèrement :

Compté no tretô, je vo prie,
Je gaige qu'an ein milion,
Vo n'an trôvé pa troi de bon.

(*Xe Noël.*)

Si le Christ revenait sur terre de notre temps, dit-il, on verrait de grandes merveilles :

Pu de morcei de fille
Ni pu de brelan
De boucan
És équeville
On champero lé mouche, et lé ruban

(*Noël II.*)

Cette tirade contre les mœurs du temps ressemble bien à toutes les tirades contre les mœurs de tous les temps et de tous les pays, et il serait peut-être intéressant de considérer l'œuvre de La Monnoye comme moralisateur.

Cependant, il ajoute ailleurs et dans une note moins optimiste : Le Christ est venu, mais rien n'a changé hélas.

Ce n'a tô po tô qu'injeustice,
Lé péti son maingé dé gro.
Le pu dévo, le pu dévo
Forre son prepoin de malice.

(*Noël XII.*)

Lui-même ne dédaignait point à l'occasion, nous l'avons vu, de fourrer son pourpoint de malice et de la plus fine.

Le peuple est misérable, ses mœurs sont corrompues, les usuriers et les gabelous le rongent, on ne voit que misère, toute la ville est plongée dans le vice :

Traïson régne san vargogne,
Loyautai n'é ni feù ni leù.
Blaize a reufien, Piarre at ivrogne,
Alizon passe dan le jeù

Tôte lai neù, tôte lai neù,
Et l'on trôve dan lai Bregogne,
Dé Boivau femelle aujodeù.

(Noël XII.)

C'est dans le Glossaire qu'il nous donne l'explication de l'expression Boiveau femelle, « pour dire une « grande joueuse, à cause du Président Boivault de « la Chambre des Comptes de Dijon, l'un des plus « grands joueurs de son temps... » Le brelan était fort à la mode à cette époque, hommes et femmes jouaient avec frénésie dans les nombreuses académies de jeu que comptait la ville de Dijon. Une des plus fameuses de ces académies se trouvait près de la Porte Guillaume, sur l'emplacement occupé maintenant par le Café de la Concorde. Les mœurs du temps semblent à l'auteur particulièrement dissolues; on ne va plus à l'église, du moins on n'y va plus pour prier :

Alon-je an ses église,

dit-il

Ç'a po Clairon, Quelon,
Madelon,
J'y dison dé sôtise,
J'y côlon le poulô
Douçô
An queique carrenô.

(IIe Noël de lai Seute.)

On voit que les reproches de l'auteur sont exprimés d'une façon plutôt générale. Plus tard, Piron reprendra ce thème, mais il rendra ses reproches plus personnels, plus familiers et nous donnera un

tableau saisissant de vie et de pittoresque de la société dijonnaise de son temps.

La Monnoye n'est pas toujours aussi amer et aussi pessimiste. De temps en temps il se laisse emporter par son naturel bourguignon et il introduit dans son Noël cette idée de ripaille chère au Moyen-Age et chère à nos compatriotes. Il est bonhomme et malicieux, c'est bien un bourguignon qui dit :

Voizin, ç'à fait
Lé trois Messe son dite,
Deus heure on senai,
Le boudin é coüite,
L'andoüille à prote, alon déjeunai.

Et il ne peut se retenir d'ajouter cette grosse malice de la fin :

Si lai loi Jeudaïcle
Défan le lar come héréticle,
Ce n'à pas de moime an Chrétientai.
Maingeon du por frai,
Maigeon, j'airon bru
D'étre pu bon Catôlicle,
Pu
Je seron frian de gorai.

(*VIII^e Noël*).

Et tout à la fin des Noëls, dans cette énorme bouffonnerie qu'il a intitulée « Les Aivantaiges de lai Loi de Graice », il revient à cette idée qui lui est chère

Vo n'aivé su vo taule cagôte
Jaimoi ni lar ni boudain ;
Su lé notre, do lai Tôssain,
Ai fau voi come le por trôte,

Jambion, coti, saucisson,
Le vin n'an a que pu bon

(*Noël des avantages de la loi de grâce.*)

Pauvres Juifs, leur dit-il encore, qui n'osez pendant le Sabbat faire d'apprêt ou de cuisine,

No, le Dimainche ai tor de brai,
Je travaillon po lai bedaine.

(*Noël des avantages de la loi de grâce.*)

Cette espèce de bonhommie est rare dans l'œuvre de La Monnoye, d'ailleurs elle n'est jamais complètement exempte de malice ou d'amertume. Une fois seulement il a choisi pour personnage principal de ses Noëls, Lucifer, ce grand favori des Noëls du Moyen-Age, et plus près de nous, du Chanoine La Chaume ; c'est dans le VI^e^ Noël, qui commence par ces vers :

Lucifar
N'a pa si gran clar...

(*VI^e^ Noël.*)

C'est d'ailleurs une composition médiocre qui n'a de remarquable que le grand nombre de rimes en oo. La Monnoye ne réussit pas très bien dans le genre courant du Noël purement religieux, mais quand il s'agit d'une épigramme en forme de Noël, comme le VII^e^ Noël, il excelle.

Après avoir donné son opinion sur la société, il fait un Noël politique dans lequel il passe en revue tous les souverains de l'Europe et n'en épargne aucun ; c'est le Noël dit « Noël des Princes ». Il présente peu d'intérêt par le fonds et la forme, à

part quelques traits d'esprit forcé assez médiocres.

La France était alors constamment en guerre ; des bandes de soldats ravageaient les campagnes et tout le monde souhaitait ardemment la paix. Il est naturel que cette idée se retrouve dans les Noëls de l'époque. M^lle^ M. D. sœur dévote, fit un Noël en forme de dialogue où un paysan et un artisan joignaient leurs vœux de paix. La Monnoye en fit un aussi, sur l'air de Jean de Vert, une chanson célèbre à cette époque.

Il s'y plaint de ce que la guerre dure trop longtemps et demande à Dieu la paix,

Vou dan no côfre ai plein penei,
De l'or tô des andée.

(*Noël XVI^e^ Prière po lai Poi.*)

Et bien qu'il soit sûr que la victoire appartiendra au Roi il ne peut s'empêcher de dire :

Mai lai garre ne fu jaimoi,
Seigneur, ein bon refuge,
Du tombeà rémené lai poi,
Forrés-y le graibuge.

(*Noël XVI^e^ Prière po lai Poi.*)

Le dernier de ses Noëls est une grosse gauloiserie qui a pour titre : « Les Aivantaiges de lai Loi de Graice », et dans lequel l'auteur établit un parallèle bouffon entre la loi judaïque et la loi de Grâce. Tout ce qu'il n'a pas pu mettre dans ce Noël, il l'a mis dans le Glossaire et c'est là qu'il faut aller chercher une érudite explication de cette strophe :

Prôve Jui, que tant de loi chargire,
Padei, vos ure bon do,
Le linceu dé nôce ché vo,
At ein poin, qui no fait bé rire ;
Ma ché no, ç'at ein poin de foi,
Que croire vau meù que voi.

(*Les avantages de la loi de grâce.*)

Plus loin, cyniquement, il avoue qu'il ne saurait marier tous ses enfants comme font les Juifs :

Diantre, je ne son pas si fô,
Je feson nos fille campéne,
No darei garçon Jaicôpin,
Codelei, vou Caipucin.

(*Les avantages de la loi de grâce.*)

Autre avantage de la Loi de Grâce, on peut faire la cuisine pendant le Sabbat, on ne passe pas toute la journée en dévotions :

C'at aissé le maitin d'oüi Messe,
Campo le reste du tam ;
Je no baillon de passe-tam
De lai poche, vou de lai chaisse,
De l'arbelaite, ou de l'ar,
Du tripô, vou du billar.

(*Les avantages de la loi de grâce.*)

De tous les Noëls de La Monnoye celui-ci est peut-être le plus rabelaisien et le plus impie.

Le plus beau des Noëls est sans contredit le Noël de Blaizotte. C'est le XIV[e] Noël du deuxième livre et le titre est : « Noëi po lai convarsion de Blaizotte et de Gui son aimin, fait vè ce sain tam ». C'est l'histoire de la conversion de Blaisote qui,

Véille et cassée,
Bé confessée,
Prin la pansée
Po ein maitin,
De rompre aivô Gui son aimin.

(*Noël de Blaizotte.*)

Elle l'exhorte à quitter le monde, à oublier la vie frivole qu'ils ont menée jusqu'à ce jour et à se repentir. Le souvenir de ses fautes lui est pénible et la remplit de honte :

Quant i me récode
De note trigori ;
J'an ai tan d'onte,
Que je m'éponte
D'an randre conte,
Faut-i meuri
L'ame noire et lé cheveu gri ?

(*Noël de Blaizotte.*)

Malgré plusieurs traits d'esprit de ce genre et pas mal de malices ce Noël demeure, par le fond comme par la forme et le sentiment, le plus joli des Noëls de La Monnoye.

Dans tout son recueil, deux Noëls seulement sont purement religieux. Le premier Noël de 1700 qui a un refrain en ture lure et qui est d'une forme alerte et gaie, et un délicieux Noël de la dernière série (III) qui commence ainsi :

J'antan po no ruë,
Passai lé Menetrei,
Acouté come ai juë
Su los hauboi dé Noei ;

(*Noël III.*)

Tout le monde chante Noël en cette saison, les bergers dans la grange où naquit le Christ, les bonnes gens au coin de leur feu, les nonnes, « faute d'autre émusote » même les pauvres lavandières « au son de leur rullo » et l'auteur qui les écrit d'un bureau à l'abri du froid finit de cette façon :

Qui montre au feù sé cueùsse
Trepille de chantai,
Qui sôfle dan sé peùce
N'an di pas Noei si gai.

(*Noël III.*)

La Monnoye était un courtisan trop subtil, pour faire sa cour dans les Noëls ; cependant dès le premier, il parle du Roi. Il est vrai qu'il ne se commet point ; il souhaite seulement que ses Noëls parviennent jusqu'aux oreilles royales afin que

Le Roi lui-moime aussi-to,
Ture lure,
Antonnero, je m'éssure,
Noei ture-lure-lure.

(*Noël I.*)

Dans le Noël des Princes on voit le Roi de France « seugu d'éne épluante cor » et la seule chose que notre auteur en dise est qu'il est « tojor be var por ein gran peire » ; enfin dans le Noël sur l'air de Jean de Vert qui est une prière pour la Paix, il lui fait un petit compliment assez froid :

Lé Maige vo fire prézan
D'ançan, d'or é de myére

Je n'aivon pa bezoin d'ançan
Loui n'an manque guére.
(*Noël XVI*, Prière po lai Poi.)

La critique est beaucoup plus dans la veine de La Monnoye que la flatterie; il n'aime pas les grands, ni les puissants, ni les riches de ce monde et c'est à leur adresse qu'il a mis dans le XI[e] Noël ce trait de malice :

Ma le pu bea de l'histoire,
Ce fu que l'ane é le beu,
Ansin passire tô deu
Lai neù san maingé ni boire.
Que d'ane é de beu je sai,
Couvar de pane é de moire,
Que d'ane é de beu je sai,
Qui n'an airein pa tan fai.
(*Noël XI.*)

Il va même plus loin, il s'attaque au Roi, mais il n'a pas le courage de le faire directement et une fois de plus se sert de ce commode glossaire. Il termine le XII[e] Noël par cette strophe d'allure assez innocente et impersonnelle :

Lé Maige su lo dremedaire
Potire ai l'Anfan débonaire,
Or, ançan, myère, po li plaire.
Que de jan tô po tô je voi,
Qui san demandai tan d'aifaire,
Serein contan d'éne dé troi.
(*Noël XIII.*)

Mais si l'on se reporte au mot dremedaire du Glossaire on trouve ceci : « dremedaire : droma-

« daire, dromadaires, petits chameaux appelés en « grec δρομάς parce qu'ils sont fort vites. La fin « du couplet où le mot dremadaire se trouve étoit « ainsi dans l'original :

Dei bénisse note bon Roi,
Qui san demandai tan d'affaire
Se contante d'éne dé troi.

« Tout bon connoisseur demeurera d'accord que « rien n'étoit plus innocent, et qu'on a eu tort de « changer un endroit dont le Prince n'auroit fait que « rire. »

En somme on voit que les thèmes de La Monnoye sont fort variés et différents des thèmes des Noëls qui avaient été composés avant lui. On a l'impression que les Noëls ne sont guère autre chose pour l'auteur qu'un prétexte à déverser sa verve malicieuse, donner vent à son amertume et à son amour de la critique. Il y a peu de cette foi naïve que ses prédécesseurs dans le genre, mettaient dans leurs compositions. Sa fausse bonhommie cache une ironie cruelle. Nous sommes à l'aurore du XVIII^e siècle et l'on trouve en germe dans les Noëls les idées qui plus tard vont causer un bouleversement total de tout ce qui était établi. Il y critique la religion et se moque de Dieu, il va même plus loin il s'y moque du Roi. C'est bien là l'esprit du siècle qui vient.

La forme des Noëls

Forme poétique, littéraire — Le patois des Noëls

La forme poétique des Noëls n'a pas toujours été laissée à l'originalité et à l'habileté des auteurs. Les Noëls étaient faits avant tout pour être chantés; on les chantait sur des airs en vogue à l'époque où ils paraissaient. L'éducation musicale n'était pas assez vulgarisée à cette époque parmi le public des Noëls, pour permettre à un auteur de faire paraître ses œuvres avec un air original. Plus l'air sur lequel se chantait le Noël était connu, plus la popularité de la composition était étendue et rapide. C'est souvent d'ailleurs l'air sur lequel se chantait un Noël qui permet d'en fixer la date.

Cependant malgré la nécessité où se trouvait l'auteur d'adapter sa poésie sur un air déterminé, il pouvait encore faire preuve d'originalité dans la versification. Parmi les Noëls de La Monnoye, on trouve une grande variété de formes poétiques, depuis le petit vers de six syllabes, alerte et gracieux jusqu'au vers de dix syllabes. Il a utilisé de la meilleure façon les refrains de chansons en ture lure et les répétitions de noms ou de vers, et il alterna

les rimes de toutes les façons pour éviter la monotonie. Dans le Ve Noël de la première partie il alterne habilement les rimes en ai et en ie. Le « Chantons je vous supplie » de l'air des Lancelots se retrouve plusieurs fois dans les Noëls de l'époque et La Monnoye en tire de jolis effets.

Le Ier Noël avec sa rime féminine en ure nous montre avec quelle facilité l'auteur tourne les difficultés, facilité peut-être apparente seulement. Il a été moins heureux dans le Noël sur Lucifer où les rimes en oo sont trop nombreuses et quelque fois forcées, mais en somme il y a peu à reprocher à ce virtuose de la rime. Il a brisé presque toutes les règles posées par Boileau et souvent de très heureuse manière. Il semble s'être inspiré de la Fontaine et il a écrit des strophes que le bonhomme lui-même n'aurait pas désavouées. La variété du vers donne quelquefois une apparence de naïveté et de facilité à laquelle il ne faut pas se laisser prendre et des passages comme celui-ci ne sont pas toujours écrits sans effort :

Maingeon du por frai
Maingeon j'airon bru
D'étre pu bon Catôlicle
Pu
Je seron frian de gorai.

(*Noël VIII.*)

On peut dire que la forme poétique des Noëls est ce qu'il y a de meilleur dans l'œuvre, car sans être un véritable poète La Monnoye est d'une virtuosité incomparable, il jongle avec les rimes et se tire des difficultés avec une aisance extraordinaire.

Il a d'ailleurs presque dans tous les cas, subordonné l'exactitude du patois à celle de la rime et du mètre.

Il n'est pas besoin de savoir le patois bourguignon pour s'apercevoir que la forme littéraire des Noëls est essentiellement française, malgré l'apparence orthographique du patois et certaines tournures typiques de ce dialecte. On voit que cela n'est pas *pensé* en patois mais seulement *traduit* en patois à la façon d'un thème assez médiocre.

Les Noëls de La Monnoye font penser à ces bergers de l'Astrée, bergers de comédie dont le vêtement faussement rustique cache mal la forme classique. Car, en effet, c'est à chaque pas, à chaque vers qu'on retrouve l'homme du grand siècle. Il y a été forcé, car le patois n'offrait pas assez de ressources. C'est une langue incomplète et étroite qui n'a jamais servi qu'à exprimer des sentiments et des besoins très simples.

Il fallait donc que La Monnoye l'élargisse, et en l'élargissant il l'a francisée. Il fit ses Noëls comme les écoliers font leurs thèmes ; il les pensa et les composa en français et les traduisit ensuite en patois, ce qui donna des compositions élégantes et fluides, mais purement françaises par la forme. D'ailleurs, il s'oublie souvent ; des mots français fourmillent dans son texte et même des vers entiers.

Dans le *Noël de Blaisote*, le plus beau des Noëls, on trouve ce vers français :

Faut-i meuri
L'âme noire é lé cheveu gri ?

(*Noël XIV.*)

On trouve également dans le même Noël :

Duran tan d'année
Que tu m'é gouvanée
. . . . . .
Prion le saint enfant
. . . . . .
Lé deu main jointe
. . . . . .
Toi qui fait dé rime
. . . . . .
Profiton du remède.

Une simple altération de l'orthographe du français n'en fait pas du patois. Ce ne sont là que quelques exemples. Il serait long de relever tous les cas où La Monnoye a employé ou oublié du français dans son patois.

Si cette forme est essentiellement française, elle contient cependant beaucoup d'expressions caractéristiques et pittoresques du patois bourguignon. Beaucoup de ces formes n'existent plus dans le patois d'aujourd'hui et elles n'en sont que plus intéressantes pour nous. Ces tours, quelquefois charmants et quelquefois un peu gaulois, sont en partie un effort de l'auteur pour donner à ses Noëls une allure rustique, et peut-être aussi ce qui restait dans son tempérament de sa première jeunesse au Bourg.

Ce sont ces locutions qui rendirent les Noëls populaires, parmi les classes humbles qui y retrouvaient des expressions familières et surtout chez les lettrés que cette apparente rusticité enchantait. Ces Noëls, qui semblent composés sans effort, sont une adroite

mosaïque de véritable patois, de français, et de certains néologismes. Le patois y est savoureux :

Je ressemblein, anfan maudi,
Ai dé groin d'écraimore.

(*Vᵉ Noël.*)

Quoi de plus vif que cette expression ? Il est charmant dans sa familiarité avec Dieu :

Ce n'a pas po dé preune,

dit-il

Si vo no sauvé.

(*Noël II.*)

Et quel tableau de la félicité humaine sans la faute originelle !

Le vantre plein
De figue, de grenade
De melon seucrin
Maulin maulô,
J'airein su l'harbe vade
Fai le cutimblô.

(*Noël IIᵉ.*)

Ailleurs, il s'entretient des personnages divins avec un sans-gêne qui dut faire frémir le bon Père Magnien ; c'est, dit-il, « sans sué darré les oraille » que Jésus triomphe de ses ennemis. Le patois d'aujourd'hui est presque dépouillé d'expressions pittoresques. Qui, dans nos campagnes, sait encore que « senonger bissêtre », c'est être de mauvais augure ? et qui connaît encore la vieille coutume de « tonai le taimi ». On ne sait plus qu'un « joueu de gibecière » est un rusé compère dont il faut se méfier et c'est seulement en lisant la savoureuse explication

du glossaire que nous comprenons l'expression « ai ne montire pa fraize, ai ce jeune clar ».

Ce qu'on peut reprocher à La Monnoye, c'est ce désir de faire un bon mot, ce désir d'être spirituel à tout prix, qui lui fait introduire dans ses Noëls de médiocres calembours. Dans le fameux *Noël de Blaizote*, il ne peut résister au plaisir de glisser ceci :

Faut-i meuri
L'ame noire et lé cheveu gri.

(*Noël XIV.*)

De la même espèce est ce mot du *Noël des Princes* :

Génoi, Flôrentin, Pantalon,
Vorei bé, plian le genon
Ne pa déplié lai banneire.

(*Noël des Princes, XV^e^*)

C'est le goût du siècle pour les préciosités et les épigrammes qui lui fait finir le dernier Noël de cette façon :

Trô ça trô, de libre ai lai fin
Je devenon libatin.

(*Les Aivantaiges de lai Loi de Grâce.*)

On y trouve cependant des tableaux charmants. Nnl ne sait mieux que lui jongler avec les mots, côtoyer la grivoiserie, éviter la grossièreté et se faire pardonner les choses un peu crues par une virtuosité sans égale. L'aisance du vers, le charme de la forme, le choix des mots dans certains passages nous font oublier ce que d'autres ont de médiocre ou de désagréable. Regardez l'enfant qui s'éveille :

D'aibor l'anfan baaille, rebaaille,
Clignôte, grimôle, s'étan,

Etarnuë, anfin se révaille
Se leuve, et charche sai mamman.

(*Noël XI.*)

N'étaient-ce le patois et les particularités orthographiques sur lesquelles nous reviendrons, on croirait du La Fontaine. Bien que la forme de La Monnoye soit presque toujours élégante et grand siècle, on y trouve parfois des lourdeurs et des obscurités. Elles sont, la plupart du temps, dues à sa connaissance incomplète du patois bourguignon plutôt qu'à la négligence. Il est certainement étonnant de trouver dans les Noëls des vers comme ceux-ci :

Armai du feu de son tonare
Don quant ai le rôle dan l'ar
Ai fai tremblai lé quate quarre
Et le mitan de l'Univar.

(*Noël IV.*)

Ailleurs :

Je resanblein, anfan maudi
Ai dé groin d'écraimore,
Ma, graice ai Jésu, *no* vequi
Tretô nai come *un* vore.

(*V*e *Noël.*)

Et, parlant du péché originel, cause de tous nos maux :

Po trô *se fié*, le bonhome,
Ai lai compaigne de son lei,
Sai gueule, d'un morcea de pome
Ampoizeni le monde antei.

(*Noël XII*e)

Il est assez difficile de comprendre l'intention de

l'auteur et l'obscurité du texte vient de ce que La Monnoye n'a pas employé le verbe fier au temps correct.

De grotesques coq-à-l'âne viennent de cette insuffisance de son patois :

Je suble ein marle an caige,
Po réjoüi l'anfan
Qui dan troi jor, je gaige
Diré tô fuamman...

(*Noël IXe.*)

Quelques-unes de ces expressions typiques du patois sont des réminiscences de ses lectures. Comme il a été dit plus haut : « Cheulai dan sai tetaigne » a été emprunté à Pierre Malpoy, à qui il donne un maître coup de griffe dans son glossaire.

L'expression « claucé de soi » vient, et il le reconnaît, d'une tragédie de la Passion composée par le curé de Gevrey.

Il émaille aussi ses Noëls d'archaïsmes patois et français. Le verbe *cueuder* revient plusieurs fois. De même on trouve cette expression :

Lé Dalo dé citai
Ne l'écouchire mie

(*Noël V.*)

et dans le même Noël :

To cé bon paltoquai
An fire chère lie.

(*Noël V.*)

On trouve d'ailleurs dans le Glossaire maintes références à Rabelais et Bonaventure des Périers, et

l'on sait qu'il donna une édition des œuvres de Bonaventure des Périers qu'il admirait beaucoup. Quant à Rabelais, c'est à chaque pas qu'il le cite ; lorsqu'il ne le cite pas, on peut encore retrouver sa trace, comme dans les vers :

N'un n'entre an Pairaidi
Tô brandi.

Malgré la savante explication du Glossaire, *brandi* a une autre origine ; nous retrouvons dans Rabelais, au IV^e^ livre de *Pantagruel*, l'expression « moulin à vent tout brandit ».

En résumé, si nous considérons la forme des Noëls en tant que Noëls français, — car ils sont français, — il nous faut reconnaître qu'ils sont adroits. Les bévues, les lourdeurs, les coq-à-l'âne viennent surtout du manque de connaissance du patois.

On est frappé par l'habileté de la rime, par la façon élégante et l'adresse avec laquelle l'auteur sait tourner les difficultés.

Cette forme fluide, aisée, cet air de fausse bonhommie sont les fruits d'un art consommé. Il arrive à des effets surprenants de charme et l'on y sent parfois La Fontaine.

Le Patois. — Pierre Dumay, un contemporain de La Monnoye et un des auteurs du *Virgile viré*, disait que l'auteur des Noëls ne connaissait pas la langue qu'il employait. Il avait raison. En lisant attentivement les Noëls, on est étonné de la pauvreté du patois. Les contradictions grammaticales, les contresens, les discordances y abondent. En effet, dès les

premières lignes de l' « Evartisseman » placé en tête des Noëls, nous relevons une des contradictions les plus caractéristiques du patois de La Monnoye : « Come *i* seu — nous dit-il — de lai raice dé bon « barozai, *je* n'ai jaimoi velu palai d'autre langaige « que stu de feu mon peire. » Il est aisé de saisir la discordance des pronoms de la première personne. Cette faute sera répétée à l'infini dans les Noëls et sans aucune raison apparente. Naturellement, il n'y a pas de véritable grammaire du patois puisque c'est une langue parlée seulement, mais il y a tout de même des règles consacrées par l'usage et qui permettent de s'exprimer sans confusion. Or, ces règles, il les a ignorées ou simplement négligées.

Ce sont surtout les erreurs de pronom qui amènent dans les Noëls des confusions et des quiproquos ridicules. Ces pronoms *i* et *je*, interchangeables pour la première personne du singulier rendent le texte difficile à interpréter. En le traduisant, on hésite entre *je* et *nous* :

Adam *nos* aîvo macherai,
*J'*aivein l'ame si noire,
Qu'*i* n'étein pas digne d'antrai
Dan lai moizon de gloire.

(*Ve Noël.*)

Un peu plus loin, on retrouve la même faute :

Gran Dei, si, come *i* le désire
*J'*antre ein jor en vote cheitea...

(*XIIe Noël.*)

Il serait trop long et superflu de relever toutes les confusions et les contradictions. C'est la troisième

personne du singulier qui offre le plus de variations et de fantaisies. On trouve pour le masculin et le féminin, le singulier et le pluriel presque toutes les formes imaginables : *ai*, *el*, *elle*. *El* et *ai* traduisent les formes *il*, *ils*, *elle*, *elles*, mais La Monnoye écrit fréquemment *elle* en français dans son texte patois pour éviter des confusions qui se produisent parfois encore.

Dans le IX^e^ Noël, un des plus malicieux, *elles* est traduit simplement par le pronom singulier :

On di que cé pôvre béte
N'eure pa vu le Pôpon
Qu'*elle* se mirent ai genon

(*XI^e^ Noël.*)

Parfois aussi, La Monnoye traduit par *ce* le pronom *il*, ce qui rend le texte obscur :

Por trô se fié, le bonhome
Ai lai compagne de son lei,
Sai gueule, d'ein morcea de pome
Ampoizeni le monde antei.
Le pautenei, le pautenei,
An celai no montre bé come
Ce n'éto ran qu'ein vrai fannei.

(*XII^e^ Noël.*)

Cette strophe nous montre en raccourci presque toutes les fautes de patois de l'auteur. D'abord la faute du pronom *ce* au lieu de *ai*. Cette erreur contribue à jeter l'obscurité dans un texte peu clair déjà. Les articles, qui sont habituellement aussi fantaisistes que les pronoms, sont tantôt *un* et tantôt *ein*, et il y a à relever la discordance de temps déjà mentionnée plus haut ; il aurait fallu dire : « Po tro s'être fié... »

Si l'on considère que le mot gueule est peu à sa place dans un Noël, surtout parlant d'un personnage aussi digne de respect qu'Adam, et que l'auteur donne de *fannei* une définition inexacte dans le Glossaire, on voit que les Noëls de La Monnoye sont loin d'être, comme on l'a prétendu, les chefs-d'œuvre du genre.

Après avoir étudié les textes des Noëls, il nous semble que l'intention de l'auteur ait été d'employer *ai* pour *il* devant une voyelle et *el* devant une consonne, mais il n'a pas toujours suivi cette règle.

Durandeau dans son *Glossaire bourguignon* dit ceci (p. 125) : « *el*, dit La Monnoye signifie *il* et *ils*. D'où cet *el* a-t-il été tiré et à quoi rime-t-il ? Agissant en pur despote de la langue des Barozai, La Monnoye n'a pas daigné s'expliquer sur ce point. Puisque *ai* est le *il* des Bourguignons, pourquoi, sous prétexte d'éviter l'hiatus, lui substituer un mot inconnu à notre langue ? Si nous ouvrons le *Compliman dé Vaigneron de Vougeo* par Aimé Piron, nous y lisons :

Ai Monsieu l'aibe de Citea
Le droi don *ai l'*a ben et bèa
Saisi de...

Ainsi un *l* euphonique se plaçait après *ai*, afin d'annuler l'hiatus, et cela s'est toujours pratiqué de la sorte. La métamorphose de ce *ai l'* en *el* est absolument injustifiée, outre qu'il faudrait mettre un accent aigu sur l'*e* de *el* pour lui faire produire le son de *ai l'*, sinon on devrait prononcer *eul* selon les règles du langage bourguignon. »

C'est cette perpétuelle confusion de pronoms qui

étonne chez un philologue aussi distingué que La Monnoye.

Voici ce pronom employé correctement dans le premier Noël :

D'ene creiche ai fi son brei

Deux strophes plus loin, dans le même Noël il apparaît sous la forme de *el.*

Lé mau qu'el ai supotai

A partir de ce moment on trouvera *el* pour *ai l'* toutes les fois que le pronom sera devant une voyelle.

Ce *ai* ou *el* hermaphrodite donne lieu parfois à des confusions extraordinaires.

Il y a encore dans les Noëls une troisième forme du pronom *il.*

On le trouve dans la forme interrogative :

I voro ben éparre
Vou geit le pôpon,
Dizo-ti...
(*1er Noël*)

Cette construction n'est pas familière au patois. Une plus profonde connaissance de la langue bourguignonne lui aurait fait éviter cette tournure, mais elle n'est là que pour le besoin du mètre. Durandeau admet la tournure interrogative avec le pronom *i*, cependant dans le *Virgile Virai* il est traduit le plus souvent par *ai*

De tô loin qu'ai le vi : Quei grue,
Lo fi-t-ai, depeu lai gran rue.
(*Virg. Vir.*).

Le Noël VII de la deuxième partie, celle qui est placée au commencement du livre, — contient un des plus réjouissants coq-à-l'âne que La Monnoye ait jamais écrits ; à propos du mystère de l'Immaculée Conception, l'auteur nous dit, parlant de la Vierge :

Ses entraille fremissire
Du Varbe au dedans logé ;
Et dan troi moi quemancire
Ai santi l'anfan rogé.
S'ai ne se feusse évizai
De veni, boissan d'étaige
Se coeiffai de note imaige,
Je serein treto vezai.

(*VII*e *Noël*).

Il demeure à savoir si ce pronom *ai* au début de la deuxième strophe se rapporte à *Varbe* ou à *antraille* ou à *anfan*. Dans le miracle d'Elie, nous trouvons la même faute :

El y fu don et dan lai chambre
Voù gizo le peti garçon
Ai trôvi qu'el aivo lé mambre...

(*XI*e *Noël*).

Les verbes du patois de La Monnoye contiennent autant de contradictions que les pronoms. Tantôt ils s'affublent de doubles *o* dont on ne s'explique pas bien l'utilité, car l'accent circonflexe sert généralement à indiquer que le son doit être allongé, soit de doubles *a* aussi inutiles.

Lucifar
N'a pa si gran clar
Qu'on panseroo,

El a si béte qu'ai croyoo
Que Dei varoo
An gran éproo,
Qu'ai poteroo
Et l'or et lai soo,
Que le moindre roo, etc.

(*VI*e *Noël*).

L'auteur n'a pas toujours terminé ses verbes par un double *o* et les noms finissant en *o* ont ailleurs un accent circonflexe ou un accent aigu

Aujodeu que Noei devrô
Régaudi no corée.

(*XVI*e *Noël*).

Ailleurs :

Meu vauró ce me sanne
Que jaimoi le sarpan...

(*II*e *Noël*).

Parfois les verbes manquent de s'accorder avec les sujets sans qu'on puisse savoir si c'est une négligence de l'auteur ou son ignorance du patois. Dans le passage suivant :

Po le moin ne ressemblon pa
É Jui, cés écôlié maudi.
Ce fu dé treite, dés ingra...

(*X*e *Noël*).

Il est évident qu'on devrait lire *ce fure* ou *ai fure*, ce qui serait plus correct. La traduction d'un même verbe change dans les Noëls. Ainsi *descendre* est tantôt *déçandre*, tantôt *dévauler*, qui est d'ailleurs la seule forme correcte.

Ai note eide aujodeù bén ai poin tu *dévaule*

(*I*er *Noël*).

Dans le XIe Noël, on trouve aussi *dévauler :*

Le Sain Proféte qui *dévaule*
De lai cime du Mon Carmai...

(XIe Noël)

mais dans le Noël suivant, sans autre raison que la fantaisie de l'auteur, *descendre* est traduit par *déçandre :*

Por épouzai l'humanitai
Su tarre el é velu *déçandre.*

(XIIe Noël).

Pour les besoins du mètre sans doute le *N'ain po* du VIIe Noël se transforme dans le XIIIe en *n'o pa po.*

Gai, marchon gai, tôjor gai, n'o pa po
Que je m'éréte.

Le participe passé du verbe *venir* a des formes variables :

Dans le Ier Noël de la deuxième partie c'est :

Venun dans lai Judée...

ailleurs il demeure français :

Ai sanne ai le voi si maussaige
Que vo n'y seid *venu* jaimoi.

(Xe Noël).

Savoir affecte quelque fois la forme archaïque *scavoir :*

Je ne *scero* dire non pu...

tantôt en bourguignon :

...Ai *saivo* les Ecritures...

(Ier Noël de lai Seute.)

De même *suivi* est tantôt *seugu* :

Seugu d'ène épluante cor
Loui quaitorze antre d'aibor.

(*XV^e Noël. Noël des Princes*).

tantôt *suivi.*

L'infinitif du verbe *voir* est traduit quelquefois par *voai* qui est une reproduction phonétique de la prononciation, dans :

Dite me *voai,* anfan gatai

(*IV^e Noël*).

mais ailleurs par *voi.*

Peut on *voi* sans en être greigne

(*III^e Noël*).

et lorsque l'auteur ne trouve pas dans le patois le mot qu'il désire il en fabrique un de toutes pièces comme le mot *bastero :*

Un pecavi de bone sote
Bastero po le randre ovar...

(*XII^e Noël*).

et si nous nous reportons au Glossaire nous en avons l'explication suivante : *Bastero : suffiroit, de l'italien bastare, suffire ;* suit une explication de l'étymologie du mot. Le malheur est que, pour respectables que soient ses origines, ce n'est pas un mot du dialecte bourguignon. Il n'existe dans aucun autre texte en patois.

Le mot *culoron* n'existe pas davantage, et pour simplifier la difficulté La Monnoye l'a omis dans le Glossaire.

Des mots figurent en patois et en français dans le

même Noël; dans le Noël du Prophète Elie l'expression *petit garçon* est contenue dans le texte près de son équivalent en patois qui est *garceno*.

El y fu don é dan lai chambre
Vou gizô le *peti garçon*...
(*XI^e Noël*).

tandis que deux strophes plus loin :

Le *garcenô* qui ressucite
N'a çe pas l'homme to craiché.
(*XI^e Noël*).

L'expression *peti garcon* est là pour le besoin de la rime de même que le mot français *coin* dans la strophe suivante est là pour le besoin du mètre :

Lai Pucelle bénie
N'u lai neu po geitai
Qu'ein *coin* de bergerie...
(*V^e Noël*).

alors que dans presque tous les autres Noëls, *coin* est traduit correctement par *quarre*.

L'adjectif *petit*, devient *peti*, *petio*, *cheti* et reste en français assez souvent. *Pauvre* devient *prove* et *povre* pour le besoin de la rime; *pareille* et *merveille* se traduisent respectivement par *paroille* et *morvaille*, et pour la même raison, *queue* se traduit dans les Noëls par *queue* au lieu de *quoue* :

Au sôlô tu fai lai reue,
Ma quei pidié !
Quan tu voi tai *queue*
D'ôbliai té pié ?
(*VIII^e Noël*).

La traduction de tous les mots est variable dans les Noëls : *Voilà* est employé concurremment avec *velai*, *veci* et *vequi*; il y a *queman* et *coman*, *tojor* et *torjo*, *aussi* et *ayto*.

Les néologismes y abondent, qui sont surtout des mots inattendus dans le patois et dont l'orthographe a été modifiée, patoisée. L'*onde* est rare en patois, de même que la *mélancolie*, les *igniquitai*, et on est bien surpris de rencontrer cette strophe dans un Noël patois :

Troi Roi d'autre coutai
Moitre en estrôlôgie,
De l'anfan nôvea nai
Saivein lai prôfécie.

(*Ve Noël*).

L'édition de 1720 est la plus correcte car elle fut préparée sous la direction du Président Bouhier, un ami de La Monnoye. Cependant il peut être intéressant de considérer les variantes des autres éditions. J'ai eu entre les mains une édition très complète de 1736 avec le glossaire et la musique. Elle contient d'innombrables fautes d'impression.

L'autre, une petite brochure sans glossaire ni musique intitulée : *Noei to novea compozai an lai rue de lai Rolote*, donne des variantes. Dans le *Noël des Princes*, le XIe couplet est entièrement différent du texte de 1720 :

Jésu répon : Vai ne crain pa
Guillaume dedan mes éta,
Ne feré jaimoi de pousseire

(Texte de 1720).

Jésu répon : Je ne crain pa
Que Guillaume antre an mes Eta,
Come dan ceu de son Bea Peire.
(Texte sans date.)

Dans le dernier des Noëls sur les *Avantaige de lai Loi de graice*, nous avons deux versions :

Ein gouiso, raice d'adam mauditte,

dans le texte de 1720 et

Ein gouiso raice de Dieu mauditte,

dans l'autre texte.

Un peu plus loin :

Su le fron por ein pecho d'ea,

qui est l'original, et

Su lé fon por ein pecho d'ea,

dans la brochure.

En somme ces variantes sont sans grande importance et s'expliquent facilement.

La grande originalité des Noëls de La Monnoye était d'être suivis d'un glossaire. Cela semble naturel car tout le monde n'entendait pas le patois bourguignon. Peignot en dit : « La Monnoye a composé « son glossaire pour y disséminer beaucoup de drô- « leries d'érudition, plutôt que pour en faire un vrai « lexique bourguignon, et il le donna à entendre « par ces paroles adressées à un de ses amis long- « temps avant la publication : *la sauce vaudra mieux « que le poisson.* » La Monnoye n'eut certainement pas l'idée de faire un lexique qui eût été forcément incomplet puisqu'il a restreint ses explications

et commentaires aux mots employés dans les Noëls. Le glossaire fut pour lui un autre divertissement philologique : « il donna une suite à ses Noëls, et les « compléta d'un commentaire érudit, chargé de relier « l'entreprise d'un jour à ses labeurs habituels ». (G. Roupnel).

C'est encore plus que cela, c'est une espèce de complément des Noëls où l'auteur, à part de savantes explications philologiques, fit entrer plus d'esprit, plus de malice et de dépit que dans ses autres œuvres. Dans ce glossaire il a dit ce qu'il n'osait dire dans les Noëls, il y a mis les couplets qui semblaient trop hardis et les explications trop gauloises. Il y fit entrer ses rancunes personnelles comme celle qu'il vouait au Père Magnien et au Chanoine La Chaume son rival. Une grande partie des anecdotes graveleuses sont à peine justifiées par le texte. Ce glossaire qui n'est pas un glossaire est un recueil étonnant d'érudition, de gauloiseries et de médisances.

Dans la partie philologique, La Monnoye n'a pas cité moins de 210 noms d'auteurs tous différents, de toutes les époques, de tous les pays et qui lui semblent familiers. Homère, Virgile, Rabelais, Marot, Ronsard, les grammairiens Nicot, Furetière, Ménage, Vaugelas, et du Cange y reviennent souvent de même que Bonaventure des Périers qui intéressait l'auteur particulièrement. Il cite aussi les Pline, Lucrèce, Vitus Théodorus, Plaute, Saint-Augustin, Erasme, Calvin, Cyrano, La Fontaine. Il semble être d'une culture universelle, et discute familièrement Le Poge,

l'Arétin, Boccace, Le Tasse, Cervantès et Wier. Il connait la Bible comme un Docteur de Théologie, cite la Légende dorée, le Roman de la Rose, La Farce de Maitre Pathelin ; il donne des citations en grec, en latin, en vieux français, en italien, en espagnol, en allemand, en bas-breton et en celtique. Il semble avoir tout lu, tout vu et tout su.

A la lecture du glossaire on a surtout l'impression d'un esprit vaste et appliqué à la critique, aux menues remarques, petites médisances, gauloiseries voilées, et peut-être le nom « d'infatigable dénicheur de bagatelles » que Burman lui appliqua est-il justifié surtout en ce qui concerne le glossaire. Ses remarques philologiques sont quelquefois forcées, surtout lorsque l'auteur s'est laissé séduire par une hypothèse qui lui permet de montrer l'étendue de son indiscutable érudition. Et quand il dit au mot *Quelogne :* « Je suis fort tenté de croire que les italiennes ont « nommé leur quenouille rocca, parce que lorsqu'elle « est montée, elles la regardent comme une espèce « de fort qu'elles vont attaquer », on est en droit de penser que l'auteur a mis dans cette explication plus d'imagination que de vérité.

Souvent l'explication d'un mot entraine l'étalage d'une érudition un peu prétentieuse. Ainsi pour l'explication du mot « *Noce* » du fameux « *linceul de noces* » des Juifs, La Monnoye après nous avoir renvoyés d'abord au Deuteron, nous cite cinq auteurs latins et français. Mais on trouve au glossaire, d'autre part, d'intéressantes étymologies, quoique souvent contestables, et de précieuses allusions à des ouvrages

aujourd'hui disparus. Il contient aussi des descriptions d'usages et de coutumes dont rien n'a subsisté, des anecdotes spirituelles et amusantes et beaucoup d'allusions personnelles à des gens du temps, où la rancune de l'auteur perce un peu trop. C'est ainsi que nous savons que Madame de Blancé avait encore de quoi plaire à 70 ans, que le Président Boiveau était un grand joueur et un très ridicule écrivain, que le Père Magnien faisait en chaire des déclarations imprudentes qu'il lui fallait ensuite rétracter et que le Chanoine La Chaume ne pouvait confesser que sur les *étoi.*

Beaucoup des explications de mots sont nettement graveleuses comme celles des mots : *cuider*, *jei*, *flonflon*, *foindre*, *corone*, *cutimblo*, *Jean*, *etc...*

Nous y trouvons aussi des distiques populaires, et relations d'anciens usages. A *luzanai*, on lit :

La femme qui parle latin,
L'enfant qui est nourri de vin,
Soleil qui luiserne au matin,
Ne viennent point à bonne fin.

La révolte des Lanturlus de 1629 y est relatée, et une digression sur l'Abbé des Conards nous donne des détails intéressants sur cet auteur. La Monnoye nous donne au Glossaire les jurons des rois et des grands généraux depuis Louis XI et une fantaisie mythologique amusante sur les noms des rues de Dijon ; rien n'est oublié dans cette encyclopédie en miniature, pas même la comète de 1665.

Le Glossaire nous donne, autant que les Noëls, de précieux renseignements sur l'esprit de La Monnoye

qui est aussi, dans une certaine mesure, l'esprit de l'époque. C'est le XVIIIe siècle qui commence. L'incrédulité entre dans les esprits, on discute, on critique, on se questionne. C'est l'histoire de plusieurs siècles, en raccourci, qu'on trouve dans l'œuvre patoise de La Monnoye : la verve rabelaisienne, la belle allure du siècle classique, l'incrédulité et l'ironie du XVIIIe siècle naissant.

On commence à douter, on questionne la religion, on se moque des mystères, et même on ose critiquer le roi. C'est bien un signe des temps. On sent que les encyclopédistes et les philosophes ne sont pas loin.

C'est encore le milieu qu'on voit au travers des Noëls, cette coterie érudite d'hommes de robe, cette assemblée d'esprits de même culture prête à discuter, à critiquer et à juger. C'est enfin le naturel bourguignon ; il a la fâcheuse réputation d'être médisant : « quand on ne sonne pas à Dijon, on parle », et La Monnoye plus que tout autre mérite cette réputation. On retrouve dans son œuvre des éclats de grosse gaîté bourguignonne, çà et là, mais le plus souvent ils sont voilés et subtilisés par la personnalité d'un auteur adroit. Ce n'est plus l'énorme gaîté d'un Pierre Malpoy ou la bonhommie d'un Aimé Piron ; La Monnoye n'est pas du peuple, il en est séparé par sa culture et son goût. Enfin, derrière ses Noëls, l'homme est là, l'homme malicieux, dur, médisant et cruel tel qu'il s'est déjà revélé dans ses lettres ; mais il est plus cynique encore quand il s'appelle Guy Barosai.

En somme ses Noëls sont plus l'œuvre d'un français classique que d'un bonhomme bourguignon, plus l'œuvre d'un érudit que d'un poète, et surtout ils sont la grosse mystification de l'auteur aux dépens d'un public trop crédule.

Aimé Piron

Sa vie — Sa famille — Son quartier — Sa profession

On voit encore aujourd'hui dans la rue Saint-Pierre, au n° 15, la maison qui fut, au XVII^e^ siècle, l'Hôtel des Trois-Mores. Clément-Janin nous dit : « C'est le berceau dijonnais des Piron. En 1618, « Noël Piron, gantier, natif de Chateauvillain, fut « reçu habitant de Dijon. Un de ses fils, Claude « Piron, vêtit le pourpoint blanc, le bonnet blanc ; « il ceignit le couteau à manche d'ivoire et s'établit, « en 1630, aux Trois Mores. En 1645, il s'adjoignit « son fils aîné, Jean Piron qui venait de se marier « avec Catherine Courtois, fille de l'hôte du Sauvage. « De ce mariage et aux Trois Mores, naquit le « 1^er^ octobre 1640, Aimé Piron, le poète père « d'Alexis, auteur de la *Métromanie* (1). » La rue Saint-Pierre, aujourd'hui si calme, comptait alors bon nombre d'hôtels. Les Trois Mores se trouvaient encadrés par deux autres hôtels, l'un, la Coupe d'Or et l'autre les Trois Sauvages ; ce devait être, dans cette rue, un pittoresque va-et-vient de coches, de chevaux et de voitures. Les gens de la plaine qui

(1) *Les Hôtelleries dijonnaises*, CLÉMENT-JANIN, p. 178.

venaient à Dijon passaient par la rue Saint-Pierre et beaucoup d'entre eux s'arrêtaient dans ses hôtels. L'hôte des Trois Mores était jovial, car la gaîté semble bien être un trait de famille chez les Piron, et son établissement était prospère.

C'est dans ce milieu pittoresque et tumultueux qu'Aimé Piron vit le jour, comme le prouve son acte de baptême extrait du baptistère de Saint-Pierre : « Le septième jour du mois d'octobre 1640 a été « baptisé Esmé Piron fils de M. Claude Piron (1) et « Huguette ? Botton ses père et mère, ont servi pour « perrein (*sic*) et pour Marihène (*sic*) Damoiselle « Huguette Rajau, femme de monsu (*sic*) le pr. (pro- « cureur) de Requelaine ? eschevin de la ville de « Dijon (ont signé) Pinsonnat, Huguette Raiaud. »

On ne sait rien sur l'enfance de Piron. Il grandit dans l'atmosphère bruyante et animée d'une petite hôtellerie de province au XVII^e^ siècle. Plus d'une fois, sans doute, il tourna la broche dans la cuisine paternelle, et rendit de menus services aux voyageurs. Il put observer une infinité de types et de gens : les paysans de la plaine qui venaient en ville vendre leurs produits, faire des achats et paraître aux innombrables procès qui faisaient vivre les avocats du Parlement de Dijon ; les voyageurs, les étrangers, les soldats, tout le flot humain qui passe dans les hôtels s'offrit à la vue de cet enfant. Cette incessante et toujours changeante procession de types laissa son empreinte sur l'esprit plastique du jeune Piron.

---

(1) *Aimé Piron*, J. DURANDEAU.

Si ses doigts avaient été plus habiles, il aurait pu devenir un Téniers, car il y avait sous les yeux matière à alimenter son talent, mais ce fut avec des mots que, plus tard, il sut peindre, saisissants de vie les gens de toute une ville et de toute une région.

Son enfance fut sans doute, à peu de chose près, celle des autres enfants de son âge. Il épela la Bible et le Roti Cochon avant d'entrer au Collège des Jésuites. Le collège se trouvait à proximité de l'hôtel. On ne sait combien de temps Aimé Piron fréquenta le Collège des Godrans, ni s'il y fut un élève brillant. Probablement ni pire ni meilleur qu'un autre, il en garda longtemps un souvenir ému et cuisant, et plus tard, en parlant des dames de Dijon vêtues de noir, il dira ceci :

Le velor pu blan que crème
Vou pu noir que *dé brouillon de thème*
Se role ai gro flo
Su vos aito.

(*Noël*, Mes aimin si lai miseire.)

Il faut avoir peiné sur les classiques pour trouver spontanément une expression comme celle-là. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne poussa pas ses études aussi loin que Bernard de La Monnoye, son contemporain et prétendu ami.

Claude Piron voulait faire de son fils un apothicaire, et pour cela il suffisait d'en savoir assez long pour être capable d'étudier la pharmacie, un peu de latin et de français. Quand Aimé eut quinze ou seize ans, il quitta le collège et son père le présenta au Bureau de la Corporation des Apothicaires. Les

études devaient durer dix années. Quatre années constituaient l'apprentissage et le reste se passait en service chez les différents maîtres apothicaires de la ville. On ne connaît aucun détail sur cette période obscure de sa vie. On dut lui inculquer la science de préparer les drogues, comme on lui avait inculqué l'amour des lettres.

Quand ses études furent finies, il passa l'examen de maître apothicaire, examen long et difficile. Il devait présenter les certificats et brevets amassés au cours des dix dernières années ; puis, un jury composé de tous les maîtres chez lesquels il avait servi, de deux docteurs en médecine de la Faculté de Paris et d'un docteur en pharmacie, lui posait toutes sortes de questions pendant trois heures. Cette épreuve passée, il restait encore l'acte des herbes, fait en présence du même jury, et finalement, il n'y avait plus que le chef-d'œuvre à produire. Il consistait en cinq compositions dont l'aspirant devait connaître toutes les drogues et leurs propriétés. Quand Aimé Piron eut dûment passé ces épreuves, il devint Maître Piron, apothicaire, et ouvrit boutique au Bas du Bourg, au coin des cinq rues. C'était une situation extrêmement avantageuse, car sa boutique se trouvait au carrefour le plus affairé de Dijon. L'endroit existe encore. C'est la place Saint-Georges. Elle n'a pas beaucoup changé depuis le temps où on l'appelait la place de la Maison du Bœuf. Pendant l'été, les paysans de la plaine y viennent tout comme au XVII[e] siècle vendre leurs légumes, leurs œufs et leurs volailles. La boutique de Maître Piron n'était

pas dans la rue du Bourg ; elle était en vérité au coin des rues Chapelote et de la Poulaillerie. Les rues qui formaient le carrefour étaient : la rue du Bourg, la rue de la Poulaillerie, la rue Chapelote, la rue de la Charrue et la rue Portelle (1) ; l'hôtel qui a donné son nom à la place se trouve au coin de la rue Charrue et de la rue Chapelote. Il date de 1430 et appartenait à Guillaume de Vierne, sire de Saint-Georges. Il a bien déchu puisque c'est aujourd'hui une épicerie, mais il conserve encore un joli toit moussu et une pittoresque gargouille en forme de tête de bœuf qui projette sur la rue Chapelote.

Notre poète apothicaire était donc bien placé au milieu de ce peuple qu'il aimait. « La maison des « Piron, dit Clément-Janin (2), avançait alors sur la « place Saint-Georges et était loin d'être comme « aujourd'hui à l'alignement de la rue du Bourg. » C'était une jolie maison à arcades qui fut démolie en 1761.

Le magasin d'un pharmacien moderne, avec ses piles de boîtes et ses bocaux incolores nous donne une bien faible idée de ce qu'était, au XVII^e^ siècle, la boutique d'un apothicaire. Des rangées de pots de faïence décorés et dorés délicatement se pressaient sur les rayons et mettaient une note gaie dans la boutique un peu sombre. On ne vendait pas chez l'apothicaire que des drogues, du beaume, de l'orviétan et de la quinine qui était alors fort à la mode ;

(1) Nom moderne des rues citées : rue Chapelote : rue Berbisey ; rue de la Poulaillerie : rue Piron ; rue Portelle : rue Amiral-Roussin.
(2) *Les Vieilles maisons de Dijon*, CLÉMENT-JANIN.

les belles dames y venaient pour des onguents, des parfums et des mouches ; elles y trouvaient aussi du miel, des confitures et même des oublies, et Alexis Piron relate que son père se nommait lui-même « marchan d'oblio » par humilité.

L'apothicaire donnait des consultations bénévoles, et les jours de marché sa boutique était pleine de gens de la campagne qui lui apportaient leurs maux et leurs misères.

Aimé Piron se maria assez jeune et eut de ce mariage deux filles, Perrenette et Pétronille Piron. On ne sait rien de sa première femme ni à quelle époque elle mourut, mais, en 1678, il se maria pour la seconde fois avec la fille du grand sculpteur dijonnais Dubois. Le registre de la paroisse de Saint-Jean contient l'acte suivant : « J'ai donné la bénédic-« tion nuptiale à Maistre Aimé Piron, marchand « apothicaire ayant desjà esté marié, d'une part et à « honeste Anne Dubois, fille de Maistre Jean Dubois « sculpteur et d'honeste Pierrette Mallogé, d'autre « part et tous deux de cette paroisse, où il y a eu « deux bans publiés sans opposition et dispense « du 3e accordée par Me Bouhier ; fait le vingt « deuxième de novembre 1678 en présence des « témoins soussignés : Anne Dubois, Piron, Piron, « Jean Dubois, Pierrette Mallogé, Gallé, Piron, et « J. Pérard doyen curé de Saint-Jean (1). » De cette seconde union naquirent plusieurs enfants. En 1679, il eut un fils, Jean, qui devint apothicaire comme

(1) *Aimé Piron*, G. Durandeau.

son père et tint boutique rue Charrue après avoir épousé Marie Gueleau ; puis un autre fils, Antoine, en 1684, et enfin Alexis, en 1689. Aimé Piron passa en sa boutique une vie tranquille et laborieuse, élevant ses cinq enfants, dont l'un, Alexis, devait être célèbre.

Ses compatriotes l'estimaient pour sa bonté et sa probité ; il était devenu, peu à peu, le chantre officiel de toutes les solennités, et chaque année il composait un certain nombre de Noëls. Quand le Gouverneur ou le Prince venaient à Dijon pour assister aux Etats de Bourgogne, Piron composait en leur honneur un compliment qu'ils appréciaient beaucoup, dit-on. Il était très populaire à cause de sa bonne humeur et de son esprit. L'histoire a retenu surtout le nom de La Monnoye comme patoisant et la réputation d'Aimé Piron n'a guère survécu. Cela tient à ce qu'il se souciait peu de faire imprimer sous son nom les Noëls qu'il composait. Cependant il n'est pas complètement oublié ; les Goncourt ont dit de lui : « Il y avait alors (au XVII^e siècle) dans cette « Bourgogne heureuse, une cordiale bonne humeur, « une forte et pleine santé de l'esprit, une gaieté « du cru, chaude et généreuse, une gaillardise patoise, « la fraternité, la jeunesse et le génie du bon vin. « L'homme y mûrissait sans vieillir gardant presqu'un « siècle le rire de ses Noëls. Les Condé encourageaient « ce bonheur et ces chansons. Par toute la patrie « bourguignonne, quelle bonne joie salée sortait de « ces fêtes des vendanges. A la ville, que d'académies « du gai boire, sans brigue, sans étiquette ou chacun

« n'apportait que la bonne volonté du rire ! Oh ! les « heureuses aventures des muses fouettées de « piquette à la table amicale ! Que de liberté, que de « franchise, que d'égalité dans toutes ces sociétés « d'amusement et de passe-temps mutuels ! Quel « essor ! que de flammes et d'étincelles, de ces paroles « et de ces rimes, et de ces saillies et de ces contes « heurtés en l'air au-dessus des pots ! Là, se débri- « dait la verve. Là, entre Horace et Rabelais la « Bourgogne accouchait les esprits. De ces portiques « qui n'enseignaient qu'à vivre sortaient, prêts pour « la gloire, tous ces fils de la glorieuse province, les « Saumaise, les La Monnoye, les Crébillon, les « Rameau, les Buffon. Que de gens d'esprit s'y « trahissaient et que de gens de métier y devenaient « poètes tout à coup ! Qu'un homme oublié aujour- « d'hui y avait d'applaudissements ! Que cet apothi- « caire y remportait avec son idiome provincial, de « belles victoires contre le parler de la France ! et « comme cet Aimé Piron, le rival de La Monnoye, « était le boute-en-train de tant de plaisantes écoles « avec ses Ebaudisseman, ses Discor Joyou et ses « Hairangue dé vaigneron de Dijon ». Même si Piron fut le rival de La Monnoye il ne considéra jamais sa poésie bourguignonne que comme un délassement ; chaque année au moment de l'Avent, alors que les ménétriers, payés par la ville, parcouraient les rues en chantant et en jouant, Piron composait ses Noëls. Il y mettait toute sa bonhommie naturelle et son esprit, et ses compositions faisaient les délices des dijonnais. Il ne faut pas chercher dans les Noëls de Piron ce que

nous avons trouvé dans ceux de La Monnoye. Rien de plus différent que les deux hommes ; différence de classe, de tempérament et d'esprit ; rien de plus différent aussi que leurs Noëls : où l'on ne trouve qu'impiété, ironie et cynisme dans La Monnoye, il y a chez Piron une foi sincère et profonde, quoique naïve. Pas de pointes méchantes chez notre apothicaire, seulement une douce malice. D'ailleurs il l'a dit lui-même :

Dieu me gade de nun choquai !
Ce n'a neullement mon envie.

(*Noël*, Lucifar at abasodi).

Ses Noëls sont pleins du regret sincère d'un homme intègre et clairvoyant qui voit et qui déplore tous les travers d'une époque qualifiée de libertine par l'histoire. Sa supériorité sur La Monnoye consiste dans son entière sincérité et dans la richesse de sa documentation historique. Rien de plus vivant et de plus pittoresque que le Dijon que nous entrevoyons dans ses Noëls. Voilà toute la chronique de cette petite ville de province avec ses commérages, ses critiques et ses scandales. Il n'y a pas dans ces Noëls la belle ordonnance de ceux de La Monnoye ; ils sont copieux et l'on sent que l'auteur va où sa verve l'emporte. La forme laisse souvent à désirer, mais ils sont un tableau incomparable de vie et de vigueur du Dijon de l'époque.

Aimé Piron n'a pas toujours été absolument original dans ses compositions. Comme les autres Noëllistes de l'époque il s'est inspiré des Noëls

français et patois déjà connus, mais par dessus tout il s'est inspiré de La Monnoye. Comme nous le verrons l'imitation est demeurée visible et l'auteur, soit par humilité soit par manque d'adresse n'a jamais déguisé ce qu'il a emprunté.

C'est dans les thèmes surtout qu'il est différent de La Monnoye. Il a composé un certain nombre de Noëls religieux, mais la plupart de ses Noëls sont des Noëls historiques et moralisateurs.

Enfin une troisième catégorie pourrait comprendre ceux qui sont des inspirations directes de La Monnoye.

C'est la deuxième catégorie qui est la plus importante car Piron est par dessus tout un chroniqueur et un moralisateur.

Il est peuple ; il vit au milieu du peuple et pour lui. Les classes élevées l'intéressent moins ; leur misère morale ne s'étale pas comme celle du peuple et d'ailleurs il est moins en contact avec elles. Il aime sa bonne ville de Dijon, et il pourrait dire avec cet autre poète bourguignon :

Qu'on aule ay par vau ay par mon
Anco nai ty tey que Dijon.

Et c'est pourquoi ce qui nous intéresse et nous attache dans ses Noëls c'est le tableau des mœurs dijonnaises du temps.

Piron était bien placé, il faut en convenir, pour étudier les mœurs de la ville. D'un côté, le quartier du Bourg, quartier populeux et affairé ; de l'autre, la rue Chapelote où les parlementaires commençaient à se faire bâtir des hôtels ; devant chez lui la place Saint-

Georges où les paysans venaient vendre leurs herbages et échangeaient leurs doléances et leurs plaintes ; près de là, le Palais de Justice et le Palais des Etats ; il était au milieu de toute la ville ; rien ne lui échappait des réjouissances et des deuils populaires.

Mais ce qui donnait au quartier tout son caractère c'était la proximité du Bourg. La rue du Bourg était, avec la rue des Forges, la plus ancienne de Dijon. Dans les temps reculés elle était en delà des limites du Castrum, mais elle devint vite un véritable champ de foire et un des centres de la ville. C'était la rue des bouchers et des tripiers, et de tous temps un foyer d'infection et d'épidémies. Une double rangée d'étaux l'occupait et les passages compris entre les étaux des bouchers et les maisons de la rue étaient de véritables cloaques. Les bouchers qui tuaient les bêtes dans les abattoirs derrière leurs maisons, jetaient dans la rue toutes sortes de débris et y brûlaient les cornes des bêtes, ce qui répandait une odeur insupportable. Les tripiers exerçaient leur industrie dans les maisons qui bordaient le Suzon et malgré les ordonnances répétées, ils y jetaient tout ce qui ne pouvait être vendu. La rue n'était pas pavée et la paille qu'on y épandait les jours de pluie ne faisait qu'ajouter à la pourriture. Le Bourg était une ville dans la ville, une ville braillarde et affairée ; on y marchandait, on s'y pressait autour des étaux ; les querelles éclataient au milieu de la rue ; on se « chantait pouilles » ; les bons mots et les plaisanteries grasses s'échangeaient parmi les rires. De tous temps le Bourg avait été un quartier à part, une

espèce de commune où les habitants s'entraidaient et se soutenaient mutuellement. C'était, à proprement parler, le ventre de Dijon...

...le moillou androi pranture
Quan el a metei de bafrai.

On y trouvait toutes les bonnes choses à manger. Le père de La Monnoye n'y était-il pas pâtissier ? Les boutiques y regorgeaient de ce que Dijon avait de meilleur, et Dieu sait qu'alors, comme aujourd'hui, et peut-être mieux qu'aujourd'hui on savait manger à Dijon.

Lo gademoingé, los étau
Regorge de to ce quai fau ;
De venoison et de volaille,
Aidon qu'on veu fare ripaille !
Ai-t-i question d'aivoi du vin
De Chambôle, de Chambartin,
De ce bon clima de la Côte
Rouge et blan que vande les hôte
De Dai, de Fontaine de Tailan,
Je nos allon baignan dedan,
Tan ai s'en aincontre en no cave !

Lorsque les paysans venaient à Dijon c'était au Bourg qu'ils se rendaient. Joseph Garnier nous dit à ce sujet : « D'étroites relations unissaient les « habitants du Bourg et les paysans du voisinage ; « ceux-ci, qui y trouvaient similitude de mœurs et « de langage, garnissaient régulièrement, aux jours « de marché, les tables des rôtisseries ou cabaretiers « qui ne firent jamais défaut au Bourg. Ils se seraient « même fait scrupule, non ils auraient cru être

« trompés en achetant ailleurs que dans ses bouti-
« ques. Aussi cette rue était-elle, à certaines époques
« de l'année, convertie en un véritable champ de
« foire, surtout depuis que les vanniers abandonnant
« le voisinage des halles, étaient venus s'installer
« dans les caves des bouchers (1) ». Du pas de sa porte Aimé Piron pouvait voir et entendre tout ce qui se passait. C'est de là qu'il observe les disputes, qui sont fréquentes :

Au desso, au dessu du Bor,
Dan le coin dé cin rue ancor,
Ce n'a qu'injure et que bataille ;
Devan Sain Fiacre (2) ai to môman,
Revenderesse se tenaille
Por partagé quoi? préque ran !

Un pénei vou un benaton
De pomme vade et de blosson
Qui baille és airai lai vormaigne
Et qui lé fai crevai dé var.

(*Noël*, Lucifar at ébasodi).

« Il en savait quelque chose, nous dit Durandeau, « lui qui vendait du « contre-vers » (3) ».

Le savetier Gatebois qui voit tout cela de son échoppe

Pisse de rire dan sé chausse.

Même les ménages qui paraissent les plus unis se querellent. S'ils arrivent à tromper à cet égard les

---

(1) *Histoire du quartier du Bourg*. Joseph GARNIER (p. 44).
(2) Saint-Fiacre qui était à proximité de la rue du Bourg était le marché aux fruits.
(3) *Aimé Piron*, DURANDEAU.

gens de la rue, notre auteur sait bien qu'il suffit de la moindre des choses pour commencer une dispute à la maison, et alors

C'â qui se tireré au poi.

(*Noël*, Lucifar at ébasodi).

Et s'il vous arrivait de penser que les riches sont plus heureux que les pauvres détrompez vous :

L'hautelice aivô le saitin
Le dama cafar et le fin...

(*Noël*, Lucifar at ébasodi).

ne peuvent parler et c'est pour cela que nous ne savons rien de leurs querelles.

On se dispute partout ; les gens ont la tête près du bonnet et le bon vin de Bourgogne est peut-être la cause de cette étrange susceptibilité, car on boit ferme à Dijon. Quelquefois on boit même beaucoup trop :

Voisé vô dans lé cabarai,
Les ivrogne pissé, rôtai,
Débaigolai des niaiserie
Boire et reboire co su co...

(*Noël*, Lucifar at ébasodi).

Ce tableau brossé énergiquement nous fait bien voir le mépris de l'auteur pour ces « *machedru* », pour ces truants, dont la nature

É fai ein potu, béa sire
É fai ein potu.

Ein potu qui tojor gronde,
Qu'ai so plein vou non...

(*Noël*, Au frai gran Dei).

Il n'a pas assez de mots pour flétrir la conduite des ivrognes. Plus que n'importe qui, en sa qualité d'apothicaire peut-être, il connait les méfaits de ces excès :

Cé gro gorman, ces ivrogne
Cé pillé de cabarai
Qui du siro de Bregogne
S'érose sovan le bai,
Lo trogne, lo rouge trogne
Se peinture an violai...

(*Noël*, Satan quan Noei éprôche).

Il lui semble superflu que le Seigneur bénisse « *cé fran pautenei* » « *dé tavane ces harmitres* » ; ils sont incorrigibles et malgré leurs serments ils recommencent toujours de plus belle.

Cependant Piron est bien bourguignon ; il aime le vin, mais il en parle avec respect et ce qu'il reproche aux ivrognes c'est seulement l'excès et la fréquence de leurs libations. Le vin est pour lui presqu'une divinité ; en tous cas c'est un trésor et quand il pense à un présent magnifique pour l'enfant Jésus c'est :

...éne bréchie
De vin de Mador,
E Pareire i n'an ai mie,
Ne m'an chau bé for.

(*Noël*, An frei Grand Dei...).

Dieu est pour lui le « *Grand Maître du Treu* » (1) et il emploie deux fois cette expression pittoresque dans ses compositions. Que donnera-t-il au bon Josai ? C'est encore du vin, « *d'excellan rapai du climar dé Rose* » car

(1) Le treu est le pressoir.

Cà le trésor de santai
Qui no maintein l'estoma tré gai
Quan on l'en érose.

(*Noël*, Aujodeu Satan tu ê).

Ce n'est pas seulement l'ivrognerie que Piron reproche à ses compatriotes c'est aussi la gourmandise à ceux « qui du jour font la nuit »,

Le vantre ai table, au dô le feu
Vo ramplissan lai panse et peu
Vos en aillé de lai au jeu
Vou dan lé cafai boire
(Qué chéne de vie a-ce-lai ?)
De lai boisson pu noire
Que de l'ea d'écovai.

(*Noël*, Aipré tan de miseire).

En vrai bourguignon il déteste le café qu'il qualifie dédaigneusement « d'eau noire comme des rinçures de cuvier ».

Ils ont oublié, ces gourmands, que

No peire pu saige que no,
Dan le tam que Noei veno
Quinze jor devan on jeuno.

(*Noël*, Aipré tan de miseire).

Hélas, non seulement les gens ne jeunent plus maintenant, mais ils

...Bafre en véritai
D'éne étrange métode
Sovan jeusqu'ai crevai.

(*Noël*, Aipré tan de miseire).

Et qui peut mieux en parler qu'un apothicaire ? Le pis est qu'ils mangent pour boire, car ils sont spécia-

lement friands de cochon, qui, bien salé, donne une nouvelle soif et un prétexte pour la satisfaire ; écoutez Piron là-dessus :

Cé golu charche dés andouille
De caibarai an caibarai ;
Dé couchon tote lé dépouille
Et le boudin son anlevai
Pendant que lo marmite bouille
Pléne ai regorgé de sailai.

(*Noël*, De Noei je son dan lai féte).

Cependant les mœurs n'ont pas tellement changé depuis le temps où Piron s'indignait, puisque dans tels cafés dijonnais de nos jours on sert des saucisses et du jambon, pour aider à boire quoi ! Ombre de Piron et de Guy Barozai ! de la bière.

Il ne faudrait pas croire que Piron était un homme austère qui se bornait à critiquer les excès de ses compatriotes. Sa morale est souriante et lui-même est un bon vivant. Il ne dédaignait pas, à l'occasion, ces « dépouilles de cochon ». Ne nous a-t-il pas raconté dans un court poème d'une verve débordante une expédition gastronomique et vraiment rabelaisienne ?

C'est la pièce donnée parmi les Noëls et qui commence ainsi :

Po ein dimainche maitin, come i croi
En passan dan lai rue du Verboi,
Le né au van, lai téte dan mon bono,
Y rencontri Beurnot et Simono ;
Y entrire dans eine vote
Y vo jure san manti

Qu'aivan d'an soti
Y bure eine demi-feulote.

(Noël, Po ein dimainche maitin.)

Pour un homme qui fulmine contre les ivrognes ce n'est vraiment pas mal. Et ce n'est pas tout; écoutez ce qui accompagnait la demi-feuillette :

Quate gro pain blan;
Y aivein de lai char du Bor,
Et ein bon ron de por;
Le mou de quate fressure,
Quate pied de beu,
Barbouillé d'aivo des œu,
Et quate régadure.

(Noël, Po ein dimainche maitin.)

Ce repas dura jusqu'à la nuit. Après avoir festoyé toute la journée, il fallu rentrer et cela n'alla pas sans difficulté :

No no énalein to chécun chéno.
Y cheu dessu mon cu,
Gran Dei com' peno y fu
De voi mon œuvreire.
Y décovre mon lei,
Y me coche en depei,
Y en dremi lai neu tote enteire.

(Noël, Po ein dimainche maitin.)

Mais il y a des choses plus graves que la gourmandise ou l'ivrognerie car ce ne sont que péchés de bons vivants. Le jeu sévissait à Dijon à cette époque et nous avons déjà vu dans les Noëls de La Monnoye quels ravages il exerçait dans toutes les classes et parmi les deux sexes. Piron ajoute des détails à ce que La Monnoye en avait déjà dit. On joue, on joue

un jeu d'enfer dans les brelans qui sont nombreux à Dijon. On y « escogriffe l'arjan »

D'un bon nombre d'ignocan
Qui s'en von quan ai n'on pu ran
Se couché bé meusse en enraijan,
San denei ni maille.

(*Noël*, Aujodeu Saitan tu é.)

C'est seulement quand Noël approche que cette rage de jouer cesse un peu et qu'on essaie de se corriger.

Home et fanne en lo manaige
Demeure, pu de brelan :
Lai raige, lai fausse raige
De jué s'an vai passan.

(*Noëls*, Satan quan Noei éproche.)

Dans le cortège de la débauche qui sévissait en la ville on trouve avec le vin et le jeu, l'inévitable troisième fléau, les mauvaises femmes et les mauvais lieux. Les mauvais lieux ne manquaïent pas à Dijon, spécialement dans la rue Roulotte. Cette idée, que Satan l'auteur de tous nos maux, pousse la jeunesse à la débauche revient plusieurs fois dans les Noëls :

Jor et neu dans lé bocan
Dessu lai liteire
Tu procho bé puamment
Té sale misteire.

(*Noëls*, Aujodeu Satan.)

et plus loin :

Dan cé sale et vilain androi
Cé rendé vo où mointe foi

Jeunesse (je ne l'ose dire
De po de choquai lai pudeur)
Po guide choisi ce satire
Qui li sofle l'aimor au cœur.

(*Noël*, Lucifar at ébasodi.)

Son indignation sur ce sujet est si grande que dans un de ses Noëls il ne craint pas de faire une allusion directe et personnelle à l'une de ces dangereuses femmes. C'était « Lai Michelin » une personne apparemment bien connue à Dijon. Avec cinq enfants à élever, il avait bien raison de s'effrayer de la débauche de la ville et nous comprenons qu'il pouvait craindre également

Lé coreuse de muraille
Lé ribau, lé trigori
Qui remplisse de racaille
To lé brei du Saint Esprit.

(*Noël*, Satan quan Noei éproche).

Le Saint-Esprit était un hôpital où l'on recueillait les enfants abandonnés. Ces désordres étaient réprimés bien plus sévèrement qu'ils ne le sont aujourd'hui. Nous avons vu dans la lamentable histoire de *Manon Lescaut* quel exemple on donnait aux jeunesses trop ardentes aux plaisirs :

Cé grivoi qu'on écuso
De tiré lai léne,
Cé gaillade qu'on diso
Faire lai feténe,
En un lo bén essoti
Vogue vé Missipiti...

(*Noël*, Aujodeu Satan tu é.)

Et regardant autour de lui, notre apothicaire ne voit que vice et que corruption ; il flétrit successivement ceux qui prêtent à usure et ceux qui se servent

D'étain lé veille mesure
Bosselée de to coutai.

(*Noël*, Satan quan Noei éproche.)

Mais, lorsque Noël approche, tous ces gens essayent de rentrer dans la bonne voie, malgré les efforts de Satan :

Je ne voison pu d'harpie
Ni de ces terrible jan
Que lai coleire et l'anvie
Dévore ai to bou de cham.

(*Noël*, Satan quan Noei éproche.)

L'âge d'or va revenir sur la terre « lé couturei n'on pu d'euille (1), lé sorjan on du respai ». Quant aux procureurs, ils repoussent les plaideurs en leur faisant de beaux discours :

Vivé d'acor l'un et l'autre ;
Porquei bon tan chicanai?

(*Noël*, Satan quan Noei éproche.)

Lé disciple et les aipôtre
N'aimein pa ce métei lai !
Ai d'autre, ma vite, ai d'autre,
Je son so d'an émassai.

(*Noël*, Lucifar at ébasodi.)

On ne saurait guère être plus ironique à l'égard des gens de loi. Il n'épargne personne dans ce Noël :

---

(1) *Euille*, on appelait ainsi la quantité d'étoffe que les couturiers prélevaient, pour leur usage personnel, sur celle qu'on leur confiait.

On ne forre pu de moche
Dan lé torte et lé patai ;
Quan lé compagnon lé boche
Çat aivo lé doi bé nai [touche
Qu'ai touche, qu'ai touche, lai pâte, qu'ai
Et l'arsaige qu'on y mai.

(*Noël*, Satan quan Noei éproche.)

Cependant, fait remarquer l'auteur, si l'on travaille c'est par nécessité et faute d'argent, et lorsqu'on prie Dieu pour les fêtes, « c'est seulement du bout des dents ».

Aimé Piron a toujours traité les dames de Dijon avec beaucoup de respect, mais de temps en temps, il ne peut s'empêcher de reconnaître qu'elles sont souvent la cause des disputes et des malheurs des hommes. C'est surtout au Bourg qu'il voit leurs querelles :

Ce n'a que claque et co de poin
Su le groin de méchan femelle ;
De bonne ai n'en ai préque poin.

(*Noël*, Lucifar at ébasodi.)

Il reproche aux femmes le luxe de leurs vêtements, et c'est surtout quand il pense à la misère de l'enfant divin que ce luxe lui apparaît coupable :

De lai Tossain au Cairaime
Do le talon au croto
Le velor pu blan que crème
Vou pu noir que dé brouillon de thème
Se rolle ai gro flo,
Su vos aito
Pendant que l'houaitte aivo
Vo farfouille le brulo.

(*Noël*, Mes aimin si lai miseire.)

Méfiez-vous de tout cela, nous dit Aimé Piron. Ces rubans, ces atours avec lesquels les femmes tentent les hommes

Ç'a l'airroi don Saitan
Se sar auleu de rocambole
Vou de saupiquai
Por en étraipai
De çai de lai
Tot ostan qu'ai li plai.

(*Noël*, Mes aimin si lai miseire.)

Et Aimé Piron passe ainsi en revue toute la société de Dijon ; il nous en montre surtout les mauvais côtés et il en est sincèrement affligé. S'il se sert d'un langage énergique et parfois cru, c'est pour mieux exprimer son indignation. Jamais il ne se moque, jamais il n'est cynique comme son rival La Monnoye : il déplore. Il ne critique pas toujours ; quelquefois il se borne à peindre ce qu'il voit. C'est dans le Noël « Coraige Messieu de Sain Pierre » que nous voyons défiler les corporations et un bon nombre de personnalités dijonnaises.

Voici Duthu, le boulanger, il porte à l'enfant Jésus une fournée

De totilo fai au laissea
Et peu ai praré bé et béa
Plén son gran baro de veignée.

(*Noël*, Coraige Messieu de Sain Pierre.)

Chacun, à Dijon, tient à honorer l'enfant, M^lle^ Devarenne lui enverra aussi du vin ; quant à M. Jacquaigne, c'est peut-être parce qu'il sait que le « centuple ai sai récompense » qu'il se montre généreux.

Ce Noël, un des plus intéressants de Piron, n'est qu'un prétexte pour une vaste fresque où sont représentées toutes les corporations dijonnaises. Voici les « vendou de marchandise ». Puis le corps des apothicaires, des orfèvres et des étaissenei (c'est-à-dire les épiciers). Piron lui-même et son confrère Petit y figurent. Voici les tanneurs

Qui lai jonée
Travaille pré de l'éa
(*Noël*, Coraige Messieu de Sain Pierre.)

(dans la rue de la Mégisserie qui borde l'Ouche et où les tanneurs sont encore installés près du Pont des Tanneries).

Voici les pâtissiers, gens importants entre tous dans une ville comme Dijon ; ils sont nombreux à l'honneur et se pressent d'apporter :

Patai
Quarquelin, feuillantaigne.

Ce sont :

Boutron, Lenoir, Lambar,
Goudar,
Arsan et Mondésar
Blanchar,
Qui an faison de tré faigne.
(*Noël*, Coraige Messieu de Sain Pierre.)

On voit qu'à cette époque, pas plus qu'aujourd'hui, la ville ne manquait de pâtissiers. Mais voici les bouchers avec de fines peaux d'agneau ; puis les maréchaux de Dijon feront leur part et cela permet

à l'auteur de glisser dans son Noël quelques malices à l'adresse de ses compatriotes :

Que de forgeuse et forgeron
J'on qui n'on pa métei d'encleume
Po farai lai mule ai Dijon (1) ;
J'an on je panse un moitre odon.

(*Noël*, Coraige Messieu de Sain Pierre.)

La proximité du Palais de Justice et du Palais des Etats permettait à Piron de ne rien manquer des fêtes et des solennités. Il a vu les officiers de justice en robe écarlate,

Et peu lé compagnie
Dé Conte et du Trésor
An gran çarémonie
Et robe de velor.

(*Noël*, Su ein pecho de paille.)

Il a vu les baillis et les gens de la chambre de Ville :

En haibi violai
Doblai
De beà et bon saitin
Tré fin.

(*Noël*, Su ein pecho de paille.)

Enfin voici les avocats ; ils sont très nombreux, trop nombreux pense Piron, puisqu'il

...fau in demi-jor
Po nommai lo surnom
Lo nom.

(*Noël*, Su ein pecho de paille.)

---

(1) On sait que « ferrer la mule » signifie faire un bénéfice illicite sur une chose achetée pour une autre personne.

Les docteurs en médecine défilent aussi et Piron, en passant, leur recommande de se « revêtir d'un air gaillard », car les gens malades n'aiment pas ces « visaige transi et meusi ». Parmi les parlementaires et les docteurs, Piron n'est pas chez lui. Ce qu'il connait mieux ce sont les petites gens. Il les comprend et les plaint car leur sort n'est pas enviable. Il a pour eux des mots de sympathie et d'espoir que La Monnoye n'a pas su trouver.

Jan de métei si lai besogne
Vou vo prené tan de pone,
Mau poyé de cé richar
Vo emmoigrisse lai trogne :
Pairaidi ç'à vote par
E lai lote ç'à l'anfar.

(*Noël*, Prove jan, ne vo deplaise.)

Il ne peut pardonner leur luxe aux gens riches.

Justaucor et chemisolle
Caleçon, maironnié de drai
Grivolai
Por Jan et por Nicolle,
Blaincho jaiquillon de droguai...

(*Noël*, Mes aimin si lai miseire.)

Il va même plus loin, il critique le luxe des églises ; autrefois les rois mages avaient apporté de somptueux présents à l'enfant nouveau-né, mais

Aujodeu ç'at éne autre istoire :
Jésu vai to nu, prove gueu ;
S'on baille or, arjan, taipi, moire,
C'a po gonai l'âne et le beu.

(*Noël*, Qu'é tu di moi m'naimin.)

Piron n'aime pas les riches. Il les accuse de s'engraisser aux dépens des pauvres, de profiter de leur détresse, et d'avoir peu de foi. Il pense, peut-être avec raison, qu'il faut avoir été peuple et avoir souffert pour comprendre ce qu'ont pu être les souffrances du Seigneur :

Cé Monsieu, cé demoiselle
N'ont gade de l'allai voi, (l'enfant Jésu)
An carosse por lai velle
Von é cartié, é ruelle
Ma por adorai ce bon roi
Ai l'airein tro po d'avoi froi

(*Noël*, Jésu Cri vin se faire homme.)

Il faudrait plusieurs volumes pour faire un tableau complet de la ville de Dijon telle que Piron l'a décrite dans ses Noëls, avec tous les détails de faits et toutes les personnalités qu'il y a mises. C'est d'une documentation si détaillée et si précise que l'historien pourrait y trouver des choses précieuses. Le bon apothicaire a fait revivre pour nous, non seulement la ville mais aussi la campagne dijonnaise. La Monnoye a peu parlé des paysans parce qu'il ne les connaissait pas. Il a fait quelques allusions à leur condition, mais ce sont des allusions vagues. Piron, au contraire, connaît les paysans. Il parle leur langage, il les voit. L'apothicaire jouait, à cette époque, comme aujourd'hui le pharmacien, un peu le rôle du médecin. C'est lui qu'on consulte pour les petites misères, et c'est à lui, comme au médecin qu'on fait des confidences. Les maraîchers qui venaient périodiquement vendre leurs légumes et leurs herbages sur la place

Saint-Georges ne manquaient pas de venir consulter Piron. Ceux qu'il semble connaître le mieux sont les vignerons « cé bon vaigneron de lai côte ». Piron sait leur condition misérable et il en parle avec compassion car il n'est jamais indifférent à la douleur humaine.

Plus que tout autre, le vigneron est à plaindre. Non seulement il est affligé de tous les maux qui assaillent le paysan, mais tout le fruit de son labeur est à la merci d'une averse, d'un orage, d'une gelée. Que la grêle tombe un jour d'orage et toute la récolte est perdue. La nature et les hommes semblent être contre lui. Les soldats mercenaires pillent les villages ; les impôts sont trop lourds et les épidémies ravagent les campagnes. Triste en effet est le sort du pauvre vigneron. Piron a bien compris toute leur détresse et c'est à plusieurs reprises qu'il parle des vignerons de la région dijonnaise :

Vaigneron lai grosse taille
Et lé soudar qu'on vou baille
Vo réduron dans ein coin
Ai couché dessu lai paille

(*Noël*, Provejan, ne vo déplaise.)

On sait que le vigneron ne boit pas son vin. Il ne le pourrait pas car il est trop pauvre. Il vend toute sa récolte, quand il a une récolte à vendre et boit lui-même de la piquette. S'il boit mal, il ne mange guère mieux et pour la même raison :

Ni vin, ni bliai, beaco de taille
Et de l'orge au quar de nos dan...

(*Noël*, Quan i panse ai vote airivée.)

et lorsque l'année a été particulièrement mauvaise, les vignerons se nourrissent de ce qu'ils trouvent, des escargots...

Ç'a-t-ai ce gibié que de çai
De lai
Chaisse lai vaigneraille
Dan le tam
Dan le tam
Que l'hivar à gran.

(*Noël*, Aupré du bocaigi.)

Comme le vigneron, le paysan est de condition misérable. C'est surtout dans les descriptions de sa détresse que Piron donne la mesure de son talent. Il a vu, et il a senti. Il s'adresse aux pauvres, aux paysans, et comme il ne peut leur promettre un meilleur sort sur la terre, car il sait trop bien quels maux sont inguérissables, il leur donne le suprême réconfort, il leur promet le ciel :

Paisan, dan lé villaige
Lé soudar dan lo passaige
Tuon vo poule et poulo
Et ché vo faison lai raige.

(*Noël*, Prove jan si lai miseire.)

Le pays est dévasté par les soldats, les hivers terribles et les mauvaises années ont amené la famine, les épidémies déciment les campagnes, Piron trouve alors des accents touchants pour peindre cette terrible misère :

Lé patisan (1), soudar, sorjan,
Son lé redoutable instruman

(1) Les partisans affermaient les impôts mobiliers et immobiliers, et les prenaient à parti ou à ferme, ce qui leur a valu leur nom, et les revendaient à d'autres sangsues.

Qui neu et jour no déconfote :
Dé premei, je son démembrai
Lé darrei no manaige ampote
Quan lé soudar on to bafrai.

(*Noël*, Gran Dei que veu dire ceci.)

Lorsque La Fontaine fera le portrait de son pauvre bûcheron il ne sera pas plus éloquent :

Sa femme, ses enfants, les soldats, les impôts
Les créanciers et la corvée
Lui font d'un malheureux la peinture achevée.

(*La Mort et le Bûcheron*, La Fontaine)

C'est souvent que, dans les Noëls, reviennent les partisans et les soldats de passage, ces deux plaies des campagnes avant la Révolution. C'est inutile de chercher à leur résister. Ils ont pour eux la force et les armes. C'est le Roi qui impose ces brigands...

Qui venne meingé note lar
Et qui, quan ai l'airivon tar
Le sabre dégaîné en l'ar
Se rébraille en furie.

(*Noël*, Aipré tan de miseire.)

On voit combien le paysan était digne de pitié. Ce n'était pas particulier à la Bourgogne, mais elle avait peut-être plus que les autres à en souffrir à cause de la proximité des frontières qui étaient souvent le théâtre de la guerre.

Et si parfois le paysan essayait d'échapper à la famine en braconnant sur les terres du seigneur, mal lui en prenait car

... lé jan qui gade lai chaisse
Et qui sovan borre et traicaisse
Lé prenou de béte au laisso...
(*Noël*, Descendus par l'ordre.)

le poursuivaient tant qu'il souhaitait alors « d'être ensommaillé po hui jor, bé for ». La nature elle-même s'acharne contre ce deshérité; la misère, la saleté, les soucis ont fait de ces hommes un troupeau de bêtes que les épidémies déciment sans merci :

Le porpre, lai fièvre et lé var
On déplié los étandar
Po no veni livrai lai garre;
Ce n'a jaimoi fai d'aivo lor,
D'aucun du cu pousse lai tarre
Le demeuran se traîne ancor.
(*Noël*, Gran Dei que veu dire.)

Expression d'une réalité terrible dans sa concision et qui exprime bien le tragique de la situation d'une classe qui a souffert sous tous les régimes. La Fontaine et La Bruyère ne nous ont pas donné un tableau plus saisissant de la misère publique. Il fallait que Piron ait vu cette misère pour pouvoir en parler dans ces termes; et il fallait pour s'exprimer avec cette sobriété qu'il ait senti avec les paysans toute l'inutilité de leurs plaintes.

Cependant Piron n'a pas vu que le côté pathétique de la vie paysanne. Il a vu les habitants de la campagne dijonnaise dans d'autres circonstances, quand ils se réjouissaient à l'occasion des fêtes publiques. Dans le Noël « Descendus par l'ordre des

cieux » il nous les présente en un défilé piquant. Les gens de Plombières sont les premiers et leur bon curé mène la marche.

Puis il voit :

> ... le maire de Tailan
> Dezo son mantéa po lé féte,
> Qui épote éne grosse béte
> Qu'é le groin craimoisi et blan...
>
> (*Noël*, Descendus par l'ordre.)

Tous les villages des environs de Dijon vont défiler, et pour chacun l'auteur a un mot drôle et un trait malicieux. Ces bons villageois qui vont voir Jésus nouveau-né, lui apportent des présents. Les gens de Fontaine et de Daix, dans une année où le vin n'a été ni bon, ni abondant en sont réduits à apporter un panier d'escargots. Même les moines des nombreux monastères qui entouraient Dijon ont tenu à venir. Les villages, à cette époque de communications difficiles avaient une individualité marquée; leurs habitants avaient des surnoms pittoresques et parfois bien... bourguignons. C'est cette individualité que Piron a saisie et rendue, qui fait le défilé intéressant. Aujourd'hui cela est perdu, un village ressemble à un autre village et tous s'efforcent de ressembler à la ville.

Les événements contemporains intéressaient Piron. A l'imitation de La Monnoye il a donné un tableau de l'Europe contemporaine dans un Noël célèbre appelé « Lai Mor au Diale », et qui commence par les vers :

Qua ce qui fau que je devenne
Je n'en sçai quasi préque ran...
(*Noël*, Lai Mor au Diale.)

Le diable, que tout le monde a chassé, ne sait où aller. Noël approche et l'on sait que Noël est un moment difficile à passer pour un démon, puisque tout le monde essaie de rentrer dans le droit chemin, du moins Aimé Piron l'affirme.

L'Allemagne ne le recevra peut-être pas très bien à cause de sa défaite récente par le Duché de Milan. La Hongrie est en ébullition au sujet de l'évasion de Ragozsky et

Dan lai Suède et lai Pologne
Dial-zan qu'ai li ly fai no ;
(*Noël*, Lai Mor au Diale.)

Quant à l'Angleterre et la Hollande

Qui ne sçai que d'auquéne foi
Cé jan po ran tré sovan pande.
De prove innoçan come moi.
(*Noël*, Lai Mor au Diale.)

D'ailleurs les Anglais aiment les querelles :

Po un grain d'orge, un grain d'aivonne
Cé drole quairelle lo roi.
(*Noël*, Lai Mor au Diale.)

Il nous parle successivement de tous les états d'Europe sans oublier Genève. Aimé Piron déteste les Huguenots et ne néglige jamais une occasion d'en parler.

Il nous donne aussi dans ses Noëls des renseignements sur les compositeurs et les poètes contempo-

rains. Plus d'une fois, il parle de La Monnoye dans ses Noëls mais jamais d'une façon qui nous permette de penser qu'ils étaient amis. Un des grands compositeurs de cantiques de l'époque était le chanoine Farjonelle (1) et Piron en parle à plusieurs reprises. Son successeur semble avoir été aussi connu et apprécié :

De lai sainte Chaipelle
Le segon Farjonelle
Los ai notai dé ton
De plain chan ma bé bon...
(*Noël*, Aupré du bocaige.)

La musique qu'on jouait à la sainte chapelle était fameuse

...Jaimoi de pu belle
Ne fure ce dit-on :
Cé note son pucelle.
(*Noël*, Aupré du bocaige.)

Plusieurs compositeurs de musique profane étaient connus à Dijon à cette époque :

Messieu qui composé des ar
Derey, Capus et l'Avocar
Moime Michel, su vo viole...
(*Noël*, Aidon que su lé moison.)

et parmi les poètes qui composaient ces cantiques, Monsieur Quillardet avait une réputation qui semble surpasser celle des autres :

Monsieu Quailladai, su sai pote
De qui lé rimou fon gran ca

(1) Farjonelle, *Chanoine Jacques Farjonelle, compositeur et musicien.*

Récite un canticle novea
Qu'a lai fesu, ma de tei sôte
Que ran n'a si bon ni si béa ;
Jaimoi ai ne fu dan lai côte
Ni dan Dijon un tei çarvéa...

(*Noël*, Coraige Messieu de Sain Pierre.)

Il mentionne aussi un Monsieur Blanchard compositeur de Noëls ; mais il a été impossible de découvrir de ses œuvres.

Aimé Piron n'a pas toujours été absolument original dans ses Noëls. Il n'a pas craint d'imiter ses contemporains, en particulier La Monnoye et le chanoine La Chaume.

Quand il a fait dans ses Noëls un grand personnage de Lucifer c'était l'imitation de ce dernier. D'ailleurs il le dit lui-même dans une de ses œuvres ; il commence par le premier vers d'une pièce célèbre de La Chaume.

Lucifar at ébasodi

et il continue immédiatement par :

Monsieur de la Chaume le di
Ma lequei monsieur de lai Chaume ?
Le chanoine celai s'antan
Ai n'aito pa vendou de baume
De copahu ni d'orviétan...

(*Noël*, Lucifar at ébasodi.)

Durandeau explique le texte de cette façon : « Ces « vers signifient sans doute qu'il ne débitait pas de « mensonges, comme le font les charlatans vendeurs « de beaume, d'orviétan etc... ». Il est peut-être plus plausible de penser que Piron a voulu exprimer que

le premier poète qui avait dit cela n'était pas un simple apothicaire mais un chanoine.

Mais c'est surtout La Monnoye qui a influencé notre auteur. Lorsque Guy Barozai compose ses Noëls rue Roulotte et du Tillot pour leur donner la couleur locale, Piron saisissant l'occasion compose un Noël à Plombières :

Ce Noël fu composai
Dimainche ai Pleumeire
Taimoin note aimin Borgei
Et sai maneigeire
Devant lai suche éssetai...

(*Noël*, Aujodô Saitan tu é.)

Cette dernière phrase signifie que le Noël fut composé un dimanche de l'Avent car ce n'était que pendant l'Avent et pour la nuit de Noël qu'on faisait, en Bourgogne, brûler dans l'âtre la bûche traditionnelle qu'on appelait la suche. La Monnoye donne une explication du mot dans son glossaire.

Lorsque La Monnoye commence un Noël de cette façon :

Je n'oblirai jaimoi le prône
Que devei Noei, l'an passai
Note Curé Messire Antone
No fi du Profète Elizai

(Noël XI.)

Piron reprend la même idée et la traduit par :

Quan de Mathieu Salai
J'airo lai longue vie
Si n'obliro-je mie

Le prône be tonai
Que peire Jan no fai.
(*Noël*, Quan de Mathieu Salai.)

C'est à chaque pas, dans les Noëls de Piron, qu'on sent l'influence de La Monnoye. Tantôt c'est simplement une expression que Piron a empruntée, comme dans ce Noël :

Tôt ai rebor
E bé tonai lai chance...

nous dit La Monnoye dans le 2e Noël de la suite, et Piron se sert de la même expression :

Man Dieu l'étrainge différance
Lai chose au rebor ai tonai.
(*Noël*, Quan de Mathieu Salai.)

L'histoire de la faute originelle dans le Noël « Mes frères acouté » n'est pas différente de celle de La Monnoye ; la forme en est presque la même mais Piron y ajoute des détails auxquels La Monnoye n'aurait point songé :

Dei lou Peire an fu tan fâché
Qu'Adam honteu de son péché
Cori viteman se caiché
De feuille ai se fi dé gargaisse
Aifin de se covri lé faisse...

Dans un autre Noël, parlant de la nuit de la Nativité, il lui vient tout naturellement à l'idée que :

Josai y prit lai coqueluche
Maugrai son bono de peluche.

C'est la multitude de ces détails qui rend les Noëls de Piron intéressants et vivants.

Dans le Noël « Je voi ène belle clatai », on retrouve presque mot pour mot une strophe de La Monnoye. C'est le Noël traditionnel des présents à l'enfant Jésus. Chacun des gens du village apporte son humble cadeau.

Voici ce que La Monnoye en dit :

Ai lai Nativitai
Chanton je vo supplie
Judi de son fillai
Bailli deuz épatie,
Et Suzanne ein paquai
De chaissô de sai buië.

(*Noël V*).

Piron a repris la même strophe de cette façon :

Suzanne pote ein gro paquai
De chaisso de sai buie
Et Jeanne de son fillai
Cinq ou six épatie...

(*Noël*, Je voi ène belle clatai.)

Ailleurs, dans le Noël « De Noei je son dan lai féte » Piron a suivi de près le texte du Noël IX du Tillot. Où La Monnoye a dit :

Ma le pu béa de l'istoire,
Ce fu que l'âne et le beu
Ansin passire tô deu
Lai neù san maingé ni boire.
Que d'ane et de beu je sai
Couvar de pane et de moire
Que d'ane et de beu je sai
Qui n'an n'airein pa tan fai.

(*Noël IX*).

Piron s'exprime ainsi :

É deu coutai de note moître
L'âne et le beu son prostarnai
Qui ne vouille an lieu de repoître
To lé deu que le réchauffai
N'ace pa lai le requeunôïtre
Lé gorman ne fon pa celai.

(*Noël*, De Noei je son dan lai fête).

Enfin pour citer un dernier exemple, il est facile de comparer le texte de ces deux pièces, l'une de La Monnoye :

Voizin, ç'à fai
Lé troi messe son dite,
Deus heure on senai,
Le boudin é couïte,
L'andoüille a prote, alon déjeunai.

(*Noël VIII*, La Monnoye.)

Et l'autre d'Aimé Piron :

Puisque son dite lé trois messe
Ven, allon chéno déjeunai
J'airon su taule boudin et fouaisse
Et vin blan novéa po bringuai.

(*Noël*, Qu'étu di moi.)

Mais c'est pardessus tout dans le Noël, « Madelon s'évize », que l'on saisit l'intention non voilée de Piron d'imiter son contemporain. Ce Noël est absolument parallèle à celui de La Monnoye nommé le Noël de Blaizotte. Il lui est d'ailleurs inférieur par la forme, car Piron ne sait pas être concis et aussi parce qu'il n'a pas assez travaillé ses vers. C'est seulement en voyant les deux textes côte à côte qu'on se rend compte jusqu'à quel point Piron a imité. Il a

fait de sa Madelon, non une Madeleine repentie mais une jeune bergère ; sa confession est pleine de charme et de naïveté, mais elle est loin d'égaler le chef d'œuvre de La Monnoye.

La forme des Noëls de Piron est inférieure à celle des Noëls de La Monnoye. Il lui manque la belle ordonnance, la clarté, l'harmonie des Noëls de Guy Barozai. Cela tient à plusieurs raisons. Piron faisait des Noëls purement en amateur. Il les faisait parce qu'on le lui demandait, et il les faisait sans doute à la hâte comme en témoignent les négligences qu'on y trouve. Il n'avait pas les raisons de La Monnoye pour essayer d'en faire des chefs-d'œuvre, il n'était pas payé et n'avait pas à soutenir une réputation d'homme de lettres. Pourvu que les bonnes gens du Bourg les aiment, cela lui suffisait.

Il ne s'est même jamais donné la peine de les faire imprimer sous son nom. Ils paraissaient dans ces recueils appelés « Odon » et qui ne portaient aucun nom d'auteur la plupart du temps. C'étaient simplement des Noëls composés par « Messire chécun », il a d'ailleurs été très difficile de déterminer exactement quels sont les Noëls d'Aimé Piron. Les originaux sont inaccessibles. On a publié de temps à autre des recueils des Noëls de Piron, mais il est loin d'avoir composé tous ceux qu'on lui attribue. D'après les originaux il aurait été possible de déterminer les Noëls de Piron à cause de l'orthographe particulière du patois, chaque auteur ayant une façon différente de l'écrire. Mais les recueils qu'on publiait contiennent une infinité de fautes et de contresens. C'est à

la forme, à l'abondance de la matière, à la tournure d'esprit particulière, à la sincérité de la foi qu'il a fallu se fier pour séparer des autres les Noëls de l'apothicaire dijonnais. Les tournures familières se retrouvent à la fois dans les Noëls et dans les récits qu'il nous a laissés des solennités dijonnaises de l'époque (1).

Si, en temps que compositions poétiques, les Noëls de Piron sont inférieurs à ceux de La Monnoye, leur documentation est extrêmement intéressante. Comme historien et chroniqueur de la société de Dijon, Piron est incomparable. Il a su donner à tous ses personnages une silhouette intéressante.

Son patois présente à première vue les mêmes défauts que celui de La Monnoye. Il contient beaucoup de français, et un grand nombre de discordances dues au besoin de la rime et du mètre. Mais on a cependant l'impression que c'est du patois parlé plutôt qu'une traduction érudite de français en patois. On sent que Piron s'exprimait de cette façon ; c'est une langue vivante, pittoresque et parfois rabelaisienne. Les expressions crues y abondent, non avec l'intention de choquer, mais parce que le patois n'aime pas les métaphores ni les périphrases.

On peut conclure en disant que des deux auteurs le seul vrai bourguignon par l'esprit et la forme, c'est Piron. Ses Noëls contiennent tout ce qui manque à ceux de La Monnoye, la foi, le naturel, la

(1) Mignard a donné une édition des Noëls mais plusieurs d'entre eux ne sont pas de Piron et le reste contient un grand nombre de fautes et de coq-à-l'âne très réjouissants parfois.

bonhommie, la sincérité. On y trouve une certaine malice bon enfant, un optimisme extraordinaire et une grande clairvoyance.

La philosophie de Piron, dans ses Noëls et ses autres œuvres serait une étude intéressante ; sa morale est souriante et le bon sens y domine. C'est un enfant du Bourg ; étant plus près du peuple que La Monnoye il l'a mieux compris. Il mériterait une étude minutieuse car ses Noëls et ses relations des fêtes constituent un des documents les plus intéressants pour l'étude de Dijon aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles.

Après La Monnoye et Piron, la production des Noëls semble diminuer et le patois bourguignon, après avoir joui d'une grande popularité, tombe presque dans l'oubli. Piron meurt en 1741 ; la France entre dans une période extrêmement troublée. De plus en plus, les esprits sont tendus. On attend, on a conscience que les évènements vont se précipiter. L'étude du patois parait frivole aux esprits du XVIII^e^ siècle. Ils commencent à s'éveiller à la critique.

Le mouvement est d'ailleurs général. Dans toute la France, les manifestations du régionalisme vont diminuer et finalement disparaître et sombrer dans la tourmente révolutionnaire. On essaiera après la révolution de faire revivre les patois avec des succès partiels mais on ne reverra jamais une telle floraison de littérature dialectique. Dans un âge où l'on tend à tout centraliser et « *standardiser* » c'est folie que de penser faire revivre les patois de nos pères. Dans cette première moitié du XVIII^e^ siècle, après que les voix de La Monnoye et de Piron se furent éteintes,

on ne peut guère relever que deux noms : celui de Françoise Pascal (ou Paschale) et celui du Père Joly.

De Françoise Pascal on sait fort peu de chose, sinon qu'elle vivait en 1723 puisqu'elle publia cette année là, un petit recueil in-12 de 48 pages dont le titre exact est : « Noëls nouveaux françois et bourguignons sur la naissance de Notre Seigneur Jésus-Christ ». L'exemplaire de la Bibliothèque Nationale est de la seconde édition et porte la mention : « Seconde édition revue et corrigée par M. F. P... à Dijon, chez Joseph Sirot, imprimeur libraire, place du Palais ». Cette édition ne porte point de date, mais à la fin du recueil, le permis d'imprimer est ainsi conçu : « Permis d'imprimer à Dijon ce 30 novembre 1723 ».

Ce recueil contient cinq Noëls français assez médiocres et plutôt précieux et quatre Noëls bourguignons. L'un de ces Noëls a été donné par Mignard dans son recueil des Noëls d'Aimé Piron, mais il est vraisemblablement de Françoise Pascal. C'est un Noël français et bourguignon, en forme de dialogue entre les bergers et l'ange. On retrouve dans la partie en français la même note précieuse et un peu plate de ses Noëls français.

Dans un berceau,
Vous verrez le maître du monde
Dans un berceau
Un Dieu couvert d'un vil drapeau.
Celui qui les abimes sonde...

Deux autres Noëls, également en forme de dialo-

gues, l'un entre Geoffroi et Simono, l'autre entre Simon et Coulas, pourraient bien être de M^lle^ Pascal bien que Mignard les ait aussi donnés (avec force contresens) comme étant de Piron. Ils expriment le même sentiment que les Noëls de Françoise Pascal et sont plus courts que ne sont généralement les Noëls d'Aimé Piron. Quant au quatrième Noël, il est de La Monnoye et commence par « Jésu ven trezelon sai féte ». En somme on sait peu sur l'œuvre bourguignonne de Françoise Pascal.

Pour le chanoine Joly, il y a encore plus d'incertitude. Gabriel Peignot dans sa Bibliographie des auteurs bourguignons lui attribue, outre la composition du *Vergile virai*, qu'on sait être de lui, un volume de Noëls bourguignons, publiés vers 1720. Ce volume n'existe pas à la Bibliothèque de Dijon.

Après ces derniers Noëls, le genre s'est perdu à Dijon. Pendant plusieurs années on a fait après cela d'autres Noëls en français et d'un genre purement politique. La plupart ont été réunis dans un manuscrit conservé à la Bibliothèque de Dijon et intitulé : « Noëls satires et Lanturlus Dijonnais, manuscrits de la main de monsieur Boullemier ». Ce manuscrit contient des pièces datant de 1720. C'est le genre des anciens Noëls qui s'est encore élargi et qui ne sont plus qu'un recueil de vitupérations et d'insultes. Ils n'ont de Noëls que le nom et quelques allusions à la Nativité.

L'un d'eux, le plus venimeux s'intitule : « Relation de tous les Compliments et discours faits par MM. du Parlement de Dijon, le jour de Noël 1720 ». Aucun

des membres du Parlement n'y est épargné, pas même le Président Bouhier.

Dans le même recueil un autre Noël, le Noël des Quiétistes, très malicieux, contient cette prédiction qui semble devoir se réaliser :

Bientôt dans le parlement
Prendront rang
Les dames très seurement
Puisque déjà leur caprice
Sert de loy
Sert de loy à la justice.

On trouve peu de trace des anciens Noëls bourguignons dans nos campagnes. Dans quelques familles on brûle encore, pendant la veillée de Noël la suche traditionnelle, mais tout souvenir des Noëls patois semble avoir disparu. Noël n'est plus une fête religieuse, c'est surtout un évènement gastronomique. On ne lit plus les Noëls que par curiosité et on ne les chante plus du tout. Pourtant la musique qui est donnée dans certaines éditions en est charmante de simplicité et l'emporte de beaucoup sur les platitudes que l'on chante de nos jours dans les églises au moment de Noël.

D'ailleurs le patois de nos pères se meurt dans les campagnes. On apprend le français à l'école. Les journaux, les voyages et le cinéma détruisent peu à peu ce qui restait de pittoresque dans nos campagnes. On n'entend que rarement ce patois savoureux de la Bourgogne; il n'est peut-être pas aussi harmonieux que les patois du Sud de la France, mais ses inflexions

traînantes sont douces à l'oreille, et sa verdeur a tout le charme du vieux français.

Tout ce qui reste de la littérature bourguignonne pourrait tenir dans deux forts volumes. C'est le jaillissement spontané de la gaîté un peu grosse de nos pères. Elle ne contient peut-être pas de beautés incomparables, mais comme ces vins de la montagne qui sentent « un peu le vert », on l'aime à cause de son « goût de terroir ».

Vu :
Le Doyen de la Faculté des Lettres de Dijon,
G. DAVY.

Vu et permis d'imprimer :
Dijon, le 20 octobre 1927.
Le Recteur de l'Académie,
A. TERRACHER.

On trouvera ci-dessous une petite pièce de Piron qui avait été imprimée sous le titre de Noël avec les autres compositions de Piron. Ce n'est pas à proprement parler un Noël, mais c'est un bon exemple du genre truculent du poète apothicaire.

La deuxième pièce est une variante d'un Noël que Mignard a donné dans son recueil. Tous les autres Noëls de Piron ont été publiés soit dans le recueil de Mignard, soit dans celui de Durandeau.

NOEI

Po ein dimainche maitin, com'i croi,
En passan dan lai rue du Verboi,
Le né au van, lai teite dan mon bonô,
Y rencontri Beurnô et Simonô,
Y entrire dan eine vôte
Y vo jure san manti
Qu'aivan d'an sôti
I bure eine demi feulôte.

Y aivon aipôtai, po no casiônnai
Quate gro pain blan;
Y aivein de lai char du Bor,
Et ein bon ron de por;
Le mou de quate fressure,
Quate pié de beu,
Bairbouillé d'aivô des œu
Et quatre regadure.

Ma quan ai fi neu, ai n'aito pa jo
No no analein tô cheicun ché no,
Y cheuzi dessu mon cu
Gran Dei com' penô y fu
De voi mon œuvreire,
Y décôvre mon lei
Y me côche en dépei
Y en dremi lai neu tôte enteire.

NOEI

Variation sur le Noël de Piron publié par Mignard.

Su, leuve toi, chambeleire,
Eleume de lai lemeire,
Regade po lei voreire,
Souleuve note chaîssi
Vou lés oraille me cone,
Vou j'antan queique parsone
Vou ça note chai qui grogne,
Dan queique coin por iqui.

Ce n'a ma foi pa dé môque,
Ç'a dé beà môsieu qui côque.
Elyan é ein vilain euneuque
Qui a jaibi come ein goi ;
Ai disein, nôte moitresse,
Qu'ai son d'éne nôble raice,
Qu'ai son venun po lai glaice
Voi Jésu de Naizairai.

Elyan é ein dan lai bande
Qui di qu'ai ne vô demande
Ni ai maingé ni ai mairande,
Car ai né ni faim ni soi ;
Ai demande eine paillaisse
Po repôsai lo carcaisse,
Que lo cueùsse son si laisse
Qu'ai ne pôvon pu marchai.

Farme-lo lai pote et beuille
Qu'ai no bôte les ecueuille
Qu'ai se tenein su le seuille,
Car ai seré bétô jor.

S'ai charche dé demoiselle
Tu m'an baille bé de belle :
El an trôveron pu belle
Ai lai velle qu'é fôbor.

Di-lo don, Janne, maimie,
Que si ai von voi Mairie,
Qu'el ailein dan l'écueurie
Po voi l'anfan petignô ;
Que le bon Jôsai, son peire,
Lo feré de lai liteire
Qui ne seré pa pu peire
Que stei de l'âne et du beu.

O peut monstre de naiture...
Que maudi so sai fressure !
El é eine regadure
Qu'a pu peute que lai neù.
I ne seu pa si haidie,
I baroo puto mai vie
Que d'alai dan l'écueurie
Aivô lô, vè lé méneù.

Mène lé don dan l'étaule,
Que lé béte les évaule,
Qu'ai se maitein paule-maule
Su queique bôte de foin ;
El airon chau come caille,
Ce n'a ran que dé canaille ;
Si maseù tu me révaille
J'te mascognerai le groin.

INDEX

Les noms de lieux sont en italiques

Baillet, 31, 39, 44.
Barozai, 55, 65, 71, 73, 118, 156, 160.
Beaune (Henri), 33.
Boiveau, 85, 117.
Bonaventure des Périers, 115.
Bossuet, 25.
Bourg (rue du), 124, 130, 131, 132, 142.
Bouhier, 25, 29, 38, 68, 113, 165.
Brunet (Gustave), 1.
C*** (Mlle), 7, 9, 10, 11.
Chaingenet, 67, 71.
Clément-Janin, 122, 125.
Collège des Jésuites, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 123.
D*** (Mlle), 9, 10, 11.
Dubois, 56, 126.
Dumay (Pierre), 29, 51, 53, 103.
Durandeau (J.), 10, 13, 26, 71, 106, 107, 133, 155.
Estrées (Cardinal d'), 30.
Fertiaut, 50, 65.
Févret (Pierre), 21.
Flory (Jean), 51.
Godran (Jean), 53.
Godrans (Odinet des), 20.
Huissier d'Argencourt, 33, 37, 80.
Henriot (Claude), 29, 39.
Hervy (Nicolas), 9, 12, 55.
J. F. D. P., 9.
Joly (P. Philippe), 164.
La Chaume (Chanoine), 9, 13, 87, 115, 117, 155.
La Fontaine, 101, 103, 115, 150, 151.
Launay (Claude), 55.
Magnien (Chanoine), 67, 99, 115, 117.
Maillyer (Nicolas), 9, 12, 13.
Malpoy (Pierre), 49, 71, 118.
Martillange (Etienne), 21.
Mignard. 10, 11, 52, 161.
Morizot (Claude), 72.
Nicaise (Abbé), 29, 37, 44.
Nodier (Charles), 17.
Oudin (R. P.), 23, 29.
Papillon (Abbé), 23, 43.
Pascal ou Paschal (Françoise), 9, 55, 163.
Peignot (Gabriel), 23, 114.

Pérard (Bénigne), 71.
Rabelais, 3, 70, 115, 128.
Richard (Pierre), 55.
Rigoley de Juvigny, 40.
Roi Louis XIV, 91, 92, 93, 150.
Roulotte (rue), 46, 59, 71, 139, 156.
Tabourot des Accords, 47.
Tassinot (Claude), 49, 51, 52, 73.
Tillot (rue du), 46, 71.
Villeroi (Duc de), 31, 36.
Voltaire, 39.

Bibliographie

Manuscrits

Delmasse. — *a*) Essai de grammaire bourguignonne.

b) Biographie des poètes bourguignons.

c) Notice biographique d'ouvrages en patois bourguignon tant imprimés que manuscrits, au nombre de 75, tirée des manuscrits de Delmasse. Copies faites par Duxin. 1 vol. in-f°. Bib. Dijon, Fonds Duxin n° 1.

— Vocabulaire bourguignon ou choix par ordre alphabétique des mots bourguignons les plus nécessaires avec leur explication. Copie faite par Duxin. 1 vol. in-f°. Bibl. Dijon, Fonds Duxin n° 2.

Poésies bourguignonnes. Copies faites par Duxin, 2 vol. in-4°. Bibl. Dijon, Fonds Duxin n° 4.

Recueil de pièces en patois bourguignon. Copies faites par Duxin. 1 vol. in-4°. Bibl. Dijon, Fonds Duxin n° 5. Ce volume comprend :

Odon des Noei Borguignon su lai naissance de l'Enfan Jesu, p. 306 à 448 (76 Noëls).

Recueil de pièces en patois bourguignon et varia. Copies faites par Duxin. 1 vol. in-8°. Bibl. Dijon, Fonds Duxin n° 5 *bis*.

Noëls bourguignons de La Monnoye, Aimé Piron et autres. Copies faites par Duxin. 1 vol. in-4°. Bibl. Dijon, Fonds Duxin n° 7. Ce volume comprend :

a) Noei tô novéá compôzai en lai ruë de lai Rôlôte aisanne

lé Noei, compôzai ci-devan en lai ruë du Tillô. Novelle édicion revuë et corigie par l'auteu. Ai Pleumeire.

b) Epôlôgie dé Noei de lai Rôlôte et du Tillô, vuë et corigie po le moime auteu.

c) Odon de Noei borguignon su lai Naitivitai de lenfan Jésu, composai de Messire chécun su des ar vieu et nôvea. Ai Dijon, ché Claude Michard, imprimou et marchan libraire (contient 60 Noëls).

Noei borguignon de Aimé Piron, La Chaume, Mlle Pascal et autres. Copies faites par Duxin. 1 vol. in-8°. Bibl. Dijon, Fonds Duxin n° 10. Comprend :

Odon dé Noei borguignon su lai Nativitai de l'enfan Jésu compôsai de Messire chécun su des ar vieu et nôvéá (contient 74 Noëls).

Noëls bourguignons. Copies faites par Duxin. 1 vol. in-8°. Bibl. Dijon, Fonds Duxin n° 16. Ce volume comprend :

a) Noëls nouveaux et prière à Jésus naissant pour obtenir la paix sur les airs du tems. A Dijon, chez Claude Michard, imprimeur et libraire, près la Sainte Chapelle du Roy, à Saint-Jean l'Evangeliste, MDCXCVI, avec permission (contient 4 Noëls).

b) Noëls nouveaux bourguignons et françois, sur la naissance de N.-S. Jésus-Christ, sur des airs vieux et nouveaux. Ai Dijon, ché Claude Michard, imprimou et marchan libraire, vé lai Sainte Chaipelle du Roi, aivô parmission, 1703 (contient 5 Noëls).

c) Noëls nouveaux, sur les airs anciens et modernes, selon les règles de la poésie française, tous très pieux et remplis d'instruction pour toutes sortes de personnes religieuses et séculières. A Dijon, chez Claude Michard, imprimeur et marchand libraire, au-dessus du Bourg, avec permission, 1706 (contient 11 Noëls).

d) Noëls et cantiques nouveaux, sur les airs les plus usités dans l'église, pour honorer le mystère de l'Incarnation de Jésus-Christ, fils de Dieu. A Dijon, par Claude Michard, imprimeur-libraire de Monseigneur l'Intendant, à Saint-Jean l'Evangéliste, 1707 (contient 12 Noëls).

e) Recueil de cantiques et prières tirés de plusieurs éditions sur les airs les plus usités. A Dijon, chez Claude Michard,

imprimeur et marchand libraire de Monseigneur l'Intendant à Saint-Jean l'Evangéliste, au-dessus du Bourg, 1708 (contient 23 Noëls français).

f) Suite de Noëls et cantiques nouveaux, sur les airs les plus usités dans l'Eglise, pour honorer le mystère de l'Incarnation de Jésus-Christ, fils de Dieu. A Dijon, par Claude Michard, imprimeur de Monseigneur l'Intendant à Saint-Jean l'Evangéliste, avec permission, 1708 (contient 13 Noëls français).

g) Odon de Noei borguignon su lai Nativitai de l'Enfan Jésu, composai de Messire chécun su des ar vieu et novéa. Ai Dijon, chez Claude Michard, imprimou et marchand libraire, 1708 (contient 11 Noëls).

h) Noëls nouveaux françois et bourguignons sur la naissance de N.-S. Jésus-Christ, sur des airs vieux et nouveaux. Troisième recueil. A Dijon, chez Antoine de Fay, imprimeur et libraire, rue du Palais, à la Bonne-foi. MDCCIX, avec permission (contient 3 Noëls).

i) Noëls nouveaux français et bourguignons par divers auteurs. A Dijon, chez Antoine de Fay, imprimeur et libraire des Etats, à la Bonne-foi (contient 4 Noëls).

j) Noëls nouveaux français et bourguignons, par divers auteurs. A Dijon, chez Antoine de Fay, imprimeur libraire, près du Palais (contient 5 Noëls).

k) Noei su l'ar de lai Comtesse composai ai Plemeire et de lai imprimai. Ai Dijon, chez Glaude Michard, libraire au carre du Mirou, en l'année 1719, aivô parmission ai lu baillée le doze décembre de lai seusd. année (contient 1 Noël).

l) Odon de Noei borguignon su lai Nativitai de lenfan Jésu, composai de messire chécun su des ar vieu et novéa. Ai Dijon, ché Claude Michard, imprimou et marchand libraire (contient 20 Noëls).

m) Noëls borguignons nouveaux par divers auteurs. A Dijon, chez Antoine de Fay, imprimeur et libraire des Etats, à la Bonne foi (contient 54 Noëls).

(La table alphabétique des Noëls bourguignons renfermés dans les recueils nos 5, 7, 10 et 16 du Fonds Duxin, se trouve

page 111 du catalogue des Fonds particuliers de la bibliothèque de Dijon.)

Quelques lettres de M. de La Monnoye, l'un des Messieurs de l'Académie françoise (contient un portrait gravé de La Monnoye et sa correspondance avec Huissier d'Argencourt) 105 p. in-fº. Bibl. Dijon, mss. 1176.

Boullemier (Abbé). — Œuvre historique et archéologique de l'abbé Boullemier. Bibliothèque publique du Collège de Dijon (contenant « Noëls, satires et lanturlus dijonnais »), 387 p. Bibl. Dijon (fol. 170).

Recueil de Noëls et cantiques (Il se trouve dans ce volume des Noëls bourguignons et provençaux), pap. 313 p. in-fol. Bibl. de l'Arsenal, mss. 3651 (329 BF).

Recueil de Noëls faits entre 1593 et 1594, in-fol. Bibl. Nationale, mss. 24407.

Recueil de Noëls vieux et nouveaux recueillis par Frère Jehan de Vilgonthier, prebstre de l'Abbeie de la Coulture, prieuré de Sct Saulveur près Fresnay. In-fº. Bibl. Nationale, mss. 14983.

Recueil de Noëls anciens. 365 p. in 4º. Bibl. Nationale, mss. 14.985.

Recueil de Noëls anciens, in-fº. Bibl. Nationale, mss. 2368 et 2506.

Journaux et Revues

Journal de la Côte-d'Or, 6 décembre 1807 : Origine des fameux Noëls bourguignons.

Journal de la Côte-d'Or, 27 décembre 1818 : Des Noëls bourguignons et de leur origine.

Journal de la Côte-d'Or, 5, 8, 12 juin 1822 : Particularités inédites sur La Monnoye. Girault.

Journal des Savants, avril 1832 : Sur les Noëls bourguignons.

Courrier de la Côte-d'Or, 26 et 28 mars 1844 : Biographie de Piron. Gillotte.

Bulletin du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France, t. II, 1853-55, p. 360 : Bibliographie des Noëls de La Monnoye.

Bulletin du Bibliophile, 2e série, nº 371 : Noëls.

La Côte-d'Or, 25 octobre 1875 : La famille Piron. Mignard.
Bourgogne, t. III, p. 84 : Lettre inédite de B. de La Monnoye, du 2 mars 1715.

Ouvrages

Amanton (C.-N.). — Lettres bourguignonnes ou correspondance sur divers points d'histoire littéraire, de biographie, de bibliographie, etc... Dijon, 1823, in-8°. Bibl. Dijon 21709 (1125).

Beaune (Henri). — Lettres de Bernard de La Monnoye, de l'Académie française, à son fils religieux cordelier. Lyon, 1884. Bibl. Dijon, 52244.

Brunet (Gustave). — Recueil d'opuscules et de fragments en vers patois extraits d'ouvrages devenus fort rares. Bordeaux, Paris, Gaillet et Lebrun, 1839, in-18, 177 p. Bibl. Dijon.

Chabeuf (Henri). — Dijon à travers les âges et description. Dijon, 1897, in-8°, Bibl. Dijon réserve, 1013.

— Dijon, Monuments et souvenirs. Dijon, s. d. (1894), in-f°

Clément-Janin. — Recherches sur les fêtes de Noël et leur célébration en Bourgogne. Dijon, s. d. (1869). Bibl. Dijon, br. IV, 1281-1282.

— Les fêtes de Noëls et des Innocents en Bourgogne. Dijon, 1876, in-8°. Bibl. Dijon, br. III, 1892.

— Les Hôtelleries dijonnaises. Dijon, 1878, in-8°, 211 p. Bibl. Dijon, U, 137.

— Les Vieilles maisons de Dijon. Dijon, Darantiere, 1890, 216 p., in-8°. Bibl. Dijon, U, 136.

Courtépée. — Description du Duché de Bourgogne (Notice sur le Collège des Godrans), 1847, t. II, p. 141.

Deberre (Abbé Emile). — La Vie littéraire à Dijon au XVIIIe siècle, d'après des documents nouveaux. Paris, 1902, in-8°. Bibl. Dijon, 11/1033.

Durandeau (Joachim). — Dictionnaire français et bourguignon. Dijon, 1899-1905, 8 vol. in-16. Bibl. Dijon, 1/744.

— Nouveau glossaire bourguignon. Dijon, 1907, in-8°.

— Lettres à un savant bourguignon. 3 br. in-16, dans

« Mélanges bourguignons ». Dijon, 1886. Bibl. Dijon, 1/492.

Durandeau (Joachim). — Le Mystère de la Nativité de N. S. J. C. à Dijon ou Mystère bourguignon en Noëls. Dijon, 1898, in-16, dans « Mélanges bourguignons ».

— Le Légendaire Changenet, vigneron de Dijon, oncle à la mode du Parnasse de l'auteur des Noei Borguignon. Dijon, 1898, 20 p. in-12.

— Lai Mor au Diale d'Aimé Piron. Noëls bourguignons parus en 1701 et années suivantes. Dijon, 1907, in-8°.

— Lé Barôzai suivis d'une correspondance de La Monnoye avec Huissier d'Argencourt et de l'épitaphe de Pierre Dumay. Dijon, 1892. 16 p. in-8°.

— Aimé Piron, ou la vie littéraire à Dijon pendant le XVIIIe siècle. Dijon, 1888. in-8°. Bibl. Dijon, 18696 bis.

— L'Evaireman de lai Peste, par Aimé Piron. Préface de A. Weiss, br. in-8°. Dijon.

Fertiaut. — Les Noëls bourguignons de Bernard de la Monnoye, publiés pour la première fois avec une traduction littérale en regard du texte patois, précédé d'une notice sur La Monnoye et de l'histoire des Noëls en Bourgogne. Paris, 1842, in-12. Bibl. Dijon.

Flory (Jean). — Dialogue françois et bourguignon du récit des réjouissances faites à Dijon pour la naissance de Monseigneur Duc de Bourgogne (par Jean Fleury chirurgien). Dijon, Ressayre, 1682, in-4° de 38 p. Bibl. Dijon, Fds Delmasse (a) n° 1 (7588).

Garnier (Joseph). — Histoire du Quartier du Bourg. Dijon, 1853, 6 op. in-8°. Bibl. Dijon, 18725 (3), (1821).

La Monnoye (Bernard de). — Œuvres choisies, publiées par Rigoley de Juvigny. Desventes, 1770, in-4°. Bibl. Dijon, 1277 (4981).

— Ebaudisseman dijonnoy en l'heurôse naissance de Monseigneur Duc de Bregogne. Dijon, Paillot 1682, in-8° de 27 p. Bibl. Dijon, Fds Delmasse, (a) 2 n° 3.

Les Editions des Noëls de Bernard de La Monnoye d'après Gabriel Peignot

Nomenclature des diverses éditions des Noëls :

I. — Editions primitives ou simples, qui ne renferment que les Noëls seuls, avant que l'auteur eût publié son glossaire de 1700 à 1718.

II. — Editions avec le Glossaire, dont la première a été donnée à Dijon, par le Président Bouhier et par l'auteur alors à Paris, 1720 à 1738.

III. — Editions qui commencent à celle publiée en 1738, par M. Lantin, de Damerey, et qui ensuite, avec ou sans glossaire, ou la simple explication des mots bourguignons ont paru de 1738 à 1825, époque de la dernière publication.

Editions primitives de 1700 à 1718

Edition de Dijon, Ressayre, 1700, petit in-12 de 25 p.

Edition de Dijon, Ressayre, 1701, petit in-12 de 90 p.

Epologie, Ressayre (sans date) vers 1704, petit in-12 de 24 p.

Edition de Dijon, Ressayre (fausse date de. 1701) petit in-12 de 108 p.

Edition de Plombières (Dijon vers 1707) petit in-12 de 120 p.

Edition de Luxembourg (Dijon, Defay) 1717, in-12.

Edition de Luxembourg (Dijon) vers 1718, in-12 de 116 p.

Editions de 1720 à 1737 (avec le glossaire)

Edition de Dijon, Abran Lyron etc., 1720, petit in-8° 416 p.

Edition de Dijon, différente de la précédente, 1720, petit in-8° 420 p.

Edition de Dijon, différente des précédentes, 1720, petit in-8° 416 p.

Edition de Dijon, encore différente des précédentes, 1720, petit in-8° 403 p.

Edition de Dijon, (cinq autres contrefaçons), 1720, petit in-8°.

Edition de Dijon, J. Sirot, 1724, in-12.

Edition de Vérets, traduction en vers français, 1735, in-4° en 64 p.

Edition de Dijon, Defay, 1737, in-12.

Editions de 1738 à 1825 (avec ou sans glossaire)

Edition en Bregogne (Dijon), 1738, in-12 de 461 p.

Edition en Bregogne (Dijon), différente, 1738, in-12 de 461 p.

Edition en Bregogne (Dijon), encore différente, 1738, in-12 de 112 p.

Deux éditions (dates de 1748), in-12 et in-8°.

Traduction en vers français (mss), 1771, petit in-8°.

Edition en Bregogne, vers 1772, in-12 de 416 p.

Edition de Dijon, 1776, petit in-8° de 422 p.

Edition de Dijon, B. Defay, vers 780, petit in-12 de 101 p.

Edition de Dijon A. Defay, 1792, in-24 de 170 p.

Edition de Paris, réimpression de la traduction française de Verets par Caron vers 1801, petit in-8° de 28 p.

Edition de Châtillon-sur-Seine, Cornillac, 1817, petit in-12 de 122 p.

Edition de Châtillon-sur-Seine, même édition, aug. 1825, petit in-12 de XIX, 144 p.

Deux éditions ont été données de 1825 à nos jours :

FERTIAULT. — *a)* Les Noëls bourguignons de Bernard de La Monnoye, publiés pour la première fois avec une traduction littérale en regard du texte patois, précédés d'une notice sur La Monnoye et de l'histoire des Noëls en Bourgogne. Paris, 1842, in-12.

b) Noëls bourguignons de Guy Barozai. Darantière, Dijon, 1922.

MARTELLANGE (Etienne). — Plans et dessins du Collège des Godrans. Bibl. Dijon, réserve 350.

MASTAING (Auguste de). — Les Piron. Batignolles, 1844, br. 32 p. in-8°. Bibl. Dijon, 21660 (1), [1649].

MIGNARD. — Histoire de l'idiome bourguignon et de sa littérature ou philologie composée de cet idiome etc... Dijon, 1856, in-8°. Bibl. Dijon, 10378 (9), [M].

— Noëls d'Aimé Piron en partie inédits recueillis et mis

en ordre avec un avant-propos, un glossaire et les airs les plus anciens et les moins connus, par Mignard, Dijon. Lamarche, 1858, in-8°.

Mignard. — Manuel du Libraire, t. II, p. 501 et 563.

Morin (J.-B.). — La Monnoye et ses Noëls bourguignons. Examen critique de cet ouvrage en forme de réquisitoire, dans lequel il est démontré le néant de la tradition qui les a érigés en chef-d'œuvre. Dijon, 1905, in-8°. Bibl. Dijon, 1/196.

Muteau (Charles). — Les Ecoles et Collèges en province depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789. Dijon, 1882, in-8°. Bibl. Dijon, 21179.

Nodier (Charles). — Mélanges tirés d'une petite bibliothèque ou variétés littéraires et philosophiques. Paris, 1839. Bibl. Dijon, 25603.

Papillon (Philibert). — Bibliothèque des auteurs de Bourgogne. Dijon, Marteret 1742, in-f°, 2 vol. Bibl. Dijon, 21649 (M).

Peignot Gabriel). — Nouvelles recherches chronologiques, littéraires et philologiques sur la vie et les ouvrages de Bernard de La Monnoye. (Extrait des Mémoires de l'Académie des Sciences et Belles Lettres de Dijon, 25 janvier 1832.)

Pérennes (Abbé François). — Dictionnaire de Noëls et de cantiques ou répertoire universel de compositions poétiques, etc... Petit Montrouge, 1867. (Troisième encyclopédie théologique de Migne, t. 63.)

Piron (Aimé). — Discor joyou dé réjouissance de lai Velle de Dijon en rime borguignote, su lai naissance de note Duc, jonée po jonée. Se vend chez Antoine Farjot, 1682, in-8°. Bibl. Dijon, Fds Delmasse, (a) 2 n° 2.

Piron (Aimé). — Le Mausolée de Monseigneu le Dauphin dan l'Eglise dé Jaicopin. Dialogue de Sanson Grivea et d'Antone Brenea. Dijon. Ant. Defay, 1711, in-12.

Quantin (Léon). — Les Distributions de prix au Collège des Godrans à Dijon. Lille, 1907, in-8°. Bibl. Dijon, br. V, 488.

Rigoley de Juvigny. — Œuvres choisies de B. de La Monnoye (Voir La Monnoye).

Rigoley de Juvigny. — Œuvres complètes d'Alexis Piron. Paris, Lambert, 1776, 7 vol. in-8°. Bibl. Dijon, 728.

Roupnel (Gaston). — La Ville et la campagne au XVIIe siècle. Picard, Paris, 1922.

Saulx (Ch. G. de). — La Rue du Bourg (Extrait des rues de Dijon), br. 24 p. Dijon, 1859, in-18. Bibl. Dijon, 5191.

Tassinot (Jacques). — Remarciman dé brave barôzai de Dijon, fait par Grégor Gouy, au gran Roa Loui Quatoze en requeuneussance dou bea prezan quy lo zé fay d'un duc de Bregogne (par François Jacques Tassinot). Dijon, Ant. Michard, 1682, in-12. Bibl. Dijon, Fonds Duxin n° 5.

La Dunciade dijonnaise au Berceau de Jésus. Opuscule chrétien et Noël tout Bourguignon. S. l. n. d., petit in-8°. Bibl. Dijon, 11, 70.

La Grande Bible des Noëls tant vieux que nouveaux. Dijon, Capel, s. d., in-18. Bibl. Dijon, Fonds Duxin n° 18.

Relation de la feste solennelle faite en notre monastère de Sainte Ursule à Dijon en mémoire du siècle qui s'est écoulé depuis son établissement en cloture régulière le 22 août 1619, à Dijon, chez Ressayre seul imprimeur du Roy et du Parlement vis à vis le Collège, 1719, in-8°.

Noëls nouveaux françois et bourguignons, par divers auteurs, à Dijon, chez A. de Fay. s. d. A la fin les dates 1712 et 1715, 58 p. Bibl. Dijon, p. f. 504 (293 *bis*).

Noëls anciens (sans nom de ville ni date), in-16 goth. Bibl. Arsenal, 13854.

Noëls nouveaux sur les plus beaux airs de ce temps et sur l'opéra. Dijon, Chavance, s. date, 24 p., in-18. Bibl. de l'Arsenal, 13874.

La Couronne des Noëls. Dijon, Chavance, s. d., 24 p.

L'Enfant Jésus en crèche, ou Noël. Chavance, s. d., 48 p.

Noëls nouveaux sur la Nativité de N. S. J. C., par Nicolas Laurent Maileyer (*sic*). Dijon, Chavance, 1661.

Autres Noëls sur la Nativité de N. S. J. C., par Nicolas Laurent Maileyer *(sic)*. Dijon, Chavance, 1665.

Solennelles réjouissances sur la venue du petit Jésus. Chavance, s. d., 24 p.

Noël nouveau sur l'heureuse nouvelle apportée de Bethléem. Chavance, s. d., 23. Bibl. Arsenal, 13874.

Cantiques spirituels ou Noëls nouveaux sur la naissance du Sauveur, par Mlle M. P. fille, Paris, Oudot, 1670, in-8°. Bibl. Arsenal, 13883.

Les mêmes, différents des précédents. Paris, Oudot, 1670, in-8°. Bibl. Arsenal, 13884.

Noëls nouveaux et cantiques sur la naissance du Sauveur du monde, par la même. Paris, Oudot, 1679, in-8°. Bibl. Arsenal, 13885.

Les mêmes auxquels sont jointes les litanies au nom de Jésus paraphrasées en vers par la même. Paris, Oudot, 1673, in-8°. Bibl. Arsenal, 13886.

Les mêmes. Paris, Oudot, 1681, in-8°. Bibl. Arsenal, 13887.

Les mêmes. Paris, Oudot, 1696, in-8°. Bibl. Arsenal, 13888.

Noëls nouveaux françois et bourguignons sur la naissance de N. S. J. C., par Mlle F. C. fille. Dijon, Sirot, 1723, in-12. Bibl. Arsenal, 13889.

Noëls nouveaux et cantiques spirituels, par Mlle F. C. fille. Dijon, Farjot, 1675, in-12. Bibl. Arsenal, 13892.

Noël nouveau sur la naissance de N. S. J. C. Troyes, Garnier, 1728, in-12. Bibl. Arsenal, 13907.

ERRATUM

Page 9, note : entr'autres, *lire* entre autres.

Page 12, ligne 9 : chefs-d'œuvres, *lire* chefs-d'œuvre.

Page 23, note : *ajouter après* Abbé Deberre : « La Vie littéraire à Dijon au XVIIIe siècle », d'après de nouveaux documents.

Page 33, note : Huisser d'Argencourt, *lire* Huissier d'Argencourt.

Page 34, ligne 29 : je n'ai gardé, *lire* je n'ai garde.

Page 37, ligne 27 : je n'ai gardé, *lire* je n'ai garde.

Page 41, note : chez les Ressayre, *lire* chez Ressayre.

Page 46, ligne 1 : Noeis composai, *lire* Noei composai.

Page 51, ligne 21 : 1862, *lire* 1682.

Page 59, ligne 16 : Jeune Duc, *lire* jeune Duc.

Page 86, ligne 20 : Maigeon, *lire* Maingeon.

Page 95, ligne 14 : d'adapter sa poésie sur un air, *lire* d'adapter sa poésie à un air.

Page 105, ligne 27 : Les articles qui sont, *lire* les adjectifs qui sont.

Page 149, ligne 10 : Aupré du bocaigi, *lire* aupré du bocaige.

Page 182, ligne 4 : Picard, Paris, 1922, *lire* Leroux, Paris, 1922.

TABLE DES MATIÈRES

Les Noëls avant La Monnoye : Histoire du genre. Caractère du genre. Les premiers Noëls en patois. 1

Bernard de La Monnoye : Sa vie. Son éducation. Digression sur l'éducation donnée par les jésuites. La profession. La famille..... 19

L'œuvre de La Monnoye : Œuvre générale. Œuvre patoise..... 43

L'œuvre patoise de Bernard de La Monnoye : Une pièce antérieure aux Noëls. Les Noëls, comment pourquoi ils ont été écrits. Popularité et querelles des Noëls..... 49

Les Noëls de Bernard de La Monnoye : Le fonds, la forme, le patois. Intentions de l'auteur..... 69

La forme des Noëls : Forme poétique, littéraire. Le patois des Noëls..... 95

Aimé Piron : Sa vie. Sa famille. Son quartier. Sa profession. Les Noëls..... 121

Deux Noëls de Piron..... 167

Index..... 171

Bibliographie..... 173

Erratum..... 185

DIJON, IMPRIMERIE VEUVE P. BERTHIER